

Chronique féministe

LE FEMINISME
LE FEMINISME
LE FEMINISME
LE FEMINISME
LE FEMINISME
LE FEMINISME
LE FEMINISME

LE FEMINISME

une bonne question

BIMESTRIEL

N° 32 JUILLET-AOUT 1989

150F

Université des Femmes

Université des Femmes

1a, Place Quetelet 1030 Bruxelles. Tél: 02/219.61.07.

Equipe

Françoise Hecq	Louise Thirion
Martine La Haye	Anne Van Seymortier
Hedwige Peemans-Poullet	Luisa Soriano
Geneviève Simon	Colette Ingels
Edith Rubinstein	Alla Denesioek
Nadine Plateau	Christine Seghin
Fanny Filosof	Titane Van Hille
Laurence Broze	Hélène De Noose

Cours, Conférences, Séminaires

Participation aux frais pour toutes les activités de l'année: 1.500 F
Par séance: 100 F

Centre de Documentation

Consultation de livres, revues, documents, bibliographies. Information et assistance pour travaux de mémoires. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h et sur rendez-vous.

"CHRONIQUE FEMINISTE"

(Publication bimestrielle)

- Au numéro:

Sur demande à l'Université des femmes (contre versement au compte ci-dessous) ou dans les librairies.

- Abonnement à 5 numéros:

Belgique 500 F

Etranger 700 F

A verser au compte n° 001-1118659-34 de «Université des Femmes-Chronique» (bien préciser le nom et l'adresse de l'abonné)

"TROPISMES"

Galleries des Princes, 11
1000 Bruxelles
Tél. 02/512.88.52

"ARTEMYS"

Rue St-Jean, Galerie Bortier 8-10 - 1000 Bruxelles
Tél. 02/512.03.47. Mezzanine réservée aux femmes.

"SORGEOLOS"

Chée de Waterloo, 365
1060 Bruxelles

"VRINDTS"

Rue de la Croix de Fer, 53
1000 Bruxelles.
Tél. 02/512.84.15.

"LIBRIS"

Av de la Toison d'Or, 29
1060 Bruxelles
Tél: 511.64.00

"FOLIOS" (Botanique)

Rue Royale, 236
1210 Bruxelles
Tél: 217.63.86 ext. 247

"LIBRAIRIE INTERNATIONALE"

Bd. Lemonier, 171
1000 Bruxelles
Tél: 513.69.07

"PLEXUS"

Rue des Carmes, 11
4000 Liège
Tél: 041/22.49.95

"LIBRAIRIE PAX"

Place Cockerill, 4
4000 Liège
Tél: 041/23.21.46

"LIBRAIRIE BERANGER"

Rue de la Cathédrale, 48
4000 Liège

Tél: 041/22.25.37

"BIBLIO REGENCE"

Rue de la Régence, 55
4000 Liège
Tél: 041/ 23.65.88

SOMMAIRE

Pré-texte 3

Dossier: le féminisme, une bonne question

- Etudes femmes, un nouveau savoir?	5
- Concepts et réalités des études féministes en Europe (colloque)	7
- Etudes femmes & sur les femmes en Belgique	11
- Le cercle des femmes	13
- IVE conférence des féministes socialistes	21
- Féminismes autour de la méditerranée	34
- Visions féministes pour la création d'un futur différent	39

Les sauvettes d'Edith 46

Témoignage: La vie militaire 54

Proverbe: La femme du patron est féministe 56

Attentives 57

Bibliothèque: les revues 66

Incomplètes 67

Les activités d'éducation permanente de l'Université des Femmes sont réalisées avec l'appui du Ministère de la Communauté Française, du Ministère de l'Emploi et du Travail et de la Commission Française de la Culture.

Chronique Féministe est réalisée par l'équipe de l'Université des Femmes.

Impression: Inter Offset SPRL av. F. Lecharlier 150, Bxl.

Couverture: Hélène De Noose.

Ed. Responsable: F. Filosof, 19 rue M. Delstanche
1060 Bruxelles.

Chronique Féministe est éditée avec l'aide de la CGER.

Women's studies, une stratégie de changement *

Une des premières définitions des Women's Studies liait les objectifs de ces études aux buts du mouvement féministe: l'éradication de toutes les formes de sexisme et donc la libération des femmes. Les fondatrices de l'Association Nationale des Women's Studies y ont vu une «stratégie éducationnelle» de changement, et cela non en raison de quelque principe abstrait selon lequel le changement est bon en soi mais parce qu'elles reconnaissaient que nous vivons dans un monde sexiste où les femmes sont dévalorisées, subordonnées et opprimées de diverses manières. Elles soutenaient que c'est le monde qui doit être changé et que les Women's Studies sont un moyen de le changer.

Pour travailler à la transformation de ce monde sexiste, nous, enseignantes dans les universités, faisons plus que décrire ou analyser ce monde. Nous le comprenons et en même temps nous le combattons. Que nous soyons engagées dans l'analyse historique, la critique littéraire, la recherche sociologique ou les études interdisciplinaires, notre rapport aux faits est critique parce que notre but est de transformer ce monde sexiste que nous cherchons à comprendre. C'est pourquoi, dans notre démarche intellectuelle, nous assumons une sensibilité critique. Celle-ci suppose que le fait de connaître et le fait de juger ne sont pas des processus séparés, mais que, selon l'expression de Flannery O' Connor, «le jugement est implicite dans l'acte de voir». Par là, nous affirmons la puissance de nos sensibilités, rejetant l'idée qui fonde la tradition intellectuelle définie par les hommes, l'idée qui tient le jugement et la vision pour des processus nécessairement distincts. Séparer la vision du jugement affaiblit la capacité de voir en sorte que voir devient un processus d'observation aveugle et de description édulcorée. Ainsi privé de toute la richesse de la perception et de la compréhension humaines, le jugement lui-même est banalisé, réduit à une simple opinion. Nous rejetons cette approche minimale non seulement parce qu'elle nous ennue intellectuellement mais aussi parce qu'elle fait violence à l'intensité que nous mettons à combattre ce monde sexiste qui nous dévalorise.

Marcia Westkott

* traduit de l'anglais, extrait de «Women's Studies as a Strategy for Change: between criticism and vision», in «Theories of Women's Studies», sous la direction de Gloria Bowles et Renate Duelli Klein, Routledge & Keagan, London, 1983.

Communiqu'ELLES

NUOVA dwf
donnawomanfemme

La mujer
Revista de la

La mujer feminista
Revista Feminista Dic. Enero 1985 n.º 16/125-pgs.
rev d'en

ES

PENELOPE

BROOMSTICK
off our back

Atlantis
Cahiers du féminisme

FEMMES FEMINISME
RECHERCHE

Sorcières
FEMMES VIVENT

Hyp
Feminist

KINESIS
News About Women That's Not In The Dailies

WIN NEWS
WOMEN'S INTERNATIONAL NETWORK
ALL THE NEWS THAT IS FIT TO PRINT BY & ABOUT WOMEN
FRAN RHOSKEN
EDITOR
187 GRANT STREET
LEWISTON, MA 01841
USA TEL 617 897-9431
VTL 5
AUTUMN NO 4
1979

GRIF

EMMA

Kalliope
Journal of women's art

afi

Isis

Voici la liste des revues féministes que l'Université des Femmes reçoit régulièrement.
Vous pouvez les consulter à la bibliothèque.

- A.E.V.F.T. (Association Européenne contre les Violences faites aux femmes au travail) FRANCE
- ATLANTIS CANADA
- BROADSIDE-Communications CANADA
- BROOMSTICK U.S.A.
- Cahiers de recherche du GREMF CANADA
- CAHIERS DU FEMINISME FRANCE
- CANADIAN WOMAN STUDIES/LES CAHIERS DE LA FEMME CANADA
- COMMUNIQUELLES CANADA
- CONNEXIONS U.S.A.
- CREW-REPORTS BRUXELLES
- EMMA R.F.A.
- ETUDES FEMINISTES FRANCE
- FEMINIST LIBRARY NEWSLETTER ENGLAND
- FEMINIST REVIEW ENGLAND
- FEMINIST STUDIES U.S.A.
- FEMMES - FEMINISME - RECHERCHE SUISSE
- FEMMES SUISSES SUISSE
- FIREWEED CANADA
- FLORA TRISTAN FRANCE
- FRAUENFRAGEN/QUESTIONS AU FEMININ SUISSE
- I.S.I.S. ITALIE
- I.S.I.S. SUISSE
- IL FOGLIO DE IL PAESE DELLA DONNE ITALIA
- INFORM'ELLES SUISSE
- INTERNATIONAL ARCHIEF VOOR DE VROUWENBEWEGING NEDERLAND
- KALLIOPE U.S.A.
- KINESIS CANADA
- LESBIA FRANCE
- LES CAHIERS DU GRIF BRUXELLES
- LIBRE - PFU BRUXELLES
- LOVER NEDERLAND
- NOUVELLES QUESTIONS FEMINISTES FRANCE
- OFF OUR BACKS U.S.A.
- PARIS FEMINISTE FRANCE
- RESOURCES FOR FEMINIST RESEARCH CANADA
- SCHOPPENVROUW BELGIE
- SEMINAIRE-LIMITES-FRONTIERES FRANCE
- SIGNS U.S.A.
- THE WOMEN'S REVIEW OF BOOKS U.S.A.
- TIJDSCHRIFT VOOR VROUWEN STUDIES PAYS-BAS
- WIN NEWS U.S.A.
- WOE BRUXELLES
- WOMAN OF POWER U.S.A.
- WOMEN'S STUDIES INTERNATIONAL
- FORUM U.S.A.

ETUDES FEMMES

un nouveau savoir?

par Magda Michielsens

CE 910 - neu

Maints discours académiques consacrés à la situation sociale des femmes débutent encore par une citation de Simone de Beauvoir.

Vingt ans de mouvement des femmes - la deuxième vague féministe, comme nous la nommons fidèlement car nous n'oublions pas nos précurseuses - et quinze ans d'études femmes n'ont pas entamé l'étonnement et la reconnaissance que nous ressentons, comme lectrices et comme «expertes scientifiques», à toute une série de ses réflexions. Il est douloureux de constater que sur certains points ses idées sont encore tellement actuelles.

«J'ai longtemps hésité à écrire un livre sur la femme. Le sujet est irritant, surtout pour les femmes; et il n'est pas neuf. La querelle du féminisme a fait couler assez d'encre, à présent elle est à peu près close: n'en parlons plus».

- tels sont les tout premiers mots de Simone de Beauvoir dans son livre, devenu un classique, «Le deuxième sexe» de 1949. Beaucoup considèrent toujours le sujet comme «irritant». Et aujourd'hui encore, de divers côtés on prétend que le problème est tout de même résolu, que les féministes ne doivent pas continuer à se plaindre.

On mentionne volontiers aussi une autre de ses citations: «On ne naît pas femme, on le devient». Petit à petit cette idée s'est imposée partout: «être femme», «la féminité», est davantage le résultat de l'éducation, d'un déterminisme social, de normes sociales, que d'une prédisposition innée et naturelle.

A quoi servent encore les féministes et les études-femmes, alors que 50% des étudiant(e)s de première année sont des filles, que les emplois sont légalement ouverts aux hommes et aux femmes, que les prévisions nous apprennent que 30% de toutes les femmes nées après 1965 demeurent sans enfant et que maints jeunes pères sont capables et désireux de bercer leur bébé?

Dans les études-femmes, personne ne trouve que le sujet est irritant ou que le problème est résolu.

On n'y trouvera pas non plus une réponse définitive à la question de savoir comment on devient femme ou quel type de femme les filles d'aujourd'hui veulent devenir. Du point de vue scientifique, les études-femmes sont bien vivantes et les chercheuses et les étudiantes s'y consacrent avec un grand enthousiasme. Les résultats ne rendent pas la lutte des femmes plus simple mais plus profonde et plus solide.

Les études-femmes sont nées il y a à peu près quinze ans dans la plupart des pays occidentaux. A ce moment-là, la Belgique, où tout ce champ scientifique commence à peine à se développer, constituait une exception. Dans la plupart des universités du monde occidental, les étudiantes et les rares femmes du monde académique désiraient utiliser dans leur travail académique les apports provenant du mouvement des femmes. Elles voulaient aussi utiliser les données scientifiques dans les travaux féministes. Pas moyen d'être plus logique et sûrement pas dans le contexte social des années septante.

La critique formulée alors par les femmes à l'encontre de conceptions sociales et idéologiques partiales et des images dominantes de l'individu est appelée aujourd'hui «critique du sexisme». En science comme dans le reste de la société nous luttons contre le sexisme et pour l'égalité: les femmes doivent avoir des chances égales et des positions sociales égales à celles des hommes et les différences de pouvoir doivent être levées le plus vite possible.

La critique du sexisme a révélé dans quelle large mesure l'histoire et les sciences ont «gommé» les femmes. Comme si les femmes et les vies de femmes n'avaient laissé aucune trace dans le «vrai» monde (lisez: le monde masculin), l'ordre symbolique et la réalité socio-économique dominants. Les premières tentatives des études-femmes d'utiliser la science dans la lutte contre

l'oppression a révélé bien davantage que les mécanismes sociaux de production d'inégalités. Elles ont aussi mis en avant la contribution des sciences et des femmes elles-mêmes au maintien de cette inégalité.

Mais il n'y a pas que la question du contenu du savoir, la lutte pour les études-femmes à l'intérieur des universités constitue aussi une tentative pour changer les formes de l'enseignement académique classique et pour introduire davantage de femmes dans les universités. C'était et c'est toujours une révolte académique mais c'est surtout une forme de combat sur le lieu de travail et d'étude. C'est aussi le reflet d'une grande préoccupation vis-à-vis des possibilités et de la fonction sociale de la science.

Petit à petit, il est clair que l'objet des études-femmes n'est pas seulement «la femme». Il s'agit de la sexuation du monde et de la vision (scientifique) du monde. Il s'agit de l'étude des rapports de sexe comme principe structurant essentiel de l'ordre social. Il s'agit des conséquences de cette sexuation et de cet ordre pour les femmes. Les études-femmes ne consistent pas à rassembler en vitesse ici et là ce qui a été écrit «scientifiquement» au sujet de «la femme».

Le caractère scientifique des études-femmes constitue pour beaucoup un point sensible. Il est important de ne pas les confondre avec le féminisme. Il s'agit d'études-femmes, mais les critiques et les sceptiques ne doivent pas prétendre que dans les autres domaines les critères de scientificité sont totalement incontestables. La lutte méthodologique est menée à l'intérieur des études-femmes comme

elle est menée (dans le meilleur des cas) partout ailleurs. Prendre «femme et ...» comme objet d'étude reste entièrement possible mais dans ce cas il est habile socialement et scientifiquement de ne pas le nommer études-femmes.



Il est beaucoup plus facile d'être un «intellectuel organique» sur ce terrain que sur d'autres, pour les femmes du moins. Entre autres, suite aux résultats obtenus par la deuxième vague féministe, une révolution se fait jour dans le comportement féminin. Les chercheuses des études-femmes sont attentives à n'en rien dissimuler mais elles se rendent compte aussi combien cette révolution est profonde et difficile. Le consensus féministe simpliste d'il y a dix ans n'existe plus (à juste titre). Mais on peut prédire avec une certitude quasi scientifique que si les femmes abandonnent l'étude des rapports de sexe, ce domaine d'études cessera de fournir une contribution à la lutte contre l'«oppression» des femmes. Nulle part au monde, les études-femmes ne sont nées de la

lutte des femmes uniquement. Il a fallu aussi des collègues plus au moins intéressés, des structures universitaires flexibles et surtout une politique d'émancipation des dirigeants pour que quelque chose puisse naître à l'intérieur des universités. Cependant les résultats semblent d'une importance extrême

La phrase: «It's a man's man's world» est vraie à un point que ni Simone de Beauvoir, ni l'étudiante féministe moyenne qui luttait il y a quinze ans pour obtenir des études-femmes, ne pouvaient le soupçonner.

Traduit du néerlandais par E. R.

CE ALB-725

colloque

CONCEPTS & REALITES des études féministes en Europe

par Karin Albert

Article paru dans «CIRAC-FORUM» 1

A l'occasion de leur quinzième anniversaire, les Cahiers du Griff, centre non institutionnel de recherche et d'études féministes, ont organisé le premier colloque européen consacré aux études féministes et sur les femmes (women's studies). Cette conférence, placée sous l'égide de la Commission des Communautés européennes dans le cadre de son Programme d'Action pour l'Egalité des Chances dans l'Education, se déroulait à Bruxelles du 17 au 19 février 1989 et réunissait plus de 300 participant(e)s des 12 pays de la Communauté.

L'objectif était double et l'ambition de taille. D'une part, il s'agissait de faire le point sur l'état des études sur les femmes en Europe et de réfléchir à une stratégie de développement des études féministes. D'autre part, une réflexion commune devait être engagée sur la notion même d'études féministes et sur les femmes, sur les enjeux épistémologiques de ces recherches (notamment la question de l'interdisciplinarité), ainsi que sur leur spécificité par rapport au développement général du savoir.

Ainsi, trois séances plénières étaient consacrées à des rapports sur la situation des études et recherches féministes dans les 12 pays de la Communauté. Ces rapports dressaient le bilan d'une enquête par questionnaire effectuée dans chaque pays. Les données récoltées et analysées par les spécialistes nationales permettaient de comparer le degré d'institutionnalisation des études et recherches féministes dans les pays respectifs, les thèmes de recherche et d'enseignement, les activités de publication, d'édition, de documentation et d'information.

Il n'était guère surprenant de constater, au cours de la présentation des différents rapports, que la situation varie très sensiblement d'un pays à l'autre. Si des pays comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale connaissent une situation qui laisse certes à désirer, ils sont pourtant très en avance par rapport aux pays du Sud, et notamment à la Grèce et au Portugal.

Il aurait été souhaitable, afin de dépasser une simple juxtaposition des situations des différents pays, de présenter un tableau d'ensemble mettant en relation les situations nationales et faisant ressortir le pourquoi des différences et ressemblances, d'autant plus que le temps imparti au débat était très limité et ne permettait pas de confronter les points de vue, en raison aussi du nombre élevé des participant(e)s. Par ailleurs, des voix très critiques se sont élevées contre le fait que les rapports des pays dits périphériques de la CEE étaient placés en fin de colloque et risquaient donc de se voir relégués, une fois de plus, en marge.

Le deuxième volet de conférences et débats, consacré aux réflexions théoriques et méthodologiques, s'articulait autour de trois thèmes centraux. Le premier thème, «Etudes féministes: théorie et action», fut introduit par deux conférences. Jalna Hanmer (Bradford University, Grande-Bretagne) s'interrogeait sur les liens entre le mouvement des femmes et les études féministes en soulignant le rapport dialectique entre pratique (militante) et théorie (scientifique). L'intervention d'Alisa Del Re (Université de Padoue, Italie) examinait les binômes théoriques dans le féminisme contemporain. Le caractère fort théorique, voire hermétique, de cette dernière intervention valut à son auteur le reproche de s'enfermer dans un langage difficilement compréhensible et de s'éloigner par là même de la

pratique. La question de savoir si la théorie féministe doit être plus accessible, par opposition au discours scientifique d'autres disciplines, afin de pouvoir influencer plus facilement sur la pratique et l'action concrète, reste en effet en suspens, à moins qu'on adopte le point de vue d'A. Del Re pour qui le fait d'être «entre nous» ne peut servir de justification pour une démarche simplificatrice.

Toujours dans le même cadre thématique, la table ronde qui s'ensuit tournait autour des problématiques suivantes: rapport activité militante/recherche féministe; manque de précision dans la terminologie; raison d'être d'une épistémologie féministe; visibilité des recherches féministes; maintien du féminisme comme utopie; institutionnalisation de ce qu'on appelle parfois en français, par analogie au terme américain, les «études-femmes».

Un deuxième axe thématique sur la question «Qu'appelle-t-on études féministes?», se recoupant partiellement avec la problématique précédente, fut introduit par une conférence de Rosi Braidotti (Université d'Utrecht, Pays-Bas) sur les théories des études féministes. S'interrogeant dans un premier temps sur l'origine et la légitimité des études féministes, l'auteur a souligné les liens étroits entre théorie et pratique qui font des études féministes «l'arme académique du mouvement des femmes». Le problème de l'applicabilité du modèle américain des «women's studies» aux pays européens se pose en raison des contextes nationaux fort différents; ce constat a amené R. Braidotti à se prononcer en faveur d'une réflexion dans un cadre international évitant le piège de l'ethnocentrisme, ce qui suppose une amélioration de la communication transnationale passant par une meilleure formation en langues étrangères. Quant à l'interdisciplinarité des études féministes, l'intervenante a introduit une distinction entre une approche interdisciplinaire qui, en faisant la synthèse des méthodes existantes en sciences humaines et sociales, serait de caractère intégrationniste/réformiste, et une approche transdisciplinaire qui, par le biais d'une méthode spécifiquement féministe, serait autonome et correspondrait au point de vue féministe radical. R. Braidotti a critiqué par la suite l'approche intégrationniste en tant que simple homologation des emprunts faits aux différentes disciplines scientifiques parce qu'elle néglige les différences entre femmes. Selon elle, les obstacles auxquels se heurte le débat théorique, à savoir les «jargons» propres aux différentes disciplines, l'ambiguïté des terminolo-

gies utilisées ainsi que le caractère non monolithique de l'objet des recherches, appellent l'élaboration d'une métathéorie de l'épistémologie féministe.

Le troisième axe thématique, «Etudes féministes et création», fut au centre de deux conférences, suivies par un débat en groupe de travail réduit. Marcelle Marini (Univ. de Paris VII) s'interrogeait sur les rapports entre le féminisme et les pratiques esthétiques des femmes en posant le problème du passage d'une création minoritaire à une création universelle. Gisela Breitling (peintre/écrivain, Berlin) abordait le même problème en rappelant le rôle jusqu'ici minoritaire des femmes dans la création «universelle», situation qui peut amener les femmes artistes à s'enfermer dans un ghetto d'«art de femme». Elle montrait le danger d'une ségrégation art masculin/art féminin et insistait sur la nécessité d'une libre expérimentation de l'expression créatrice des femmes en dehors de toute idéologie prétendant définir une «création féminine». D'un point de vue féministe, l'art féminin devrait trouver sa place dans la



le genre de l'histoire

LES CAHIERS DU GRIF

création universelle au même titre que l'art masculin, afin que ce dernier cesse d'être la mesure de toute chose.

Un dernier aspect d'ordre politique tenait une place importante dans le cadre de ce colloque, à savoir l'élaboration de stratégies de développement des études féministes en Europe. L'objectif déclaré de cette manifestation, au-delà des échanges de vues sur l'objet et les méthodes de ce champ de recherche, fut en effet d'aboutir à un texte de recommandations proposant des mesures concrètes, à la fois au niveau européen et au niveau national, afin de mettre en œuvre une politique concertée de reconnaissance et de promotion des études féministes. Un projet de recommandations élaboré par les organisatrices fut ainsi discuté et amendé en séance plénière et sera soumis à la Communauté Européenne ainsi qu'aux gouvernements nationaux.

Cette initiative ne représente pas le seul aboutissement concret des trois journées de travail. Les Cahiers du Grif ont par ailleurs engagé la constitution d'une banque de données européenne afin de pallier le manque flagrant d'information sur les activités de recherches féministes dans d'autres pays. Elaborée sur la base des enquêtes menées dans les douze pays de la Communauté, cette banque de données répertorie les personnes et centres, les thèmes de recherche et d'enseignement et des titres de publications. Les données récoltées sont cependant loin d'être exhaustives: la constitution d'un outil de travail efficace dépendra dans une large mesure de la collaboration des différentes personnes actives dans leur pays respectif. Rappelons par ailleurs que les rapports nationaux sont disponibles en anglais et en français et que la publication des actes est prévue.

En dehors de ces retombées concrètes, cette rencontre de spécialistes de différents pays a été l'occasion, notamment pour les nombreuses participantes menant leurs travaux de recherche hors institution, de sortir de leur isolement et d'engager des coopérations. Dans ce contexte, il faut cependant relever le nombre très limité de spécialistes ouest-allemandes (à peine une dizaine) présentes à ce colloque en raison du fait qu'au même moment se tenait à Bonn un important colloque consacré aux études féministes et à l'art féminin, annoncé dès le mois d'octobre. Un tel manque de concertation internationale est d'autant plus regrettable qu'il va à l'encontre de l'esprit d'ouverture transnationale qui caractérisait la rencontre de Bruxelles, ouverture dont ce champ de recherches encore jeune ne pourra se passer à l'avenir.

Pour tout renseignement concernant les publications et la banque de données, s'adresser aux Cahiers du Grif (29, Rue Blanche, 1050- Bruxelles. Tél. 2/538.84.87)
1 CIRAC-FORUM N°5. Janvier-février 1989 Paris (Rue de Thérain 75008)

Recommandations

Les «women's studies» (études-femmes) ont pour caractéristique d'appliquer la grille de lecture de la différence des sexes à tous les objets de savoir. Deux démarches les caractérisent: faire reconnaître la sexualité du savoir (là où elle a été assimilée à l'universel): faire apparaître la réalité des tensions résultant du statut différentiel des hommes et des femmes. Les études-femmes sont intrinsèquement liées aux perspectives de libération des femmes.

La première conférence européenne sur les études-femmes organisée à Bruxelles du 17 au 19 février 1989 sous l'égide de la Commission des Communautés Européennes dans le cadre de son Programme d'Action pour l'Égalité des Chances dans l'Éducation demande qu'une politique concertée de reconnaissance et de promotion des études-femmes soit mise en œuvre au niveau européen et au niveau national tant dans le domaine de la recherche scientifique que dans celui de l'enseignement supérieur et universitaire y compris les écoles de Beaux-Arts ainsi que dans tous les réseaux d'enseignement et de formation. Les projets nationaux et européens doivent inclure toute personne résidant dans un état membre de la Communauté européenne et encourager la coopération internationale.

La mise en œuvre d'un cadre institutionnel pour les études-femmes doit comporter deux volets complémentaires:

- 1 La promotion de la perspective féministe dans les études, la formation et la recherche.
- 2 La parité dans l'enseignement et dans la recherche, à tous les niveaux et dans toutes les disciplines où les femmes sont sous-représentées (professeurs, maîtres de recherches, rectorat, présidence de faculté et de département, administration, etc.

Au niveau national a) *Information et documentation*

- 1 Création ou consolidation et développement d'une banque de données sur les études-femmes insérée dans un réseau européen et reliée à une banque de données européenne.
- 2 Etablissement dans chaque université de centres de documentation, archives, bibliothèques, spécialisés en études-femmes.
- 3 Soutien financier approprié aux maisons d'édition, bibliothèques, archives, centres de documentation ayant trait aux études-femmes et tout particulièrement à ceux dont le développement est assuré par des associations et des groupes de femmes sans lien avec les institutions.

4 Création et financement d'un réseau national de coordination des études-femmes et d'au moins un poste de coordination et d'administration du réseau rendant notamment possible la rédaction et la diffusion d'un bulletin d'information.

b) Enseignement

1 Création et financement d'au moins une chaire d'études-femmes dans chaque université et établissement d'enseignement supérieur, y compris les écoles de Beaux-Arts.

2 Etablissement et dotation financière adéquate d'un centre interfacultaire d'études-femmes dans chaque université et établissement d'enseignement supérieur. Ce centre doit être reconnu officiellement et doté des moyens nécessaires au bon déroulement de ses activités de recherche, d'enseignement et d'administration (moyens financiers, infrastructure, équipement, personnel).

3 Intégration de la perspective féministe dans l'enseignement artistique, la formation pour adultes et tout particulièrement la formation des formateurs et les activités d'éducation permanente.

4 La prise en compte des développements récents des études-femmes et des recherches doit se traduire dans les programmes de cours des étudiants et étudiantes à tous les niveaux d'étude (1er cycle, 2ème cycle, 3ème cycle) ainsi

que dans le secteur de la formation continue et de l'éducation permanente. Les programmes de cours doivent donc être réévalués en fonction de cet objectif. La réforme des programmes de cours doit être menée à plusieurs niveaux:

- dans le cadre des réformes de l'Education Nationale après constitution d'un comité de travail ad hoc

- dans le cadre des comités scientifiques et pédagogiques de chaque université, école supérieure, école de Beaux-Arts

- dans le cadre des institutions universitaires et non-universitaires responsables de la formation des formateurs, de la formation pour adultes et de l'éducation permanente

5 Encourager l'entrée des filles dans les disciplines et aux niveaux d'étude où elles sont encore sous-représentées par l'octroi de bourses d'études.

6 Réviser les critères d'accès à l'enseignement supérieur et universitaire pour les personnes en reprise d'études en tenant compte des réalités sociales, familiales et professionnelles. Abolir les limites d'âge et mettre à la disposition des étudiants et enseignants des crèches, garderies, horaires flexibles, bourses d'études, enseignement à distance, etc...

c) recherche

1 Création d'un comité scientifique chargé de promouvoir et financer les recherches-femmes, de con-

seiller et veiller à l'intégration de la variable sexuée dans la recherche scientifique et dans l'élaboration de tous les outils statistiques.

2 Création de postes temporaires ou définitifs exclusivement consacrés aux recherches féministes.

Au niveau européen

1 Développement de la banque de données européenne sur les études-femmes constituée par le Grif dans le cadre de la création et du financement d'un réseau européen chargé de la mise à jour des données récoltées dans chaque état membre et de la diffusion la plus large possible des informations.

2 Soutien financier à l'organisation d'une conférence annuelle des études-femmes en Europe. Le thème de chaque conférence annuelle serait préparé par des groupes de travail.

L'interprétation simultanée des conférences serait assurée par des interprètes rémunérés par la CEE.

3 Financement d'une recherche des mots-clés recueillis dans l'enquête par questionnaire du Grif. Cette étude constituerait l'amorce d'un lexique des études-femmes pouvant être utilisé dans une banque de données informatisée largement accessible.

4 Soutien financier de la CEE pour le développement de la coopération et des échanges d'informa-

tions entre les centres de documentation, les bibliothèques et les archives, spécialisés en études-femmes.

5 Dans le cadre des programmes européens LINGUA, organisation de cours de langues spécialisés dans le domaine interdisciplinaire de la recherche-femmes. Ces cours concerneraient au moins deux langues de travail en vigueur dans la CEE et seraient dispensés dans un centre équipé de façon adéquate, par exemple l'Institut européen de Florence, une fois par an, durant trois semaines. Les enseignantes seraient recrutées non seulement en fonction de leur aptitude à enseigner des langues étrangères mais aussi de leur connaissance dans le domaine des études-femmes.

6 Accorder un certain pourcentage des bourses d'études liées au programme ERASMUS à des étudiantes et un certain pourcentage des programmes d'enseignement universitaires communs aux études-femmes.

7 Soutenir financièrement et faire connaître toutes les initiatives européennes répondant aux mêmes objectifs et en particulier celles qui auront été présentées dans le cadre du colloque.

OE Bro - w

ETUDES FEMMES & SUR LES FEMMES

en Belgique

DU COTE FRANCOPHONE

Enfin un groupe d'études-femmes à l'ULB!

par Laurence Broze

On ne l'attendait plus et pourtant... Il y a quelques mois, des chercheuses de la Faculté de Philosophie et Lettres ont lancé, au sein de l'Université Libre de Bruxelles, l'idée de créer un groupe d'Etudes-Femmes. Cette idée a rencontré un intérêt certain puisqu'une dizaine de chercheurs et chercheuses y ont d'emblée adhéré. Un projet de reconnaissance d'un groupe intitulé *Groupe Interdisciplinaire d'Etudes-Femmes (GIEF)* a été déposé au Conseil de la Recherche de l'Université. Après une séance mouvementée, celui-ci a émis un avis favorable sur la création du groupe moyennant deux recommandations:

1. Modification de l'intitulé du groupe en «Groupe Interdisciplinaire en Etudes sur les Femmes»;
2. Elargissement à d'autres spécialistes d'études sur les Femmes.

Par cette dernière recommandation, il faut entendre que «l'ouverture du groupe à davantage de spécialistes de *sex masculin* constituerait une garantie contre les risques éventuels de dérive non-scientifique». La première recommandation correspond au souci d'éviter un martyre de la langue française qui dénote «une forme de dogmatisme dès l'abord». On croit rêver...

Signalons que le terme «Etudes-Femmes» choisi au départ par le GIEF correspond à la simple transposition des «Women's studies» anglophones ou des «Vrouwens-studies» néerlandophones. Ce terme présente l'avantage d'être ouvert. Il peut englober, par exemple, les recherches sur les femmes mais aussi tous les types de recherches traversées par une analyse reposant sur les rapports sociaux existant entre les hommes et les femmes. Les Etudes-Femmes ne concernent pas que les femmes. C'est l'existence de rapports inégalitaires entre les individus qui y est primordiale. Ces péripéties n'ont heureusement pas démonté l'enthousiasme des membres du GIEF qui annon-

cent déjà plusieurs projets. Le groupe souhaite tout d'abord être un lieu de coordination et de promotion des Etudes-Femmes à l'ULB. Il entend favoriser l'interaction des recherches et le développement de l'interdisciplinarité. Il espère également procurer un certain encadrement aux chercheurs et étudiants travaillant dans ce domaine. Ceci se réaliserait notamment par un regroupement et un accroissement de la documentation disponible.

Evidemment, le GIEF ne dispose ni de budget, ni de personnel spécialement affecté à ces tâches. La majeure partie des activités sont réalisées par les membres en plus de leur activité régulière à l'université. Heureusement, au niveau de l'enseignement, il bénéficie de la générosité posthume d'une des pionnières de l'ULB. Cette pionnière, Suzanne Tassier, a obtenu un doctorat d'histoire en 1923 et une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur en 1933. Elle fut la première agrégée de l'ULB. En 1945, elle devint titulaire des cours d'histoire moderne. Suzanne Tassier fut une grande féministe et constitua par héritage un prix destiné à récompenser le meilleur mémoire de fin d'études réalisé par une étudiante en histoire contemporaine ainsi qu'un prix décerné tous les deux ans récompensant un travail scientifique de haute valeur rédigé par une femme. Enfin, elle créa une chaire qui porte son nom, destinée à organiser un cours qui traite des conditions du travail de la femme. Cette chaire, après une période de «sommeil», a été remise à l'ordre du jour. Elle permet l'organisation tous les deux ans d'un cours orienté dans le domaine des études féministes et sera occupée l'année académique prochaine par l'historienne Michèle Perrot.

Signalons encore que le GIEF tente de mettre sur pied un groupe de contacts interuniversitaires au niveau francophone comme cela existe déjà au niveau néerlandophone. Nous nous réjouissons de cette initiative qui devrait favoriser l'émergence d'une dynamique en matière d'Etudes-Femmes au sein des universités.

Ceux et celles qui veulent en savoir plus peuvent contacter Eliane Gubin à l'adresse suivante: GIEF, CP 142, Université Libre de Bruxelles, 50, av. Roosevelt, 1050 Bruxelles

DU COTE NEERLANDOPHONE

par Anne Grauwels

Depuis deux ans existe en Flandre à l'U.I.A. (Université d'Anvers) un cours post-universitaire, et depuis un an un centre de recherche qui a reçu plusieurs missions de la part du Secrétariat d'état à l'émancipation.

En outre, à la VUB (Université libre flamande de Bruxelles) existe également depuis deux ans un centre de recherche inter-disciplinaire «d'études-femmes» où siègent aussi bien des hommes que des femmes et qui dispose depuis quelques mois d'un mandat mi-temps. La Flandre n'a pas attendu le consentement de quelques recteurs pour se livrer à des recherches et à la formation féministes.

Ainsi ROSA (centre de documentation) existe depuis déjà dix ans. Schoppenvrouw depuis plus de dix ans et, il y a quatre ans, un séminaire informel «Féminisme et marxisme» a démarré à la VUB dans le cadre du Centre des études marxistes.

Il semble bien qu'Anvers et Bruxelles aient des conceptions différentes au sujet des études-femmes. Mieke Van Haegendoren (UIA) considère que seule la recherche qui s'adresse au gouvernement se justifie (travail de nuit pour les femmes, possibilités de sélection et d'avancement pour les femmes, les femmes médecins, les femmes dans les métiers masculins, en politique...). Il s'agit bien ici uniquement de recherche «sur» les femmes mais elle est financée par «l'institution» en l'occurrence le Secrétariat d'état à l'émancipation. Cette prise de position recouvre aussi une conception de la recherche. La science et la méthode scientifique indépendantes du «sujet» qui pratique la science, la croyance dans la neutralité des méthodes scientifiques. «Nous ne pouvons pas partir de présupposés

féministes... Comme chercheuses il convient de travailler scientifiquement, (...) la science n'a aucun intérêt à avoir une image féministe». (Mieke Van Haegendoren dans une interview à OPZIJ, février 1988).

A la VUB, l'accent est mis sur la recherche fondamentale. On n'y a délibérément pas opté pour une recherche destinée à la décision politique. La science y est examinée d'un œil plus critique. Certaines chercheuses de la VUB trouvent que les études-femmes mettent en question la validité de la

science (sexuellement neutre) dans son ensemble. Des femmes mènent des recherches sur l'intégration des femmes dans la vie sociale depuis l'instauration du suffrage universel, sur le lien entre production et reproduction. Les cours d'histoire de l'art se sont ouverts à la discussion sur les critères de l'art (féminin). Il convient d'ajouter que ces recherches se déroulent hors du Centre en tant que tel parce qu'il dispose de trop peu de moyens pour financer des projets de recherche spécifiques. A l'Université catholique de Louvain (KUL) n'existent pas (encore) d'études-femmes mais à l'Institut supérieur du Travail (H.I.V.A.) on pratique des recherches qui vont dans ce sens (sur le temps partiel, sur la différence entre filles et garçons en ce qui concerne l'image qu'ils se

font du travail, sur l'insertion des femmes sur le marché du travail, sur les choix d'études des filles...).

Entre temps, ROSA, (le centre de documentation «Rôle et Société») a célébré ses dix ans d'existence. Dix ans de travail fourni à contre-courant et récemment encore à la recherche d'un toit. Pour conclure, peut-être cette phrase tirée de la brochure anniversaire de ROSA: «Justifié scientifiquement» est devenu une nouvelle pierre de touche (...) que dit la science sur les femmes?

Peut-être le temps est-il venu en Flandre aussi, de se demander ce que les femmes pensent de la science...

Traduit du néerlandais par E. R.



DE PLA - NW

LE CERCLE DES FEMMES

ou les enjeux des études féministes ou sur les femmes

par Nadine Plateau

AU-DELA DES NOMS

Le débat sur la dénomination "féministes" ou "sur les femmes" à propos de recherche et d'enseignement a bien entendu une portée politique et idéologique: il y aurait d'une part des études novatrices sur le plan scientifique et engagées, d'autre part des études relativement traditionnelles ayant les femmes pour objet. Ce débat a le défaut d'accentuer la polarisation entre deux conceptions de ces études considérées comme exclusives l'une de l'autre alors qu'en réalité, les termes ne correspondent pas toujours aux contenus attendus et qu'il peut être difficile de classer telle recherche ou tel enseignement dans l'une ou l'autre catégorie.

Les "Women's Studies", nées aux Etats-Unis dans les années 60 ne contiennent pas le mot "feminist", pourtant elles furent créées par des féministes. De même les "Vrouwenstudies", terme néerlandais conçu par analogie au terme anglais, sont dues à l'initiative de féministes. Les noms ne sont pas innocents et des négociations peuvent avoir lieu à leur propos d'autant que la création de ce type de recherche et d'enseignement a nécessité et nécessite toujours un soutien institutionnel et financier. Laurence Broze raconte dans ce numéro l'épisode récent de la modification de l'intitulé "Groupe Interdisciplinaire d'Etudes-Femmes" choisi par les initiatrices du projet en "Groupe Interdisciplinaires d'Etudes sur les Femmes", sous la pression du Conseil de la Recherche de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Imposer la recherche et l'enseignement féministes dans l'institution et surtout, faire en sorte qu'ils puissent se développer, c'est à dire recruter des chercheuses et rencontrer un public, suscite des stratégies différentes. Ainsi de l'apparition du récent terme de "Gender Studies" en Grande-Bretagne. Ce terme se justifie scientifiquement dans la mesure où c'est le genre, la sexuation sociale qui guide la recherche féministe. Terme plus large que

"femmes" mais aussi terme moins provocant et parce que moins provocant, disent certaines, plus susceptible d'intéresser, c'est à dire d'accrocher, les étudiant(e)s et les chercheur(e)s. Il arrive aussi qu'un intitulé soit modifié pour des raisons d'opportunité. C'est ainsi que la présidente de l'Université de Paris VIII a demandé à Hélène Cixous, directrice de la Filière d'Etudes Féminines de cette université, de remplacer le mot "féminine" par "féministe", arguant que ce mot désuet était un obstacle à la réalisation d'échanges dans le cadre du projet Erasmus. Tous ces noms dont il faudra un jour faire l'histoire, n'indiquent donc pas nécessairement s'il s'agit d'études dans une perspective féministe ou non.

Tout aussi difficile est de classer dans l'une des deux catégories les contenus et les enjeux des recherches et enseignements. Certaines recherches traditionnelles ayant pour objet les femmes ont apporté et apportent encore des données nouvelles susceptibles de remettre en cause des théories établies. En effet, les recherches centrées sur les femmes et leur situation sociale spécifique donnent des outils pour critiquer bon nombre de concepts communément admis. Ceux qui résultent entre autres d'une généralisation abusive d'observations relatives à un sexe sans que l'on ait vérifié que ces observations sont applicables telles quelles à l'autre sexe (le concept de productivité qui exclut le travail non rémunéré effectué au foyer en est un exemple). Le développement des Etudes Féministes et sur les Femmes est d'ailleurs marqué par des étapes historiques dont la première est la création d'études ayant les femmes pour objet. Ces études répondaient à un besoin, elles alimentèrent les "collections femmes" de certaines maisons d'édition et sensibilisèrent un large public. Elles coexistent actuellement avec d'autres sortes d'études.

La question qui nous préoccupe aujourd'hui au delà des noms est celle de l'enjeu de ces savoirs, enjeu épistémologique et enjeu politique. En d'autres termes, qu'en est-il des positions des pionnières américaines, qui voyaient

dans les Women's Studies une révolution intellectuelle et une révolution sociale. Dans le numéro 9 de Chronique, j'avais recensé le livre de Gloria Bowles et Renate Duell-Klein, "Theories of Women's Studies" qui rassemble les contributions du premier colloque sur ce sujet en 1979 après dix ans de recherche et d'enseignement¹. Les auteures y défendaient une conception d'études à partir des femmes, de leur expérience et pour les femmes. Elles posaient le lien entre théorie et action: la validité d'une théorie se mesure à son utilité pour le mouvement et pour les femmes. Qu'en est-il aujourd'hui? Mais d'abord un constat.

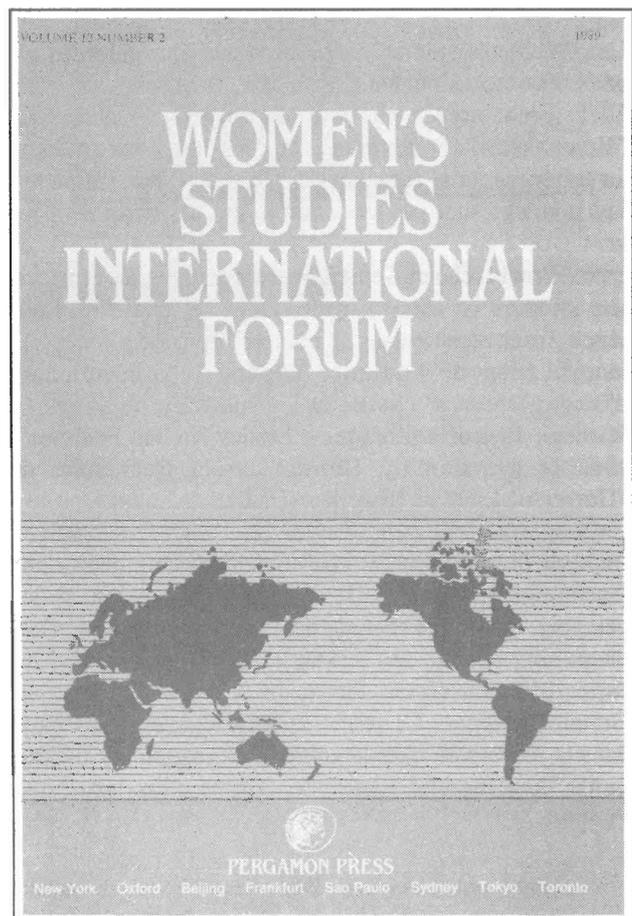
LE DEVELOPPEMENT DES ETUDES FEMINISTES ET SUR LES FEMMES

Les Etudes Féministes et sur les Femmes se sont développées au cours des vingt dernières années dans des contextes sociaux, économiques et politiques différents. Le profil de ces études varie dans le temps et l'espace selon les conditions de création, de développement, de reconnaissance par les institutions, selon les moyens dont elles disposent, l'appui politique dont elles bénéficient. Création ancienne aux Etats-Unis par des féministes travaillant dans les universités. Création de programmes de Women's Studies dans certaines universités et dans l'enseignement pour adultes et développement de Women's Studies extra-institutionnelles en Grande-Bretagne. Elaboration d'un programme d'action pour les Women's Studies approuvé par le parlement au Danemark. Création de chaires de professeurs en Vrouwenstudies et augmentation du nombre de chercheuses soutenues par une politique d'émancipation en Hollande. Recul institutionnel et financier en France. Création plus récente en Espagne où le contexte post-franquiste a permis l'établissement d'infrastructures de recherche et d'enseignement dans les universités.

Cette diversité existe aussi bien à l'intérieur des pays mêmes. La Belgique par exemple compte, dans la partie francophone, deux centres féministes (Le GRIF et L'Université des Femmes) qui depuis plus de 10 ans font de la recherche et de l'enseignement hors institution académique. Des recherches non officiellement reconnues comme Etudes Femmes sont menées par des femmes universitaires (à l'Université de Liège, à l'Université Libre de Bruxelles, à l'Université Catholique de Louvain) et depuis peu des études femmes ont vu le jour à l'initiative d'un recteur (à la VUB, université néerlandophone à Bruxelles), ou de par la volonté politique de la Secrétaire d'Etat à

l'Emancipation (à l'UIA, institution universitaire à Anvers). Le fait que nous n'ayons pas eu de militantes féministes dans les universités n'est pas étranger au retard que nous enregistrons en matière d'Etudes Féministes et sur les Femmes.

Le récent colloque sur les Etudes Féministes et sur les Femmes² organisé par le GRIF avec le soutien de la Commission des Communautés Européennes, visait à faire pression au niveau européen et au niveau des gouvernements des pays-membres pour que soient développés des programmes d'enseignement et de recherche. Atteindre cet objectif à moyen ou même à court terme est tout à fait possible ainsi que le laissent supposer certains faits. Ainsi un projet de réseau d'Etudes Femmes proposé au Conseil de l'Europe à l'initiative des Pays-Bas, a été réalisé cette année: c'est le R.E.E.F. (Réseau Européen sur l'Etude des Femmes) ouvert le 7 juin dernier au Ministère de l'Enseignement et des Sciences néerlandais qui en assure la coordination pour les quatre années à venir. Il semble donc que ces études encouragées en tout cas officiellement, se développeront dans les pays membres. Toutes proportions gardées, car il ne faut pas se faire trop d'illusions. Les Etudes Féministes et sur les Femmes resteront marginales à un double titre. D'abord, ces études, quand elles existent en tant que section à part entière, sont rattachées aux sciences humaines, ces sciences "douces",



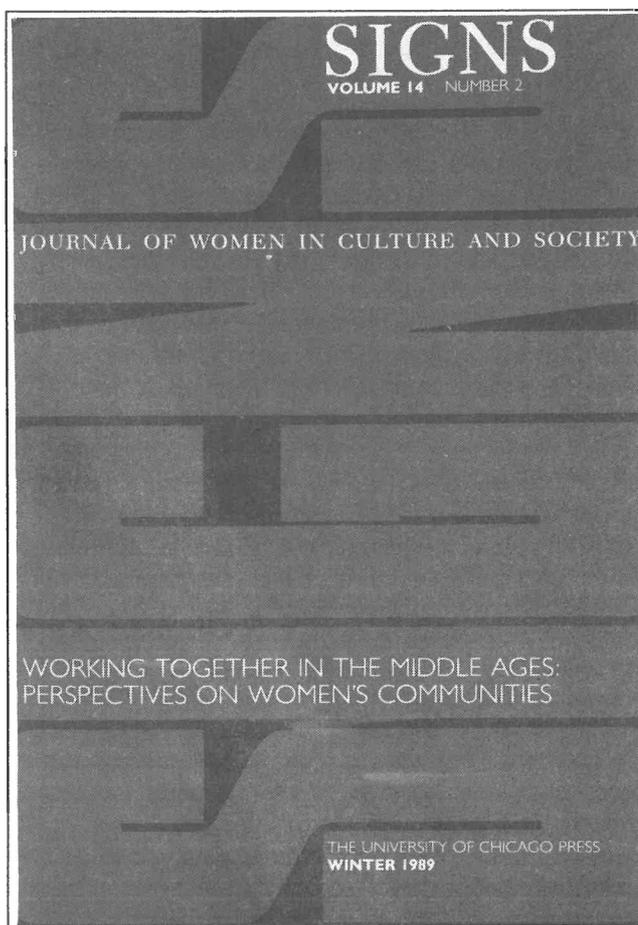
dévalorisées par rapport aux sciences de pointe que sont l'ingénierie et l'informatique. Ensuite, les Etudes Féministes sont rares au sein des universités: il y a peu de cours et de diplômes d'Etudes Féministes ou sur les Femmes reconnus et intégrés dans les universités. Il y a donc peu de postes prévus pour des professeurs en Etudes Féministes: trois postes en université en France, deux chaires de Vrouwenstudies pour tous les Pays-Bas, quant à l'Italie, un seul cours est officiellement consacré à la problématique femmes. Ce qui signifie en clair que le gros du travail de recherche et d'enseignement féministe est effectué par des femmes soit qui n'ont pas été nommées pour réaliser des Etudes Féministes mais les intègrent dans leurs cours, soit qui les assument en plus de leurs charges dans l'institution académique. Dans ces deux cas les femmes se donnent un surcroît de travail. Inutile d'ajouter que lorsqu'il s'agit de faire des économies, les Etudes féministes et sur les Femmes sont les premières visées³.

Tel est le constat. En dépit des difficultés et grâce à la volonté et à la persévérance de chercheuses et d'enseignantes, il est plutôt positif mais la question demeure: quel est aujourd'hui l'enjeu épistémologique et politique des Etudes Féministes et sur les Femmes?

L'ENJEU EPISTEMOLOGIQUE

L'intuition un peu triomphaliste des féministes américaines de 1979 semble bien fondée aujourd'hui. En effet une révolution intellectuelle a eu lieu qui a ébranlé les disciplines traditionnelles à divers degrés: sociologie, histoire, psychologie surtout, mais aussi économie, philosophie, esthétique... A partir de questions toutes simples: "et les femmes là-dedans?" "et moi, là-devant?".

La réflexion féministe s'est élaborée en se proclamant consciemment subjective et engagée, critiquant par là la pseudo-objectivité et neutralité du savoir patriarcal. C'est en partant de ce que les femmes vivent, perçoivent, sentent, et en affirmant la validité des expériences et des connaissances jusqu'ici non reconnues des femmes, qu'elle a pu repérer les impasses des savoirs constitués et tenter de les surmonter. Toutes les théories féministes sur le travail partent de là: le travail domestique, c'est à dire le travail effectué quasi exclusivement par les femmes et qui a été évacué dans les analyses économiques, le travail domestique, c'est du travail. En vingt ans, ces théories féministes sur le travail sont passées de la dénonciation de la valeur non reconnue de ce travail à une analyse fine des rapports production/reproduction, mettant sérieusement en



danger bon nombre de concepts et de théories communément admises en sociologie et en économie.

La prise en compte des expériences des femmes qui s'est traduite dans un premier temps par des recherches ayant les femmes pour objet, a mené les chercheuses féministes à interroger tout le champ du savoir et c'est désormais le savoir qui devient l'objet de la recherche, le savoir patriarcal que les féministes ont dépouillé de sa souveraine universalité et ramené à ce qu'il est en réalité, un savoir sexualisé. Un nouvel espace peut alors être créé. Comme l'écrit Elisabeth Grosz, "les féministes sont à même pour la première fois de revendiquer un espace pour les femmes en tant que femmes"⁴. Et c'est bien un nouvel espace qu'elles ont ouvert pour y inclure les femmes en posant que le genre n'est pas seulement une variable oubliée -car on peut l'inclure dans la recherche en ne modifiant en aucune manière la théorie- mais qu'il est véritablement fondateur des savoirs, des discours et des représentations parce qu'il produit des significations, parce qu'il donne du sens.

Le genre est un principe organisateur qui articule d'une certaine manière ce qu'on pourrait appeler des "signifiants flottants", des idées, des faits qui peuvent prendre un sens ou un autre suivant leur combinaison dans un certain contexte. Prenons l'exemple de la pornographie, car il est si-

gnificatif. On a souvent stigmatisé la collusion des féministes et de la droite réactionnaire à propos de la pornographie mais la manière dont chaque groupe donne un sens à celle-ci en liant des signifiants flottants dans un contexte précis, est différente. La droite articule sexe, vice, péché, laideur, immoralité et éventuellement exploitation des femmes pour faire de la pornographie une pratique contraire à l'ordre moral alors que pour les féministes, la réduction du corps à un sexe, l'exploitation des femmes, la colonisation de l'imaginaire signifient des entraves à la libération des femmes. Ici le genre fait de la pornographie une autre constellation, lui donne un autre sens. Le genre, principe organisateur oblige les chercheuses d'aujourd'hui à construire de nouveaux objets de recherche. Il produit des discours car il n'y a pas une mais des théories féministes et elles sont toujours contextuelles, discours qui vont servir de référence, qui permettront de dire, de concevoir, de percevoir les formes d'oppression.

Le questionnement à partir des femmes et l'introduction du genre en sociologie du travail ont conduit des chercheuses à tenter de conceptualiser le travail d'une manière radicalement différente. Louise Vandelac écrivait dans un article que jamais les femmes, sur base de leur production, de leur expérience, n'auraient pu concevoir une coupure entre production/reproduction de l'espèce et production des moyens d'existence⁵. Comment penser alors si ce n'est en ne dissociant plus vie professionnelle et vie domestique, travail et famille. Les travaux actuels de certaines sociologues françaises sont centrés sur une analyse des rapports sociaux de sexe. Ils interrogent la dynamique de ces rapports et cherchent à construire des objets de recherche nouveaux. Ainsi de la construction de l'outil "charge mentale" de Monique Haicault, un concept qui rend compte du mode gestion spécifique aux femmes des responsabilités qui leur incombent, travail salarié, travail domestique et logement. Quant à Anne-Marie Daune-Richard, elle construit un objet "travail des femmes" dans une double articulation: travail professionnel/travail domestique et pratiques/représentations⁶.

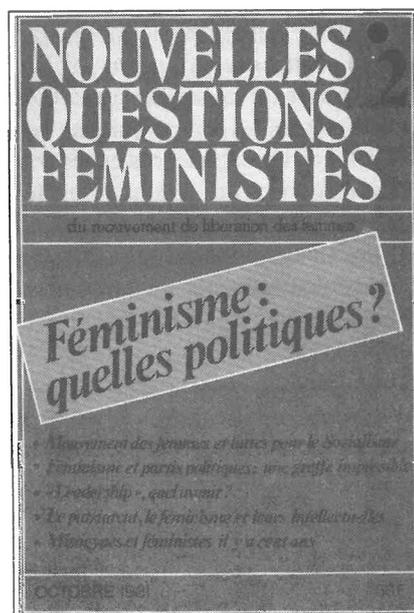
LE GENRE EN BIOLOGIE

En biologie aussi, des femmes s'interrogent. Les féministes ont proclamé que le sexe est une construction sociale. En séparant le sexe social du sexe biologique, elles ont "dénaturalisé" le sexe et depuis les différences anatomiques ne fondent plus en nature les différences sociales. Mais du même geste où elles balançaient le déterminisme biologique, elles évacuaient une partie de l'expérience des femmes, celle liée aux événements biologiques. C'était une étape nécessaire et le travail patient de déconstruction

des biais de la recherche en biologie est loin d'être achevé. De même l'analyse critique des présupposés sur la féminité et la masculinité qui imprègnent les sciences biologique et bio-médicale doit être poursuivie. Car l'enjeu est d'importance. On sait l'impact des "découvertes" scientifiques sur l'opinion publique. Il suffit de penser au succès des socio-biologistes américains dont David Barash qui avait "observé" le viol chez les canards et l'avait interprété comme un comportement destiné à maximiser leur succès reproductif allant jusqu'à suggérer que les violeurs humains dans leur égarement criminel n'étaient pas différents des canards mâles exclus de la reproduction normale⁷.

Que dire des centaines d'articles qui recensent des travaux soit-disant scientifiques sur les hormones sexuelles, sources de différences de comportement et d'aptitude intellectuelle chez les hommes et les femmes. Ces théories rassurantes pour l'ordre masculin mais totalement biaisées, d'une bêtise qui n'a d'égale que leur phallogocratie ont été démontées dans un excellent article de Stephen Katz⁸. L'auteur fait apparaître que ces théories n'ont pas d'autre but que de prouver que les femmes sont inférieures. Au XIX^{ème} siècle, ce sera en démontrant que leur capacité crânienne était moindre que celle des hommes, aujourd'hui en disant que la structure du cerveau féminin est à l'origine d'aptitudes cognitives différentes et de compétences spatio-visuelles inférieures. Un tas de balivernes, exploitées par les media, attirés par le sensationnel et peu enclins à répercuter les critiques scientifiques de ces pseudo-théories.

Mais déjà des chercheuses tentent de concevoir des modèles qui rendent possible une autre conception du genre en biologie. Dans un article intitulé "Beyond Nature Versus Nurture: Process and Biology in the Development of Gender"⁹, Lynda Birke et Gail Vailes écrivent ceci: "Notre propos est de montrer pourquoi les théories sur le développement d'un sens du genre social chez les individus doivent prendre davantage en considération la signification des processus biologiques. Entre autre nous soutiendrons que ces événements con-



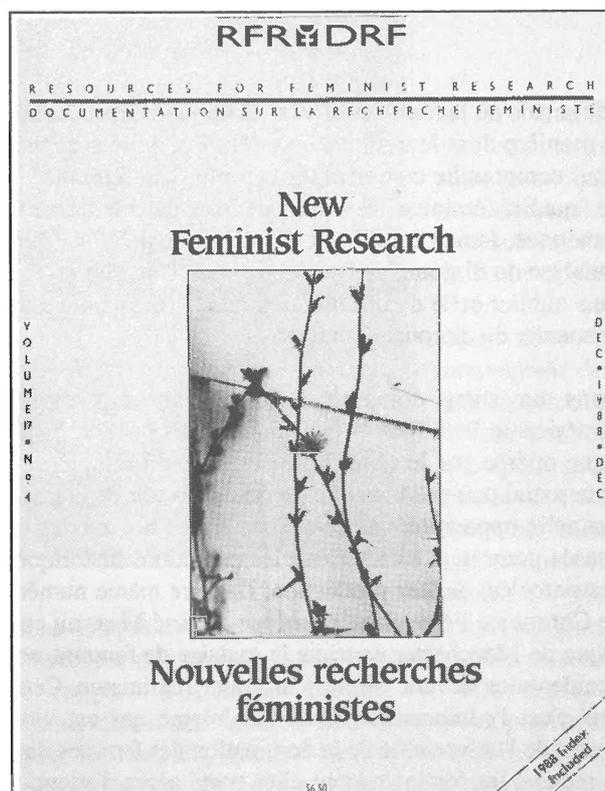
tinuent d'être constitutifs de la compréhension que nous avons de nous-mêmes par rapport aux constructions du genre, au lieu que ces événements n'aient d'influence que pendant la vie embryonnaire. Le concept de genre est en effet construit socialement et organise notre perception du monde: mais la manière dont nous relient cet ensemble de perceptions à nous-mêmes en tant qu'individus, implique les expériences que nous avons de notre moi biologique."

Le modèle proposé diffère des modèles classiques, soit le modèle "additif" et le modèle "interactionnel". Pour le premier modèle, le biologique se déploie à partir de l'information génétique en lui donnant une configuration anatomique particulière, mâle ou femelle, et forme le noyau de l'individu, ensuite s'ajoute le social. Le modèle "interactionnel" reconnaît l'effet du comportement sur les hormones aussi bien que celui classiquement admis des hormones sur le comportement, mais il fait de l'organisme une variable dépendante, passive, un produit de l'interaction de deux facteurs isolables. Le modèle de Lynda Birke et Gail Vailes évite la dichotomie du modèle nature/nurture (nature/culture) et le double écueil du déterminisme biologique d'une part et de la construction d'un monde dépourvu de corps et de processus biologiques car il intègre le comportement comme composante dans les processus d'interaction entre le biologique et l'environnement. Ce modèle permet donc une conception plus dynamique du genre puisque celui-ci se construit à travers des processus d'interaction entre biologie, environnement et comportement, processus continus tout au long de la vie.

Les travaux en sociologie et biologie que je viens de relater ont en commun de mettre l'accent sur le dynamique, le relationnel et le non-hiérarchique. En ce sens, on peut les qualifier de holistiques. Le holisme est un terme emprunté à l'anglais et cher aux féministes américaines. Il désigne une approche intellectuelle à l'opposé de celle qui caractérise la science classique, à l'opposé donc du réductionnisme. Le holisme consiste à considérer le réel dans sa totalité, à prendre en compte l'ensemble des éléments qui constituent ce réel et à étudier l'interaction, l'interdépendance des niveaux du réel.

UNE TRADITION FÉMINISTE

Une autre caractéristique de la recherche féministe et qui ne concerne pas seulement la sociologie ou la biologie mais d'autres disciplines comme l'histoire ou la philosophie, c'est que les chercheuses ne partent plus de zéro, elles s'appuient sur l'oeuvre des féministes qui les ont



précédées, repensent cette oeuvre de manière critique assurant désormais la transmission de la tradition à travers leur réinterprétation de cette tradition. Les femmes font aujourd'hui ce que les hommes ont toujours fait, le "cercle des hommes" comme dit Dorothy Smith¹⁰, ce "cercle des hommes qui s'écoutent l'un l'autre, qui écrivent sur les hommes et pour les hommes". C'est ainsi, ajoute-t-elle, "que se constitue une tradition. Une manière de penser se développe dans ce discours par le moyen de mots écrits, imprimés aussi bien que prononcés. Le cercle des hommes actuels qui construisent sur le travail du passé. De ces cercles, les femmes ont été exclues ou admises seulement avec une autorisation spéciale accordée à une femme en tant qu'individu et jamais en tant que représentante de son sexe."

Aujourd'hui des cercles de femmes s'écoutent et une tradition se forme. L'analyse critique et historique de cette tradition féministe est, elle aussi, en train de se faire. Dans un article sur les femmes et l'histoire de l'art, Janine Lambrecht¹¹ relit de manière critique les théories féministes de Lucy Lippard et Judith Chicago. Pour Janine Lambrecht, les positions de cette critique et de cette artiste qui défendent l'idée d'un langage plastique spécifiquement féminin (avec une préférence pour des formes rondes et des compositions centrées, pour des espaces intérieurs ouverts, des formes biomorphiques, des lignes glissantes, des couleurs pastels), sont une formulation stéréotypée du féminin à partir d'une réduction à des facteurs biologiques. Cette conception du féminin reste "engluée dans la pensée

patriarcale où la forme et le **nom du féminin** dépendent de la manière dont le masculin est défini et donc accepté." Pour comprendre comment les concepts de "féminité" et de "qualité féminine" se sont constitués dans le domaine esthétique, Janine Lambrecht nous rappelle qu'il faut faire l'analyse du discours de la critique et de l'histoire de l'art sans oublier celle du discours féministe car il peut rester prisonnier du discours dominant.

Dans un autre domaine, celui de la philosophie, l'américaine Jane Flax ¹² posait que la disjonction historique opérée par le féminisme entre sexe biologique et sexe social pourrait bien être un nouvel avatar de la traditionnelle opposition nature/culture et que nos modes de pensée pourraient bien refléter les conditions historiques (patriarcales) de leur production. Dans ce même numéro de *Chronique Féministe*, la critique de José Maas au colloque de Manchester exprime le malaise de femmes non occidentales devant certains discours féministes. Cette fois c'est l'ethnocentrisme du féminisme qui est visé. Fortes de l'universalité de la domination des femmes dans le monde, les féministes ont-elles porté assez d'attention aux problèmes spécifiques des femmes des pays et des populations opprimés? Dès 1980, les Black Women's Studies se créaient aux Etats-Unis pour cette raison précise.

En effet, de même que le discours féministe peut rester prisonnier du discours patriarcal, il peut l'être de son ethnocentrisme. Telle est la thèse de Chandra Mohanty qui dénonce l'ethnocentrisme latent de certains textes féministes. Dans un article intitulé "Under Western Eyes" ¹³, elle analyse comment des textes de féministes (il s'agit essentiellement de textes parus dans la Zed Press) construisent la femme du Tiers-Monde comme un bloc monolithique. Elle critique un certain nombre de présupposés dans ces textes dont celui que les femmes forment un groupe déjà constitué et cohérent avec des intérêts et des désirs identiques quels que soient la classe, l'ethnie, la race. En d'autres mots, Chandra Mohanty critique le présupposé que les femmes sont un groupe homogène (partageant la même oppression), identifiable avant le processus d'analyse historique et politique qui étudie les femmes comme sujets matériels de leur histoire. Pour Mohanty, les femmes et les hommes ne sont pas constitués en sujets sexués avant de pénétrer sur la scène des rapports sociaux, ils sont constitués dans ces rapports et les produisent. Elle ajoute que ce présupposé conduit à faire des femmes un groupe homogène caractérisé par l'impuissance, l'exploitation, le harcèlement sexuel etc. Chandra Mohanty reproche à ces textes féministes de se concentrer sur une variété de cas de groupes de femmes impuissantes pour prouver que les femmes en tant que groupe sont impuissantes au lieu d'analyser les spécifici-

tés matérielles et idéologiques qui rendent les femmes impuissantes dans un certain contexte. C'est donc un plaidoyer pour une analyse rigoureuse du contexte dans lequel les mécanismes de subordination se reproduisent et prennent un sens. Cette approche n'est pas sans rappeler celle des sociologues françaises mentionnées plus haut qui analysent les rapports sociaux de sexe dans leur historicité, en font un objet dynamique et transversal.

En conclusion, nous assistons à un développement important des savoirs féministes, savoirs qui produisent de nouvelles significations, donnent un nouveau sens non seulement à l'expérience des femmes mais au monde. Nous assistons en même temps à la constitution d'une tradition féministe qui défie la culture dominante et dont la portée politique potentielle est incontestable.

L'ENJEU POLITIQUE

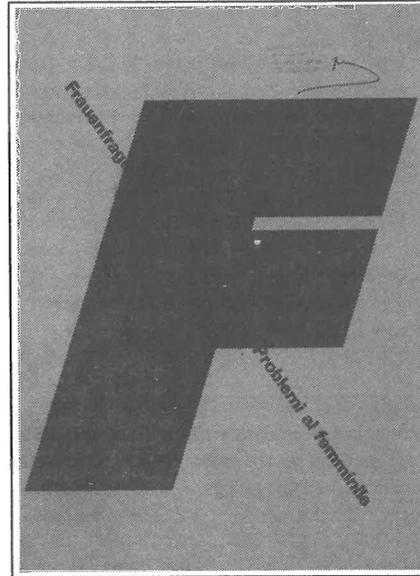
L'exigence scientifique qui implique de corriger l'invisibilité et la distorsion de l'expérience des femmes, mène à la constitution de savoirs dangereux pour l'ordre patriarcal, de savoirs qui pourraient contribuer à la lutte pour la transformation des rapports de sexe inégalitaires. Tel était au début, tel est maintenant encore pour certaines, l'objectif: transformation des savoirs patriarcaux pour la libération des femmes.

De par cette exigence politique, les Etudes Féministes entretiennent un rapport privilégié avec le féminisme en tant que pratique sociale, soit le mouvement des femmes dans toute son hétérogénéité, des grands groupes institutionnalisés aux groupuscules les plus discrets et les plus autonomes. Il est clair que dans tous les pays où elles ont été créées, les Etudes Féministes et sur les Femmes sont, à l'origine, liées au mouvement féministe. Mais on peut se demander aujourd'hui quel lien ces études entretiennent avec le mouvement. Cette question, je l'ai posée au colloque européen sur les études féministes organisé par le GRIF et elle a provoqué un certain embarras sur le podium. Personne n'y a vraiment répondu. A ce colloque comme à celui de Paris en avril 1988 ¹⁴, se pressaient des universitaires, le monde féministe non académique étant faiblement représenté.

Il est un fait que les chercheuses restent plus qu'auparavant isolées dans le ghetto académique, qu'elles sont davantage coupées du mouvement féministe. Les jeunes femmes qui entrent dans les études féministes ne sont pas nécessairement actives dans le mouvement des femmes et leur critique porte sur le sexisme des savoirs et sur le sexisme de la pratique sociale d'exclusion des

femmes dans l'univers académique. Elles sont mues par une volonté de qualité scientifique et d'égalité sociale. Si elles n'ont pas hérité de notre "colère", elles ont hérité de nos exigences. Ces jeunes femmes ne sont pas des militantes au sens collectif mais au sens que j'appellerais sans nuance péjorative, corporatiste. Elles luttent pour une profession et un savoir lié à cette profession. Leur lutte est circonscrite au champ universitaire et sur ce terrain bien précis, il est clair que les femmes doivent être plus nombreuses et avoir plus de pouvoir afin de faire reconnaître la critique féministe des savoirs et d'intégrer une perspective féministe dans toutes les disciplines. Cette lutte au sein de l'université fait apparaître ce qui était jusque là occulté, à savoir les problèmes individuels et collectifs des femmes dans le milieu académique. Cette mise en lumière à elle seule est déjà une démarche féministe. Est-ce à dire que cette lutte pourrait évoluer vers une lutte plus globale pour la transformation des rapports inégalitaires dans notre société? Certaines le pensent. En cette période où l'on dit trop facilement que le féminisme est mort ou ringard, car la visibilité des groupes féministes n'est pas grande et leur action minimisée si pas décriée, les études féministes seraient le nouveau terrain de la lutte féministe. Tel est l'avis de Silvia Ricci Lempen qui dans un article intitulé "Universités suisses: le tir groupé des féministes" ¹⁵, décrit les stratégies mises en oeuvre par les femmes dans les universités: quota, objectifs quantifiables, solidarité quantitative et qualitative et affirme: "cette mobilisation, où sont impliquées beaucoup de femmes jeunes et au féminisme neuf, est peut-être désormais la seule manifestation, en Suisse, de ce qui s'appelait autrefois le mouvement." Et de conclure: "Car le terrain du savoir est bel et bien celui où doit s'élaborer le féminisme de demain."

Que le développement des Etudes Féministes et sur les Femmes assure la continuité du féminisme en tant que pensée ou en d'autres mots, assure la transmission de la tradition intellectuelle féministe, est déjà une réalité dans beaucoup de pays. Mais si la recherche et l'enseignement ont été effectués jusqu'ici par des féministes et même souvent par des militantes du mouvement féministe, le fait nouveau est peut-être bien que les Etudes Féministes et sur les Femmes dépendent désormais de femmes qui ne sont pas toutes militantes ni même féministes. Mais à partir du moment où ces études peuvent se développer en dehors du mouvement féministe ou même sans lui, des questions surgissent. D'abord au niveau de la recherche, la question de la valeur scientifique, au sens où les féministes l'entendent, d'une recherche qui ne serait pas menée à partir du genre, dont les hypothèses ne seraient pas construites à partir des expériences des femmes. Quand Mieke van Haegendoren, présidente des Vrouwenstudies de l'UIA à

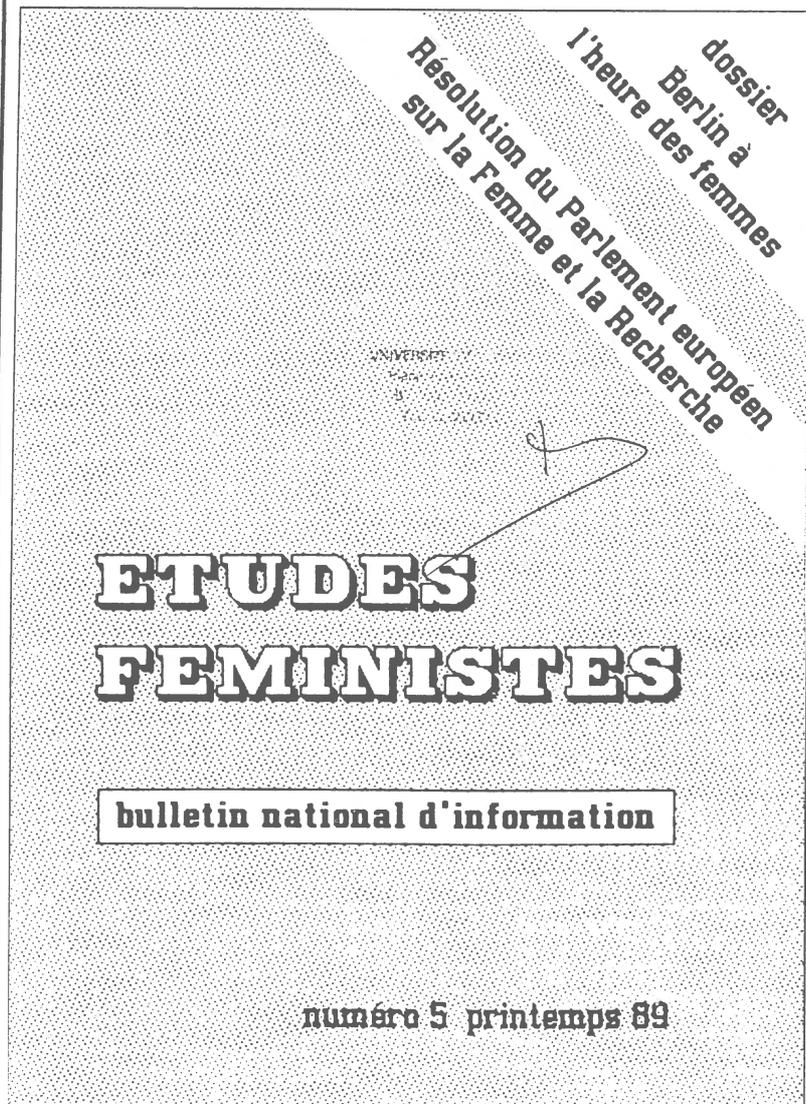


Anvers, considère comme un point positif que les enseignantes des vrouwenstudies de l'UIA soient peu actives dans le mouvement des femmes parce qu' "il est souhaitable que le militant et le chercheur ne soient pas la même personne... Le mili-

tant ne doit pas être trop gêné par des nuances scientifiques, le chercheur doit pouvoir conserver une certaine distance par rapport à l'action directe" ¹⁶, elle reprend l'argumentation classique des tenants du savoir patriarcal: objectivité, neutralité, distance, qui précisément avaient été la cible de la critique féministe. Toutes les chercheuses et enseignantes ne partagent pas cet avis, de là les tensions que l'article d'Anne Grauwels dans ce numéro laisse percevoir entre les représentantes des différentes conceptions des vrouwenstudies en Flandre. Je reste pour ma part persuadée que ce que la pensée féministe a produit de révolutionnaire est le fait de femmes profondément engagées politiquement même si elles ne furent pas toujours actives dans la lutte concrète.

Au niveau de l'enseignement, des questions se posent également, car les enseignantes féministes ont toujours cherché à donner aux femmes un enseignement qui leur permette de changer leur vie, ce qui impliquait un nouveau savoir et une nouvelle méthode pour le transmettre. Ces préoccupations ne seront peut-être pas celles des enseignant(e)s des études féministes de demain. Nous ne savons pas comment ces enseignant(e)s transmettront le savoir féministe. Nous ne savons pas non plus comment les jeunes qui font la moue en entendant le mot «féministe» recevront ce savoir. Nous savons simplement que la pensée féministe, en étant transmise et reçue, sera trahie comme d'autres pensées révolutionnaires avant elle. La tâche des études féministes d'aujourd'hui est moins d'assurer une transmission fidèle des savoirs féministes que de faire en sorte que ces savoirs soient incontournables, que tout(e) intellectuel(le) doive passer par eux.

Depuis longtemps des femmes ont compris l'enjeu du savoir et revendiqué le droit à l'instruction. Ont-elles en cette fin du XXème siècle obtenu satisfaction? Qui ne serait tenté de répondre par l'affirmative en considérant les



progrès remarquables de la scolarisation des filles. Mais de quelle scolarisation s'agit-il? De quel enseignement? De quel savoir? Même si le savoir enseigné dans les écoles et les universités est émancipateur pour les femmes, il est aussi aliénant car c'est un savoir de sexe autant que de classe. La revendication du droit à l'instruction n'est toujours pas satisfaite et ne le sera que lorsque l'enseignement donnera aux femmes des outils pour avoir une représentation plus adéquate d'elles-mêmes et du monde. Tel est le rôle essentiel que l'enseignement et la recherche féministes sont appelés à jouer. Cependant il ne faudrait pas que les nouvelles espérances nées de la lutte au sein des universités finissent par occuper tout l'espace du féminisme et nous fasse oublier l'ensemble des femmes dont la libération était le but du mouvement.

Notes

- 1 G. Bowles et R. Duelli Klein, "Theories of Women's Studies", Routledge and Keagan, London, 1983.
- 2 "Concepts et Réalités des Etudes Féministes" Colloque Européen organisé à l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, les 17,18,19 février 1989 par les Cahiers du GRIF.
- 3 Voir à ce sujet le rapport publié par les Cahiers du GRIF pour le colloque de février 1989, concernant la situation des études féministes dans les pays-membres des Communautés Européennes.
- 4 E. A. Grosz, "Feminist Theory and the Challenge to Knowledges", in Women's Studies International Forum, vol. 10, n°5, 1987.
- 5 L. Vandelac, "...Et si le travail tombait enceinte???" Essai féministe sur le concept travail", in Sociologie et Société, vol. 13, n°2, 1988.
- 6 Voir à ce sujet le chapitre IV "La Reproduction des Rapports sociaux de sexe, vers une reformulation de la question", in "A propos des rapports sociaux de sexe, Parcours épistémologiques", vol. 3, ATP "Recherches féministes et recherches sur les femmes", CNRS, 1986.
- 7 Cité par P.Thuillier dans "Les biologistes vont-ils prendre le pouvoir?", Ed. Complexe, 1981.
- 8 S.Katz, "Sexualisation and the Lateralized Brain: from Craniometry to Pornography", in Women's Studies International Forum, vol. 11, n° 1. 1988.
- 9 L.I.A. Birke et G. Vailes, "Beyond Nature versus Culture: Process and Biology in the Development of Gender, in Women's Studies International Forum, vol. 10, n° 6, 1987.
- 10 D.E. Smith, "A Peculiar Eclipsing, Women's Exclusion from Man's Culture", in Women's Studies International Quarterly, vol. 1, n° 4, 1978.
- 11 J. Lambrecht, "Vrouwenstudies op het gebied van de kunstgeschiedenis", in "Rapporten en perspectieven omtrent Vrouwenstudies", coordonné par M. Scheys, VUB-Press, 1988.
- 12 J. Flax, "Postmodernism and Gender Relations in Feminist Theory", in Signs, vol. 12, n° 4, 1987.
- 13 C. Mohanty, "Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourse", in Feminist Review, vol. 30, 1988.
- 14 Colloque «Crise de la société, féminisme et changement» organisé par le GEF les 22 et 23 avril 1988 à la Sorbonne.
- 15 S. Ricci Lempen, "Universités suisses: le tir groupé des féministes", in Femmes Suisses, novembre 1988.
- 16 M. van Haegendoren, "Vrouwenstudies in Vlaanderen", in Nationale Vrouwen Raad, n° 21, nov. 1988.

OE RUB - new

IV^e conférence annuelle du forum européen des **FEMINISTES SOCIALISTES**

Au cours de l'été 1988 nous avons reçu à l'Université des Femmes une lettre adressée à une copine qui avait travaillé avec nous mais qui était partie à l'étranger depuis plusieurs années.

C'était une invitation à participer à l'European Forum of Socialist Feminists. Le thème nous en a semblé particulièrement attirant: «Entrer dans les structures - changer les structures», «Une conférence pour échanger ses expériences, discuter de théories et développer des stratégies concernant les problèmes et les possibilités pour les femmes à intégrer et de transformer les structures de travail, de pouvoir et politiques existantes.

Elle discutera:

- 1) Quelles stratégies font que l'entrée dans les structures, est soit réformiste, soit révolutionnaire?
- 2) Comment éviter que les femmes au pouvoir se conforment aux valeurs et aux modes de fonctionnement masculins plutôt que de les changer?
- 3) Comment prendre en compte les divisions de classes, de races et de nationalités parmi les femmes en discutant de ces stratégies?
- 4) Quelles actions communes peuvent entreprendre les femmes à la fois au niveau national et international? »

Les renseignements très complets nous informaient de la composition du Forum. «Comme vous le savez peut-être, le Forum est un réseau de femmes venant de beaucoup de pays européens. Il provoque un large champ d'intérêt politique, incluant des femmes à l'intérieur et en dehors des partis politiques, des organisations et des structures étatiques. Il a été créé en 1985 pour favoriser l'échange d'informations et d'expériences et pour développer des stratégies conduisant à une représentation et à une participation plus importante des femmes dans la vie politique européenne, nationale et internationale. Il n'existe pas de comité ou de secrétariat permanent mais des femmes des différents pays prennent sur elles d'organiser une conférence d'année en année».

Comme l'articulation féminisme-socialisme m'a toujours intéressée car je ne puis concevoir d'alliance qu'avec des socialistes (aujourd'hui il faut y ajouter la variable écologique) je me suis proposée pour y aller et c'est ainsi que j'ai atterri à Manchester le 18 novembre 1988. Le Forum était prévu pour trois jours et on m'avait demandé un petit rapport sur la Belgique formulé en ces termes: «A cette session chaque pays représenté rédigera un bref exposé écrit et en parlera pendant cinq minutes. L'exposé devrait reprendre, si possible:

1. Les évolutions importantes les plus récentes qui ont défavorisé les femmes et la réponse des féministes.
2. La position des féministes socialistes dans le mouvement féministe et leur relation par rapport à la gauche.
3. Les priorités concernant les femmes appartenant aux minorités ethniques dans le pays et dans quelle mesure celles-ci apparaissent et sont prises en charge par le mouvement féministe».

Mes chers sœurs compatriotes, vous aurez compris que cette rédaction ne fut pas vraiment une mince affaire d'autant plus que je n'avais jamais rencontré personne qui m'ait parlé de ce Forum. Voici finalement le texte que j'ai soumis.

Rapport sur la situation en

BELGIQUE

par Edith Rubinstein

La Belgique est peut-être un petit pays, mais la vie politique y est fort complexe. Ce n'est pas du tout dans un but polémique que je rappellerai l'existence de deux communautés, l'une flamande, l'autre francophone, de culture et de tradition historiquement différentes déterminant un féminisme et un socialisme différents.

La Flandre

Le nord du pays, flamand, est d'industrialisation récente et le poids catholique y est beaucoup plus important. C'est pourtant en Flandre que vont se créer les premières organisations socialistes. Mais c'est également en Flandre que sera créé, au début du siècle, un syndicat officiellement anti-socialiste qui se trouve être encore aujourd'hui le syndicat le plus important, relié au parti catholique, le CVP. Notre Premier ministre, Martens, est un CVP. Cette tradition anti-socialiste est encore vivante aujourd'hui. C'est sur ce terrain que s'est développé un mouvement féministe très minoritaire mais qui se manifeste à tous les niveaux et il est important de constater que les médias flamands répercutent assez bien les problèmes des femmes. C'est une information continue et non circonstancielle, et ainsi elle pénètre la conscience des femmes.

Chacune des communautés a son propre parti socialiste. Ils ont en commun d'être socio-démocrates. Mais le parti socialiste flamand est plus doctrinal et comporte encore une aile gauche. Comme de nombreux Flamands, ce parti est pacifiste et tiers-mondiste. Ses regards sont orientés vers les socialistes néerlandais ou allemands.

La Belgique francophone

Parler de la Belgique francophone, qui est la communauté à laquelle j'appartiens, dans un Forum de féministes socialistes pendant cinq minutes est à la fois beaucoup et bien trop peu. Beaucoup, parce que dix secondes suffisent pour dire qu'en Belgique francophone, il n'y a ni socialisme ni mouvement féministe. Dominant en Wallonie, le parti socialiste francophone est essentiellement pragmatique avec quelques vagues principes de solidarité du style «le cœur en plus». Sa principale préoccupation consiste à occuper le pouvoir afin de placer ses pions et de bien gérer la crise.

Comme le Parti communiste, sans avoir jamais été très fort, n'a même plus de représentants au Parlement, le Parti socialiste ne se sent plus menacé sur sa gauche et recrute à droite. Son maître à penser est le Parti socialiste français.

Dans ce désert idéologique, le mouvement féministe est quasi inexistant ou du moins, le nombre de femmes osant se revendiquer du féminisme est ridiculement bas. Autre particularité belge, la non-adhésion des jeunes femmes témoignant d'une éducation mystificatrice extrêmement réussie.

La Belgique n'a pas véritablement une tradition féministe. La plupart des féministes qui jalonnent l'histoire ont toujours été fort modérées et orientées vers le social. Pourtant, au moment de sa fondation en 1885, le Parti Ouvrier Belge s'appuie sur une «Charte de Quaregnon» qui proclamera entre autres l'égalité des sexes et, sous l'impulsion de femmes socialistes féministes intégrées au parti, enta-

mera la lutte pour le suffrage universel, y compris celui des femmes. Mais très rapidement, le miroir aux alouettes de la représentation parlementaire l'amènera à faire alliance avec les libéraux et à trahir la cause des femmes. L'association féminine du Parti sera dissoute pour être remplacée par une autre bien plus docile qui, jusqu'à ce jour, a pour mission essentielle d'amener des affiliations au Parti Socialiste et d'en répercuter passivement les positions. Celui-ci fera sienne la position de Clara Zetkin qui associe le féminisme à la bourgeoisie; cette condamnation flotte encore dans la mémoire collective des femmes socialistes et il en est de même pour le syndicat. Leur lutte en faveur de l'avortement constitue un alibi pour évacuer les autres problèmes. Jamais, même pendant les années septante, les femmes socialistes n'ont rejoint les féministes. Elles n'y étaient pas autorisées et sont restées soumises au diktat masculin. J'ajouterai, qu'en gros, les femmes socialistes qui ont quelques responsabilités sont plutôt médiocres.

Depuis 1980, les femmes ont perdu certains droits sociaux. Aujourd'hui elles sont surtout menacées par l'extension rapide de la flexibilité du travail à laquelle les syndicats n'opposent pratiquement pas de résistance. L'avortement est toujours interdit. Les féministes ont été les premières à réagir contre des mesures discriminatoires introduites au départ par un ministre socialiste, et elles ont dans une certaine mesure réussi à rallier les femmes des mouvements traditionnels. Contrairement à la Flandre, les femmes sont entièrement ignorées par les médias francophones.

Concernant les immigrées, le parti socialiste, probablement dans un but électoraliste à courte vue, a adopté une position extrêmement défensive et ne soutient pas leur droit de vote aux élections locales. Le problème du racisme prend pourtant de l'extension.

Les féministes n'ont pas les forces nécessaires pour s'investir dans ces problèmes et considèrent que les femmes immigrées doivent d'abord réagir elles-mêmes. Depuis cette année, à Bruxelles, des femmes immigrées de la deuxième génération commencent à s'organiser. Elles peuvent au minimum compter sur notre appui.

Voici à peu près le tableau de la situation globale en Belgique mais j'espère, au cours de ce Forum, pouvoir nuancer quelque peu ce constat très sévère.

Le Forum se tenait dans un ancien cloître tout à fait rénové et acquis par un syndicat quelque part dans la banlieue de Manchester. Et comme souvent lors de ce genre de rencontre, ce sera le seul lieu de la ville que je verrai. Ce quartier avait été jadis occupé par les riches exploitants du textile, mais aujourd'hui les coquettes habitations ont été subdivisées et je me suis laissé dire que c'était un des hauts lieux de la prostitution.

L'organisation du Forum fut parfaite, l'accueil chaleureux. Dans l'avion, j'avais essayé de voir si je ne reconnaissais pas de femmes belges. Sans succès. J'appris très vite que non seulement j'étais un exemplaire unique, mais encore que jamais une Belge ne s'était pointée aux trois Forums précédents.

Quatre-vingts femmes étaient réunies pour le week-end. Beaucoup d'Anglaises évidemment, ainsi que des femmes d'Irlande du Nord et du Sud. Les autres femmes venaient de Scandinavie (Danemark, Finlande, Norvège, Suède) et d'Allemagne en délégations assez larges, mais aussi d'Autriche, de Grèce, de Hollande, d'Espagne, de Turquie, d'Iran, d'Israël. Une française aussi. Notons l'absence d'Italiennes. La grande majorité des exposés et des discussions se déroulèrent en anglais de sorte qu'il m'est arrivé plusieurs fois de décrocher.

Tous les rapports nationaux ont apporté des informations intéressantes. Ceux que je traduis ici ne sont pas nécessairement les plus remarquables mais ceux pour lesquels un texte écrit a été distribué.

Rapport sur la situation en **GRANDE BRETAGNE**

par Mary McIntosh

Voilà dix ans que la Grande-Bretagne est dirigée par le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher. Sa politique a consisté à réduire les impôts, à vendre les habitations sociales et les entreprises publiques, à affaiblir les syndicats, à diminuer les dépenses publiques, à restreindre le rôle des pouvoirs locaux et à favoriser une croissance économique basée sur les services privés et les secteurs financiers. Il en est résulté un renforcement de la division des classes avec une pauvreté accrue pour ceux qui ont de bas salaires, ceux qui ont beaucoup d'enfants et ceux qui dépendent de la sécurité sociale ou des pensions. Les divisions régionales aussi se sont approfondies, les régions d'industrialisation ancienne du Pays de Galle, l'Irlande du Nord, l'Ecosse et le nord de l'Angleterre ont été exclus de la reprise économique.

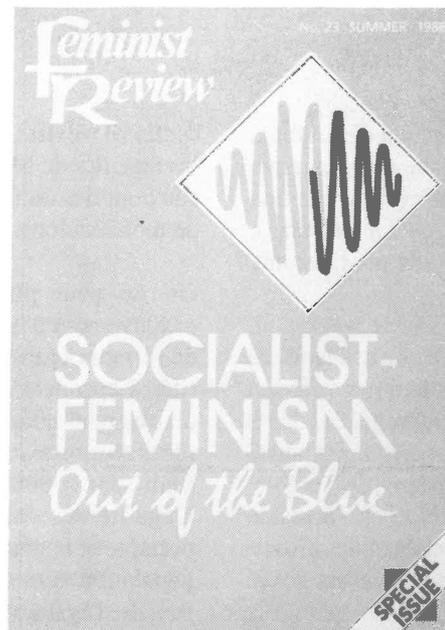
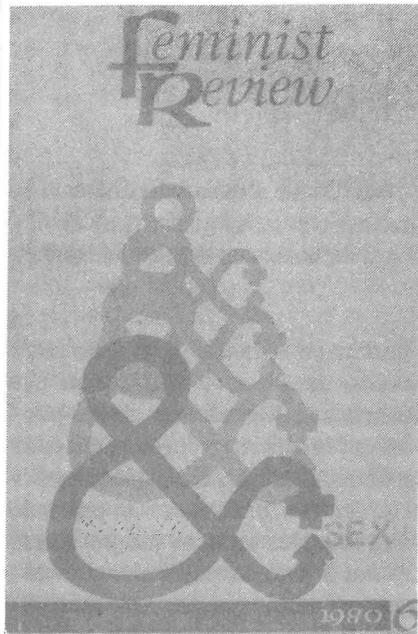
Politiquement il n'y a eu que de faibles oppositions effectives. Le Labour a perdu beaucoup de ses partisans dans les régions prospères du pays malgré son orientation vers la droite. Les partis du centre (relativement nouveaux en Grande Bretagne) ont obtenu quelques succès mais, dans le système électoral britannique, il en résulte une division du vote de l'opposition qui permet aux Conservateurs de gouverner seuls, bien qu'ils soient minoritaires en voix obtenues. La résistance extra-parlementaire est aussi en

déclin: il n'existe pas de politique alternative cohérente et les attaques de M. Thatcher contre les gouvernements locaux ont détruit les bases de beaucoup de militantisme et de mobilisations.

On ne peut plus parler en Grande Bretagne d'un «Mouvement des femmes» dans le sens qu'il n'existe pas de formes organisationnelles ni de consensus sur les priorités. Cependant, les idées féministes se développent dans de très nombreuses sphères. D'une manière générale, les idées féministes sont largement connues et font partie du sentiment commun de toutes les sections progressistes. L'égalité des chances est à présent politiquement respectable et le gouvernement a annoncé que toute nouvelle législation sera mise au point de manière à ne pas enfreindre l'égalité des chances. Mais ceci ne va pas modifier la législation existante dans la mesure où la loi sur l'immigration et celle sur la sécurité sociale resteront discriminatoires et où l'égalité de salaire pour un travail d'égal valeur n'a été introduite que parce que la Cour européenne l'a exigé, et encore sous une forme minimaliste difficile à faire valoir. Elle ne changera pas non plus les politiques sociales comme l'abolition du salaire minimum ou le remplacement de l'assistance institutionnelle par des «assistances communautaires» insuffisamment subventionnées qui touchent davantage les femmes que les hommes. Plus important peut-être, le fait que des femmes activistes ont un impact dans de nombreuses sphères.

Dans le Parti Travailleuse, les femmes ont finalement réussi à obtenir un meilleur statut pour leur Conférence des femmes mais en contre-partie elles ont conclu avec les syndicats un compromis qui les habilite à y envoyer des déléguées sans nécessairement consulter les membres féminins. L'aile gauche du Parti s'est considérablement marginalisée mais elle s'est regroupée autour de Conférences socialistes tenues à Chesterfield qui incluent des individus et des groupes de l'aile gauche du Labour. Les féministes y ont joué un rôle important et se sont organisées autour de «Femmes pour le socialisme».

Les femmes continuent à progresser dans le mouvement syndical. Le Trade Union Congress (l'unique organisation nationale) a davantage de déléguées et se montre plus favorable aux problématiques femmes. Dans les syndicats particuliers (qui s'organisent sur la base d'un métier ou d'un secteur industriel) il y a plus de places réservées aux femmes dans les comités exécutifs. Dans les syndicats généraux, tel le syndicat Général Municipal et des Chaudronniers (GMB) où la nécessité de recruter des femmes et la pression des femmes activistes ont joué, on peut également observer des modifications d'attitudes. A présent, dans le GMB, tous les accords sont examinés selon leur impact sur les femmes et chaque année les permanents



doivent dresser un rapport sur la situation de leurs membres féminins.

Le gouvernement local constitue la plus sombre histoire politique de ces dernières années. Au début des années 80, un certain nombre de Conseils dirigés par des travaillistes de gauche organisèrent une résistance au thatchérisme et développèrent une stratégie cohérente de démocratie participative. Entre autres, ils créèrent des comités de femmes à l'intérieur des Conseils pour mener des politiques en relation avec les femmes. Ils adoptèrent souvent une méthode de consultation en forum ouvert, qui avait certains inconvénients mais donnait aux femmes l'occasion de s'exprimer sur les politiques de logement, de transport, de services sociaux et même sur les initiatives locales de développement économique. C'est en partie à cause du profil très à gauche du Grand Conseil de Londres que M. Thatcher a aboli les Conseils métropolitains et a centralisé le contrôle sur beaucoup de matières locales. Ceci a détruit un large champ de l'activisme féministe, parce que les femmes n'ont que peu d'impact sur la politique nationale en Grande Bretagne.

Les femmes ont joué un rôle important dans les luttes des Noirs et des minorités ethniques. Les règles d'immigration qui autorisent les hommes qui immigrèrent pour travailler à amener leur femme mais n'autorisent pas les femmes à amener leur mari ont été contestées. Des protestations se sont élevées contre l'exploitation des femmes du tiers-monde dans les emplois mal payés tels que le nettoyage dans les hôpitaux et les hôtels. Certains cas d'expulsion, qui concernent souvent des femmes qui ont perdu leur mari ou dont le statut marital est contesté, ont été pris en charge par des syndicats.

Les femmes du camp de paix de Greenham Common continuent à constituer l'avant-garde du mouvement pacifiste.

Une grande assemblée s'y est tenue le mois dernier et des liens existent avec le Mouvement des femmes pour la Paix sur le plan international. L'an dernier a connu également un développement majeur dans la politique sexuelle. Une tentative pour «réformer» la loi sur l'avortement, en réduisant le temps au cours duquel un avortement est légalement autorisé, a été défaite par d'intelligentes tactiques parlementaires de femmes députées de tous les partis mais elles ne purent le réaliser que grâce à une mobilisation monstre en dehors du Parlement.

A Cleveland, on a diagnostiqué un plus grand nombre d'enfants victimes d'abus sexuels et ils furent soustraits de leur domicile par les travailleurs sociaux. Comme les preuves étaient parfois faibles, la presse a pris le parti des familles «innocentes» en réaction contre les féministes qui s'inquiètent des enfants victimes d'abus sexuel. La section 28 de la nouvelle Loi sur les gouvernements locaux interdit aux autorités locales de subventionner tout ce qui pourrait promouvoir l'homosexualité.

Mais elle a rencontré une forte opposition caractérisée par une mobilisation massive d'un front uni de lesbiennes et d'hommes gay auxquels s'étaient joints de nombreux jeunes.

Les politiques culturelles ont vu une efflorescence de productions féministes au théâtre, au cabaret, en musiques populaires, en films et en poésie et les publications féministes continuent à croître.

Les Women's studies se sont consolidées dans de nombreuses écoles d'ingénieurs et Universités et il existe à présent des grades de Bachelor of Art et de Master of Art. On peut donc dire que le tableau général est celui de différents groupes de femmes qui travaillent avec un certain succès dans leurs différents secteurs.

Rapport sur la situation en

IRAN

Le mariage obligatoire de petites filles de neuf ans (l'âge de la maturité pour les femmes selon la loi islamique); la soumission aux mariages par contrat appelés Sigheh, par lesquels des femmes en échange d'argent deviennent l'épouse d'un homme pendant une certaine période de temps qui peut ne pas excéder dix minutes, autrement dit une prostitution légale; le partage d'un mari avec trois autres femmes; l'obéissance à son mari sous peine de se voir refuser des relations sexuelles d'abord et d'être battue si elle persiste dans sa désobéissance; la gestation et l'éducation des enfants; la lapidation à mort pour avoir commis «l'adultère»; l'interdiction d'avorter; la négation du droit de garde des enfants; la jouissance de la moitié seulement des droits d'un homme dans tous les domaines sociaux, économiques et politiques (un témoin homme égale deux témoins femmes); la ségrégation dans les emplois publics et privés; l'exclusion des emplois traditionnellement masculins; considérées comme faibles, émotives, peu intelligentes, incompétentes, l'engagement pour les boulots mal payés; l'absence de salaire égal pour un travail égal; les premières sur les listes de licenciement; l'arrestation, l'emprisonnement ou l'exécution pour avoir protesté contre les autorités du régime; l'obligation de porter le Hejab (vêtement islamique) de la tête aux pieds; non seulement le refus du droit de choisir le style des vêtements et des chaussures, mais également celui de choisir la couleur; une vie dominée par la peur d'être assaillies, soit physiquement (de l'acide lancé au visage, des viols...), soit verbalement, flagellées ou emprisonnées pour ne s'être pas conformées aux lois islamiques; la torture et aussi le viol avant d'être exécutées (on ne peut pas exécuter une vierge); l'obligation d'encourager leur mari et leurs fils à partir pour la guerre; des déductions forcées de salaire à titre de donation pour la guerre; des conditions de travail plus dures pour augmenter la production; la soumission à des mariages arrangés et à la prostitution à cause de la pauvreté et du chômage imposés par la guerre; la perte du pourvoyeur traditionnel de la famille lorsqu'il est congédié ou emprisonné par suite de son opposition à la guerre ou tué à la guerre; le suicide parce qu'elles n'arrivent plus à faire face à leur situation ou à gérer seules convenablement la famille: voilà quelques exemples des épreuves imposées aux femmes en Iran sous la loi de l'Islam.

Mais des femmes iraniennes par leurs luttes et leurs protestations contre le gouvernement dans leurs lieux de travail, dans la rue, dans les files d'approvisionnement, en prenant les armes au Kurdistan et en combattant dans les rangs du Parti communiste d'Iran ont montré qu'elles ne

permettront pas que ces atrocités se poursuivent encore sous l'étendard de la «reconstruction» d'après guerre.

Si le monde, aujourd'hui, montre sa haine de l'apartheid racial en Afrique du Sud, le régime de la république islamique ne devrait pas pouvoir continuer à poursuivre et à renforcer sa politique d'apartheid sexuel en Iran.

Exprimez votre opposition et votre dégoût contre les discriminations et le refus des droits élémentaires de millions de femmes en Iran. Et ne permettez pas que les pays impérialistes et les institutions internationales se taisent devant la tragédie qui se déroule aujourd'hui en Iran sous les prétextes de "reconstruction" et de "paix".

Novembre 1988

Rapport sur la situation en

SUEDE

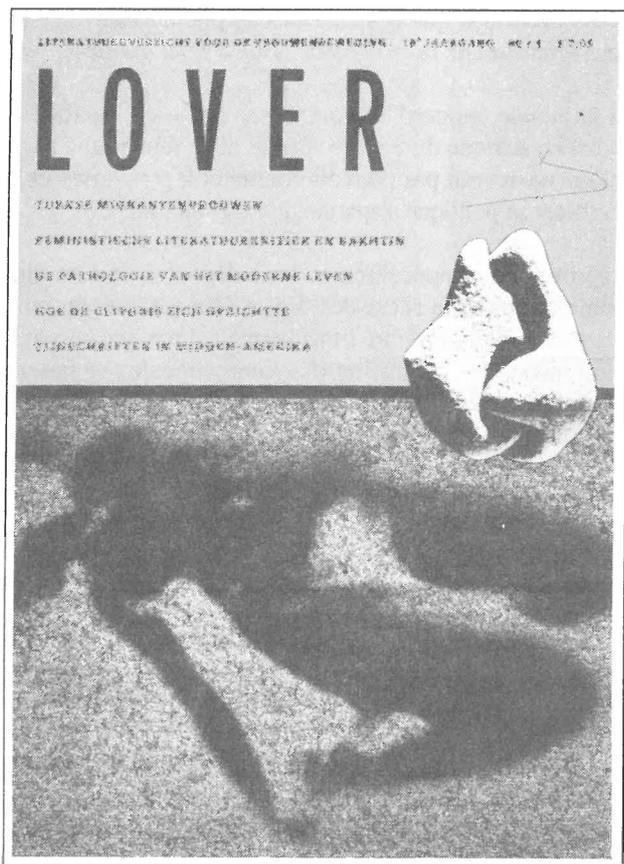
par Hélène Norberg

Comme la rosée descend des montagnes, comme de frais ruisselets se forment sur les versants, le mouvement des femmes suédoises étincelle, débordant les organisations traditionnelles.

1. Les développements récents importants affectant les femmes et la réponse des féministes.
2. La position des féministes socialistes à l'intérieur du mouvement féministe et sa relation à la gauche.

La Suède a connu un gouvernement social-démocrate pendant cinquante ans, à l'exception de six années de gouvernement conservateur à la fin des années septante et au début des années quatre-vingts. Le parti social-démocrate a gouverné avec l'aide du Parti communiste de gauche (VPK) pendant les dernières périodes électorales. Je suis moi-même membre du VPK, et j'occupe un siège au conseil communal de Stockholm. Je suis aussi une féministe radicale active. Contrairement aux autres partis politiques suédois, le VPK a choisi de ne pas avoir une organisation de femmes à l'intérieur du Parti. Cependant des milliers de femmes sont actives dans des comités de femmes à l'intérieur du Parti et dans des organisations indépendantes des partis politiques.

Je mentionne cela à titre d'introduction de mon rapport sur les récents développements affectant les femmes, parce que le VPK dans la plate-forme du parti issue du dernier Congrès en mai 1987 établit clairement: «La lutte des travailleuses pour leur libération est connectée à la libération de toute leur classe. Leur combat n'est pas subordonné à la lutte de classe.»



Le marché du travail est organisé en vue d'un appauvrissement capitalistique et les femmes sont toujours subordonnées dans la production et la reproduction. La plate-forme du parti poursuit: «la division du travail, unique en son genre entre les femmes et les hommes, ne pourra se terminer en Suède que par "un combat spécial des femmes"».

Les femmes sociales-démocrates luttèrent pour la journée de six heures avec les femmes communistes et d'autres groupes radicaux, avant les élections générales de septembre cette année. Cependant, le Parti social démocrate a estimé qu'une sixième semaine de vacances était plus importante pour ses électeurs, et les femmes sociales-démocrates ont été débordées. De façon typique pour les organisations contemporaines de mouvements de femmes à l'intérieur d'organisations, les femmes sociales-démocrates acceptèrent et furent englouties dans d'autres questions "politiques". Mais le combat continue pour les féministes socialistes, des pétitions circulent et une grande manifestation est prévue pour le 8 mars, Journée internationale des femmes l'an prochain.

Dans un papier présenté l'an dernier à la conférence de l'EFSF à Madrid, Frigga Haug (RFA) écrivait "Comme l'eau dans les montagnes, le mouvement des femmes se

tarit". Cela m'a amenée à penser à tous les groupes-femmes que je connais et à mon impression très forte que des choses se passent. Et je pense: comme lorsque la rosée descend des montagnes et que de frais ruisselets se forment sur les versants, le mouvement des femmes suédois étincelle, débordant les organisations traditionnelles. Des réseaux de femmes émergent, organisant les femmes pour la paix et contre l'énergie nucléaire dans les pays nordiques. Des femmes s'organisent et portent assistance aux femmes battues, elles créent des réseaux et des centres contre l'inceste, le viol, la pornographie, le harcèlement sexuel au travail. Des femmes architectes constituent des réseaux et discutent environnement à l'intérieur des habitations. Des femmes discutent de la politique syndicale et d'éducation dans des réseaux extérieurs aux organisations syndicales. Des femmes suédoises organisent des cercles d'études autour de divers sujets: la Suède doit-elle ou non rejoindre le Marché commun, ou la sécurité légale des femmes, et bien d'autres encore. Les cours spéciaux concernant des questions femmes prennent de l'extension dans les écoles supérieures populaires et bien souvent il n'y a pas assez de places pour toutes les participantes intéressées.

Il existe aussi un mouvement au sein des organisations gouvernementales. L'exemple le plus récent qui démontre l'importance des activités du Mouvement des femmes a été le Forum nordique qui s'est tenu à Oslo, l'été dernier. Des milliers de femmes venues des pays nordiques se sont rencontrées pour discuter de questions telles que le service militaire féminin, le droit des lesbiennes à l'insémination, les théories féministes en sciences etc.

Personnellement, je crois que toutes ces activités sont d'une grande importance pour la discussion à l'intérieur des partis politiques où est localisé le pouvoir. Les femmes suédoises sont actives à différents niveaux dans la société et j'espère que la compétition entre femmes pourra diminuer lentement quand les femmes de nos groupes entreront sur le marché du travail et feront carrière sans oublier d'où elles viennent et où se situe leur solidarité.

Rapport sur la situation au

DANEMARK

par Dorte Marie Sondergaard

Comme ailleurs en Europe, je suppose, le mouvement des femmes, au Danemark, a un fonctionnement très différent de celui des années septante.

Si on scrute historiquement le développement du mouve-

ment des femmes, on constate qu'il procède par vagues. Il y a des sommets durant lesquels il est très visible et entre ces sommets ce qu'on peut appeler la lutte âpre et ferme contre les institutions. Et c'est ce qui se passe actuellement. Nous avons beaucoup de femmes en politique, dans les syndicats mais également hors des structures, des femmes autonomes qui se réunissent autour d'un thème spécifique. Concernant les groupes ethniques, rien ne se passe réellement. On débat en ce moment de l'opportunité de contraindre les femmes des minorités ethniques à suivre des cours de langue, mais le projet ne passera pas. Cette question n'est pas très prioritaire ni dans le mouvement des femmes ni dans la gauche.

En 1987, une nouvelle loi sur l'égalité des genres a été votée, qui élargit les compétences du comité pour l'égalité (qui dépend du gouvernement) et qui prescrit aux autorités publiques d'agir sur ces problèmes. Cependant, le comité n'a pas autorité en matière de sanctions.

Dans de nombreuses organisations et institutions, ont été créés des comités locaux pour l'égalité. Ainsi par exemple, le syndicat (LO) a des comités pour l'égalité dans quatre-vingts villes danoises. Nous avons à peu près 30% de femmes au Parlement et on observe le phénomène que de jeunes femmes tenaces réalisent des carrières politiques à l'aile droite du spectre parlementaire. Les partis politiques sont très conscients de l'importance de mettre des femmes sur les listes aux élections parce qu'elles attirent des voix. Dans un comité et maintenant aussi dans trois communes, on a décidé de préférer une femme dans une fonction dirigeante quand ses qualifications sont considérées comme équivalentes à celles des autres candidats pour un emploi.

Le mois dernier a eu lieu un grand meeting-égalité des universités. (Dans les universités on trouve à peu près 50% d'étudiantes mais seulement 25% d'enseignantes. Et même moins dans les postes spécifiquement scientifiques).

Les doyens de faculté et le recteur -tous des hommes- ont refusé tout mode de règlements spéciaux qui pourraient atténuer le problème et l'argument qu'ils utilisèrent est que ce genre d'initiative aurait pour effet de faire baisser le niveau. Mais ils ont promis d'essayer de travailler avec leurs propres critères. Une des suggestions les plus intéressantes fut l'idée qu'avoir donné naissance à un enfant devrait constituer un plus sur la liste qualificative au même titre que les publications scientifiques.

Dans certaines écoles, on a expérimenté un enseignement séparé pour les garçons et pour les filles. Les résultats ont montré que les filles y gagnaient en confiance en elles

et de meilleures aptitudes pour les branches techniques et les mathématiques; elles participaient davantage aux discussions et réussissaient mieux leurs examens. Tandis que les garçons fragiles souffraient de la perte de l'attention et de la sympathie de la part des filles. Et les garçons, en gros, ratèrent la modification et la socialisation de leur comportement qui semblent devoir être attribuées en partie aux filles. La campagne «Des métiers masculins pour les femmes» se déroule à présent depuis deux ans. Une évaluation montre que les femmes ont le taux le plus élevé de chômage à la fois dans le secteur des «métiers féminins» et dans le secteur des «métiers masculins» mais que ce taux est pire dans le secteur des «métiers masculins» (métiers masculins: 12% chômeuses, 5,9% chômeurs; métiers féminins: 7,7% chômeuses, 5,5% chômeurs).

La question des quotas est débattue en de nombreux endroits au Danemark. La social-démocratie s'est mise d'accord récemment sur un quota de 40%. Les syndicats sont en train de se réorganiser et le syndicat féminin KAD a été contacté en vue d'une coopération plus étroite sinon une intégration. Le KAD a répondu: Uniquement si nous sommes d'accord avec les quotas, le droit de véto et sur la souveraineté (qui fut repoussée). L'Union des syndicats organise 48% de femmes mais 8% seulement de femmes se retrouvent dans les comités et dans les fonctions politiques de l'Union.

Cet automne a eu lieu à Oslo une grande conférence scandinave du genre féminin (gender conference). Dix mille femmes y ont participé et parmi elles trois mille danoises. Il y eut une très grande variété d'ateliers et cette conférence a suscité au Danemark une intensification de toute une série d'activités. Elle a apporté un regain d'énergie et un nouvel espoir à beaucoup de femmes et favorisé leurs activités.

Une des conséquences fut la création d'un Parti Politique de femmes au Danemark (inspiré par l'Islande). Ce parti politique a été fondé par un groupe de jeunes femmes dans la vingtaine, mères de petits enfants et leurs idées et leurs programmes s'expriment plus ou moins comme suit:

- Jamais les hommes et les femmes ne seront semblables;
- Les enfants sont plus attachés aux femmes qu'aux hommes;
- Les femmes peuvent utiliser leurs compétences pour s'occuper de politique;
- Les secteurs de travail traditionnellement féminins doivent devenir prioritaires et les femmes doivent devenir les dirigeantes de ces secteurs (culture, langues, secteur social);
- Il faut davantage de flexibilité sur le marché du travail, par exemple dans le sens que les soins aux enfants

puissent se pratiquer au lieu où les femmes travaillent.

- Un salaire de citoyen doit être introduit de sorte que les femmes puissent choisir librement de retourner au foyer et partager quelques années avec leurs enfants. Plus tard, elles doivent retrouver une priorité sur le marché du travail.

- De meilleures institutions pour les enfants.

- Une attention aux problèmes d'environnement.

Ces femmes demandent à être respectées en tant que femmes, telles qu'elles sont aujourd'hui.

L'idéologie repose sur la valeur égale comme stratégie vers l'égalité.

Elles ne veulent pas être égales à partir des prémisses des hommes.

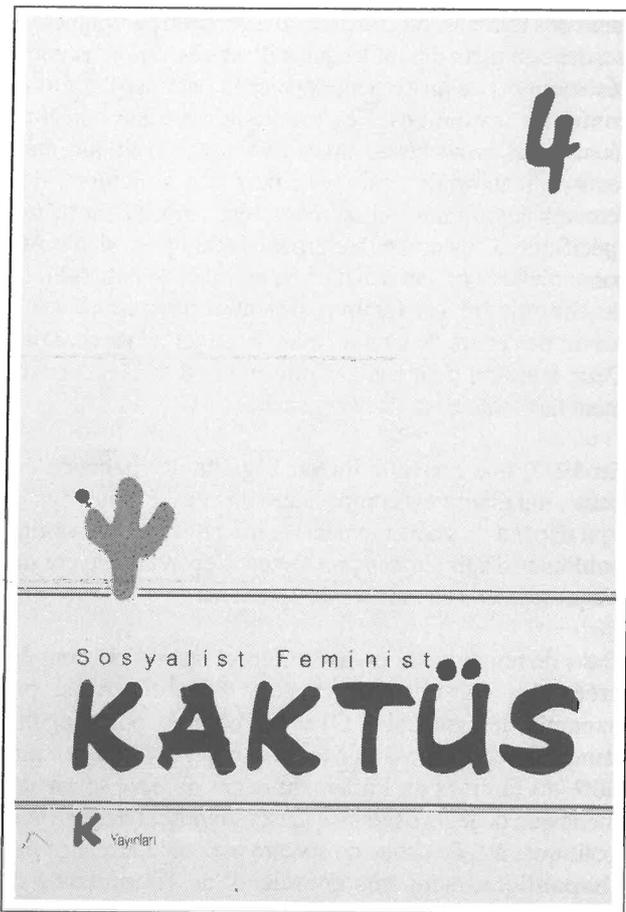
Elles veulent entrer au Parlement et tentent de s'organiser sur une base non hiérarchique. Pas de leader, une rotation dans toutes les fonctions, tout doit être discuté par tout le monde etc...

Rapport sur la situation en TURQUIE

Avant d'aborder les questions concernant les féministes socialistes en Turquie, une brève introduction concernant le Mouvement des femmes naissant est peut-être nécessaire.

Le 12 septembre 1980, le coup d'état militaire a constitué une étape importante pour nous. Avant le coup d'état, aucun mouvement féministe n'existait en Turquie comme tel, alors que nous avions un mouvement de gauche fort, actif, puritain et "macho" de diverses tendances. Lorsque la violente oppression qui suivit le coup d'état commença à s'atténuer, laissant place au désespoir et à l'indifférence politique, quelques femmes dont la plupart avaient une formation socialiste et avaient entendu parler de féminisme quand elles faisaient des études à l'étranger, se mirent à écrire des articles concernant des problèmes de femmes dans une perspective féministe, une expérience sans précédent en Turquie. Elles montèrent alors la première maison d'édition féministe, le «Cercle des femmes», le 8 mars 1984.

Soudain la presse réalisa l'existence des féministes et nous eûmes le bonheur douteux de devenir "convenables" mais cet intérêt ne signifiait pas nécessairement pour nous la "légitimité". Nous augmentâmes en nombre, récoltâmes trois mille signatures pour une pétition adressée à l'Assemblée nationale, demandant l'application de la Convention de l'ONU contre les discriminations contre les femmes. Nous organisâmes une manifestation qui réunit deux mille femmes dans une marche en faveur des femmes battues, la première manifestation du genre après le coup d'état.



Entretiens, les féministes se divisaient en diverses tendances et créaient différentes organisations. Nous nous associâmes dans une Campagne en faveur des femmes battues et nous formons actuellement de «groupes de solidarité» pour les aider. Deux publications parurent à partir du Cercle des femmes: «La féminité», un magazine féministe plus radical et «Le Cactus», un magazine féministe socialiste.

Ces deux groupes ainsi que l'Association contre la discrimination des femmes, une association fondée durant la Campagne et qui a des liens solides avec le Parti socialiste en formation collaborent à la présente campagne.

Après ce bref résumé sur notre très jeune mouvement, je voudrais vous communiquer les derniers développements concernant les femmes en Turquie. Cependant, avant de vous énumérer les défis que rencontre le mouvement féministe, je voudrais souligner que les féministes en Turquie n'ont pas encore été capables de constituer un groupe de pression suffisamment fort pour faire entendre leur voix chaque fois qu'une question qui concerne les femmes est soulevée. C'est pourquoi notre activité concernant ce qui va suivre s'est limitée à écrire des articles dans nos magazines

et à donner des interviews à des quotidiens.

Une nouvelle loi sur le divorce a été votée. Elle a facilité, dans un sens, le divorce, accordant le divorce automatique à des couples qui peuvent se débrouiller pour vivre séparés pendant trois ans mais elle a aussi créé de nouvelles difficultés. Les parties doivent se présenter personnellement devant le juge et le convaincre de leur «sincérité». Une procédure en divorce ne peut être introduite qu'un an après la cérémonie de mariage. Cependant, comme toutes les lois «protectrices», la presse l'a présentée comme protection de la femme. C'est une arme à double tranchant.

A court terme, elle peut rendre la vie des femmes plus aisée et leur procurer une sorte de palliatif, c'est un progrès même s'il n'est que partiel mais à long terme, ce genre de lois reproduisent la position des femmes dans la société car elles sont établies sur l'hypothèse que les femmes sont un groupe inférieur biologiquement et historiquement.

Le ministère du Travail envisage de créer des centres pour femmes au foyer où elles peuvent être réorientées vers des emplois «réels» (en vue d'une sécurité sociale) tels que coudre, tricoter, nettoyer, soigner les personnes âgées et les enfants.

La municipalité d'Izmir a déclaré avoir monté un «refuge pour femmes battues» à l'intérieur d'un home de vieillards. Cependant, les femmes qui s'y sont réfugiées sont tenues, en retour, de soigner les personnes âgées, de cuisiner, nettoyer etc... Le point important (et encourageant) dans ce cas-ci, est que notre campagne en faveur des femmes battues a réussi jusqu'à un certain point, en introduisant ce problème à l'ordre du jour des gouvernements locaux.

La question de la milice (qui s'est posée très récemment) est peut-être bien la plus controversée parce qu'elle a donné naissance à différentes interprétations dans le mouvement féministe lui-même. Certaines femmes estiment que nous devons refuser que les femmes soient enrôlées pour servir le pays dans une fonction militaire et d'autres, qui luttent contre l'idée de milice et de militarisation de la société, globalement pour les hommes et pour les femmes.

Pour décrire la position des féministes socialistes dans le Mouvement des femmes en Turquie, nous devons retourner à l'histoire.

Le féminisme n'a pas touché la Turquie en 68 ni même plus tard. La seule forme de conscience politique que les femmes connaissaient était la lutte de classes révolutionnaire. Après le coup d'état du 12 septembre, la gauche connut une période d'autocritique concernant les valeurs

anciennes et les théories. C'est pendant les années 81-84 que le féminisme fut introduit par des femmes qui remettaient en question leur passé socialiste et leurs antécédents et se mirent à chercher et à découvrir de nombreuses causes de leur oppression de femmes à l'intérieur même de leur lutte pour un monde libre. Les féministes socialistes émergèrent comme groupe dans ce contexte, résultat de longues discussions qui se poursuivront pendant un an et demi, entre elles et avec des féministes plus radicales, défendant un féminisme plus «pur», et les socialistes. La tendance radicale nous accusait d'utiliser les concepts d'une autre théorie pour expliquer l'oppression des femmes alors que les socialistes nous désignaient comme des «femmes petites bourgeoises tentant de mener une obstruction à la lutte véritable» l'une et l'autre positions n'étant pas nouvelles pour des féministes socialistes dans le monde entier. Bien qu'il soit facile de parler en gros de la relation entre les féministes et la gauche, des liens pratiques sont plus difficiles à détecter parce que la gauche, en Turquie, a subi la plus dure défaite de son histoire et n'existe sous aucune forme organisée. En réalité, il existe des hebdomadaires de gauche et des tentatives pour fonder des partis socialistes et communistes (toujours interdits par la loi) mais c'est difficile et parfois dangereux d'exprimer sa sympathie pour certains groupes. Nous pouvons cependant donner quelques exemples récents: aux élections municipales de 1987, certaines socialistes féministes du groupe Cactus coopérèrent avec des candidats socialistes indépendants dans certains districts d'Istanbul. Certaines femmes qui prirent part à la campagne sont aussi membres du parti socialiste en formation.

Enfin quelques remarques concernant les minorités ethniques... La question ethnique est assez complexe en Turquie. La minorité la plus importante (à part les minorités chrétiennes d'Arméniens officiellement reconnues, les Juifs et les Grecs) c'est-à-dire les Kurdes, n'est pas reconnue par l'Etat comme une nation de plein droit. De plus le problème Kurde est concentré dans une région isolée (Sud-Est de la Turquie). Les Kurdes sont une nation dispersée, certains vivant en Iran et en Irak. Leur cas est différent, disons des Noirs vivant dans les villes en Angleterre. Quand des Kurdes quittent leur région et s'installent dans les villes de l'Anatolie de l'ouest, ils sont assimilés et perdent leur identité nationale. Il faut se souvenir qu'il n'existe pas de différence de couleur pour identifier des Kurdes qui parlent turc et qui peuvent devenir membres du Parlement et même ministres. Les Kurdes qui subissent une très sévère oppression civile et militaire sont ceux qui vivent au Sud-Est de la Turquie et qui ne parlent pas turc.

Les féministes n'ont pas de liens avec les femmes Kurdes qui vivent dans leur propre territoire et les liens éventuels

avec des femmes kurdes d'Istanbul ou d'Ankara sont, par définition, d'une nature différente. Les problèmes ou les priorités des femmes des minorités ethniques ne sont pas au programme des femmes féministes pour le moment.

Mais nous sommes un jeune mouvement et il y a beaucoup de questions importantes qui ne sont pas encore à notre programme comme par exemple la lutte des classes. On doit également garder à l'esprit que les nationalistes kurdes, eux-mêmes, ne sont pas intéressés par les problèmes des femmes. Le dirigeant d'un des groupes kurdes les plus importants, le fameux APO, a dit dans une interview que leur groupe est contre la famille parce qu'elle constitue une entrave pour les hommes qui doivent prendre les armes et combattre. Les conditions matérielles pour l'émergence d'un Mouvement de femmes ou de féministes n'existent pas parce que des relations précapitalistes prévalent dans ces régions, spécialement dans les structures familiales.

Rapport sur la situation en

HOLLANDE

par Drs. José A.A. Maas.

Elle est immigrée et se définit comme une anthropologue culturelle/sociologue non occidentale.

Pour des raisons techniques, le rapport de José A.A. Maas n'a pas pu être traduit dans sa totalité. En voici de larges extraits.

INTRODUCTION

On peut supposer qu'organiser une conférence socialiste féministe implique une signification spécifique.

La question est de quelle signification s'agit-il et à qui est-elle utile? Le concept de socialisme féministe signifie-t-il que chaque femme est une travailleuse et que la formulation de ce concept suffit à unir toutes les femmes pour une lutte commune! Suffit-il que les femmes blanches, noires et immigrées se sentent opprimées d'une manière universelle! Les analyses des féministes blanches occidentales peuvent-elles satisfaire chaque femme de ces groupes?

Et ces analyses des féministes blanches occidentales sont-elles suffisantes et satisfaisantes pour tout le monde, pour combattre tous les hommes et leur position dominante dans les relations individuelles et les circonstances économiques? Est-il impossible d'utiliser ces analyses pour combattre certaines formes d'oppression ensemble avec les hommes?

La troisième conférence qui s'est tenue à Madrid n'a pas présenté beaucoup de femmes noires et immigrées vivant en Europe et c'est pourquoi je désire de nouveau parler en leur nom et au mien.

J'espère avoir l'occasion de montrer à nouveau clairement qu'il y a une relation entre les conditions socio-économiques des femmes du prétendu Tiers-monde et la situation que les femmes noires et immigrées doivent affronter en Europe. (Et que l'oppression des femmes blanches a un rapport certain avec cette oppression).

Je pense que si toutes les femmes socialistes féministes (généralement blanches?) désirent réellement trouver des solutions internationales aux problèmes de caractère (négatif) national et international qu'elles rencontrent, elles doivent développer et réanalyser certains concepts théoriques. Non seulement le sexisme et le classisme, mais aussi le racisme et leurs rapports réciproques, doivent être réanalysés.

Déjà les définitions existantes de concepts tels que «travail domestique», «reproduction», «division sexuelle du travail» doivent être complétées par l'analyse de ces formes d'oppression que sont la discrimination et le racisme qui influencent la vie des femmes noires et immigrées et celle de «leurs» hommes et leurs enfants. Et pas seulement la leur mais également celle des Blancs. Une des méthodes pour travailler dans ce sens est de reconsidérer l'histoire et la position des femmes dans ce contexte. Il y a déjà eu de nombreux travaux dans ce domaine mais la plupart de ces recherches ont négligé d'intégrer les situations vécues par les Noires ou autres femmes colonisées.

Et dans le cas des femmes noires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique ou des Caraïbes, il y a eu un long temps de souffrances causées par une discrimination proportionnelle à la couleur de leur peau. A mon avis, cette discrimination (pendant des siècles) explique également l'absence d'analyses sur leur situation, même dans les définitions des féministes occidentales. L'analyse historique de ces groupes montre la domination des Noirs par les Blancs et pourquoi les choses évoluèrent dans cette voie. Cette discrimination est responsable d'une situation dans laquelle les Noirs et les immigrés ne sont pas les bienvenus dans une Europe (occidentale) dominée par des Blancs ni aux Etats-Unis et de toute une série d'activités négatives dirigées contre eux. Le nombre croissant de confrontations (politiques) entre les membres des prétendues minorités ethniques et les populations indigènes des pays d'Europe et des USA réclame une clarification.

ANALYSES BLANCHES

Rhoda Reddock, une scientifique de Trinidad et Tobago, définit le féminisme comme: «la conscience des femmes

de leur oppression en tant que sexe et leur lutte continue contre cette oppression». Elle dit que la manière dont on doit analyser les relations hiérarchisées d'oppression entre hommes et femmes, doit être différente selon le lieu et l'époque. Ainsi la lutte et la résolution des problèmes prennent des formes différentes.

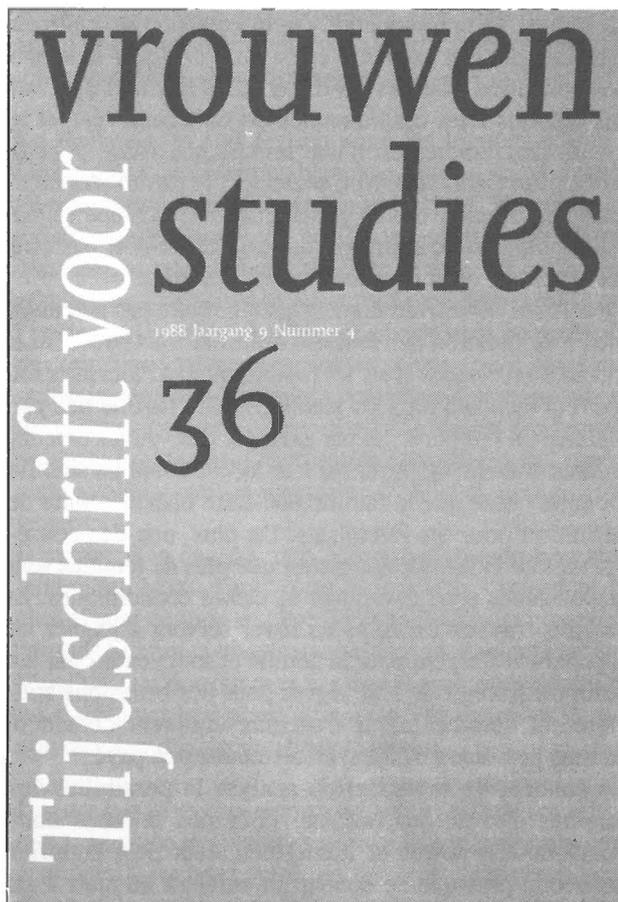
Les théories positivistes utilisées par les scientifiques et les féministes occidentales ont presque toujours négligé (négligent) la réalité des peuples noirs et immigrés, qu'ils vivent dans leur «Tiers-monde» ou dans le «Premier». Les femmes de ces groupes ne font pas vraiment partie de leurs analyses. Pratiquement ces analyses s'appuient uniquement sur la seule réalité blanche tout en la projetant sur la vision du monde des femmes noires et immigrées.

Et ce qui demeure du contexte de leur situation sociale et économique est irréel pour elles et leurs semblables. Les féministes négligent souvent l'oppression basée sur la couleur de la peau (non-blanche), les valeurs culturelles autres et l'exploitation économique. Le racisme comme forme extrême de répression n'est pas défini.

Dans la dernière Conférence, le trafic de femmes asiatiques et latino-américaines a été ignoré dans le sens qu'on n'a pas posé la question de savoir pourquoi ces choses se passaient.

Je vais poser ici quelques questions théoriques pratiques:

- Pourquoi l'exploitation de la reproduction des femmes noires n'est-elle pas étudiée avec une attention sérieuse pour la classe politique, les socialistes ni même par les féministes?
 - Comment se fait-il que la vente et l'enlèvement de bébés noirs ne suscitent pas une tempête de protestations de la part des Blancs et des féministes?
 - Comment se fait-il qu'il se développe une énorme discussion au sujet de la technologie de pointe médicale quand des femmes blanches se mettent à reproduire des enfants pour des «parents» blancs?
 - Pourquoi le paiement de ces mères blanches est-il un sujet de discussions féministes et de querelles?
 - Comment se fait-il qu'il y ait une lutte juridique autour des droits dans ce type de grossesse, cette vie non-née et la position des nouveaux «parents»?
- Encore une fois: pourquoi pas autour de la situation de ces femmes noires qui perdent leurs bébés parce qu'elles sont trop pauvres.
- Ce manque de discussion ne tient-il pas au fait que les Blancs se figurent qu'ils accordent une sorte d'aide au développement de cette manière?
 - Ou bien la cause réside-t-elle dans l'existence d'un préjugé, également présent chez les femmes blanches, que les femmes noires (et aussi «leurs» hommes) dans le «Tiers-monde» ne se soucient pas tellement de leurs enfants?



- Et pourquoi néglige-t-on le fait que ces bébés noirs ont tant de problèmes dans leur nouvelle société éminemment hostile?
- Etes-vous capables de vous rendre compte que cette absence d'intérêt réel est due à une forme de racisme ou à une idéologie néo-coloniale?

Avec ces questions, je ne veux pas suggérer que ces bébés noirs n'ont pas le droit de vivre. Et je ne veux pas non plus attaquer les Blancs qui ont adopté un tel enfant parce que la plupart d'entre eux ont agi mus précisément par des idées positives. Mais le fait que ce trafic existe est une raison suffisante pour s'en occuper. La situation économique dans les pays du «Tiers-monde» doit changer de sorte que les femmes noires puissent y gagner des salaires décentes. Une des choses que les féministes «blanches» peuvent faire, est de reconsidérer leurs concepts de manière à prévenir l'installation d'un fossé entre elles et les femmes d'une autre couleur de peau et d'une autre culture, comme l'ont fait les scientifiques du 19e siècle.

Il est évident que les analyses concernant le «travail do-

mestique», la «reproduction» et la «division sexuelle du travail» sont une première étape pour critiquer la vision de domination mâle des XVIIIe et XIXe siècles. Le travail des femmes dans ces domaines est un travail réel, et le travail des femmes est d'une importance vitale pour la production capitaliste. Non seulement le travail rémunéré mais également le travail gratuit des femmes a une valeur économique et doit être payé. Mais ce ne doit pas être seulement un droit pour les femmes blanches.

Le concept de «travail domestique» ne colle pas tellement bien à la situation des femmes noires et immigrées. «Le travail domestique» dans les familles non occidentales est souvent étendu à tous les membres. Une famille liée par mariage en fait partie, et par exemple des veuves et leurs enfants doivent s'appuyer sur leur aide. La famille signifie ici autre chose que la famille nucléaire blanche, unité de définition pour les féministes. De plus, une des conséquences de la famille élargie est que plus de femmes sont responsables pour davantage de tâches économiques. Et certains travaux exécutés au foyer servent à gagner un supplément d'argent pour la famille et sont vendus par les femmes. Il s'agit de leur argent pour des occasions spéciales et comme tel, il n'est pas vraiment considéré comme provenant d'un travail de femme non payé.

Le concept de reproduction analyse la possibilité des femmes d'avoir des enfants. Pour des femmes non-occidentales, noires et immigrées, cela peut signifier beaucoup plus que de donner un enfant à un mari légal dans une famille nucléaire. On doit plutôt voir l'enfant comme une contribution à la famille élargie, comme une partie dans un tout d'importantes relations avec une autre famille, de valeurs économiques et de propriétés. La responsabilité de prendre soin d'une femme donnée peut devenir la responsabilité d'un autre membre du groupe.

Ainsi la famille nucléaire n'est pas une unité d'analyse prenant en compte toutes les situations où des femmes peuvent vivre et travailler.

La division du travail dans certaines cultures peut inclure plus de tâches économiques et de responsabilités dans des relations de parenté visibles et invisibles que dans les familles blanches.

Prenez par exemple la place indépendante et commerciale qu'occupent les femmes noires en Afrique occidentale sur les marchés agricoles. Ou la manière dont les femmes noires afro-caribéennes et afro-américaines organisent leurs relations sociales et économiques avec les hommes et les enfants.

Par conséquent il n'est pas juste que des Blancs (et les hommes et les femmes et les féministes) «utilisent» leurs analyses blanches de leur réalité pour juger que les femmes non-occidentales, noires et immigrées, sont opprimées de la même manière qu'elles le sont.

En disant cela, je ne veux pas dire que les hommes noirs et immigrés ne veulent pas dominer «leurs» femmes. Mais il y a plus d'une face à une médaille. L'une est que cette oppression, par rapport au monde extérieur, peut être ignorée par les femmes noires et immigrées, parce qu'elles partagent avec «leurs» hommes le fait d'être opprimées de la même manière par les Blancs. Un fait qui est négligé par la plupart des scientifiques occidentaux. En second lieu, à cause de ce que j'ai dit précédemment: utiliser des concepts blancs peut donner une analyse fautive de l'oppression.

Et ces deux «ignorances» sont des vues ethnocentriques qui interdisent dans nombre de cas une coopération entre les femmes noires ou immigrées et les femmes blanches.

EN HOLLANDE

Il me semble que la Hollande est l'exemple type d'un pays qui fut colonisateur. Elle demanda à des milliers de travailleurs soi-disant invités de venir dans les années soixante et septante occuper les postes de production bon marché et sales. A ce moment-là, c'était nécessaire à cause du boum économique de la productivité consécutif à la guerre, et à cause du manque de main d'œuvre. Des travailleurs non qualifiés arrivèrent en Hollande d'Espagne, de Grèce, d'Italie, d'Egypte, du Maroc, de Turquie, de Yougoslavie et d'autres pays. La décolonisation amena des gens d'Indonésie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des îles Moluques, du Surinam et des Antilles néerlandaises. Aujourd'hui six cent mille hommes, femmes et enfants de ces nationalités vivent en Hollande.

Le gouvernement hollandais les qualifie de «minorités ethniques» ou d'«étrangers» même quand ils possèdent un passeport hollandais.

Outre les populations que j'ai nommées, le gouvernement qualifie aussi d'«étrangers» des membres de minorités tels que les Gitans et les forains. Le gouvernement considère que ces «minorités» ont et (causent) les mêmes problèmes d'intégration dans la société hollandaise et il développe une «Politique des minorités».

Le «Vreemdelingenwet» (1) de 1965, le «Wet op de buitenlandse arbeiders» (2) de 1979, le «1 novemberwet» (3) et le «Minderhedennota» (4) de 1983 qui sont des lois et notes gouvernementales concernant les droits des «étrangers», sont reconsidérées actuellement. Si la nouvelle loi sur les «étrangers» est acceptée par les Chambres, cela impliquera que les étrangers de provenance extérieure à la CEE (dont fait partie la Hollande) ne seront plus autorisés à travailler en Hollande à moins de pouvoir prouver qu'ils ont un contrat d'au moins trois ans et un logement «approprié».

A cause de cette politique négative, les gens de couleur et

les immigrés sont de plus en plus déclarés indésirables en Hollande: présenter l'aspect d'un «étranger» est suffisant pour entraîner une discrimination active et passive dans les conditions de vie, de logement, d'éducation et de travail.

Pour plusieurs groupes (les Moluquois) le chômage atteint 80%. Pour les femmes turques travaillant dans l'industrie de l'habillement il est de 90%.

Pour les femmes de ces groupes qui ne possèdent ni passeport hollandais ni permis de résidence, cela signifie une situation incertaine. Si elles sont mariées avec un autre travailleur migrant ou un réfugié, elles sont totalement dépendantes de son permis officiel de travail ou de séjour en Hollande. Si elles sont indépendantes, elles doivent avoir un revenu (minimum) suffisant et un logement «approprié» pour pouvoir rester. Si elles sont divorcées et n'ont pas ce revenu minimum et le logement pour elles (et leurs enfants) elles deviennent illégales et elles sont mises à la porte du pays (avec eux). Même si elles ont vécu et travaillé (et payé leurs taxes) durant de longues années dans la société hollandaise. On retrouve la même situation pour les femmes réfugiées politiques après un divorce.

Les femmes immigrées mariées (ou non) avec un autre immigré sont obligées de travailler pour avoir suffisamment d'argent pour la famille. Généralement elles travaillent dans les boulots insalubres et mal payés même lorsqu'elles ont une éducation moyenne ou supérieure comme c'est le cas de la plupart des femmes réfugiées.

Elles accomplissent aussi toute une série de travaux illégaux encore plus mal payés et si elles se font pincer par la police fiscale elles en paient les conséquences tandis que les employeurs illégaux ne sont pas poursuivis sérieusement.

Le gouvernement développe des projets concernant le travail des femmes noires et immigrées où l'on peut voir une sorte de marché du travail ethnique. De sorte qu'il en résulte de plus en plus un isolement dans la société hollandaise plutôt qu'une intégration (Kempadoo 1986).

En général, elles obtiennent un travail sur projet dans les mêmes industries où elles ont déjà été actives.

A cause de problèmes de toutes sortes qu'elles rencontrent dans le travail et dans leurs relations avec la population, à cause des permis, des enfants et de l'étrange culture hollandaise, un nombre croissant de femmes noires et immigrées se prostituent. Ce n'est que très récemment qu'une

attention officielle à ce problème s'est manifestée. Un appui des femmes blanches pour lutter contre ce genre de trafic est en train de se développer.

En Hollande, la coopération entre les femmes noires et immigrées et les femmes blanches dépend de l'existence de ressources et d'initiatives individuelles. En général il existe une politique de soi-disant soutien de la part d'institutions gouvernementales en faveur des «minorités ethniques». Mais dans la vie quotidienne cela signifie que l'argent qui leur est destiné est sévèrement contrôlé par des organisations municipales ou privées blanches. Cette politique est la même pour des projets éducationnels, d'emploi ou culturels. Par exemple, le Centre des femmes noires et immigrées d'Amsterdam lutte depuis des années pour avoir son centre autonome de documentation et de lecture.

Il existe, je le déclare, deux cercles de femmes en Hollande: l'un blanc, l'autre noir et immigré. Cependant les choses sont en train de changer pour le dernier groupe (et certaines femmes blanches y aident réellement) grâce à l'énergie que des femmes noires et immigrées déploient pour réclamer leur place et prendre leurs responsabilités afin d'exister dans la société hollandaise.

J'espère que je vous ai rendu acceptable l'idée de considérer que la position des femmes noires et immigrées n'est pas si simple à analyser selon les concepts féministes occidentaux de travail et de relations de pouvoir. Et que ces femmes ne peuvent pas être vues comme des personnes isolées de leurs semblables et de leur culture. Elles semblent avoir moins de droits que les femmes blanches en Hollande et dans les autres pays européens et occidentaux. A cause de cette répression et du manque d'espace où vivre, elles ont un droit à développer leurs propres théories sur leur identité et leurs conditions économiques. Lorsque les femmes blanches leur donneront espace et énergie pour soutenir ce droit, il sera intéressant pour les femmes noires et immigrées de travailler avec elles.

Si cette coopération ne se réalise pas, le capitalisme continuera à exploiter tout le monde: les blancs, les noirs et les immigrés/femmes, hommes et enfants.

Je termine (de nouveau) en lançant un appel à la solidarité parce que je crois que de nombreux changements doivent être amorcés par les femmes. Et les femmes blanches doivent avoir le courage de donner à la «solidarité internationale» la valeur qu'elle mérite.

Amsterdam 1/12/1987-1/10/1988

3852 PLA - new

FEMINISMES

autour de la Méditerranée

La Grèce au début juillet 88. La chaleur du climat, 47° à l'ombre, et celle des femmes, venues non seulement des pays de la Méditerranée mais aussi d'Europe et d'Amérique du Nord. Nous étions réunies pour un programme d'été sur l'éducation féministe organisé par Kegme, l'Institut des Etudes Féministes de la Méditerranée¹. Kegme avait invité des expertes en éducation féministe à animer des ateliers auxquels participaient des grecques du mouvement des femmes officiel ou autonome. Mon propos n'est pas de rapporter les exposés et discussions des ateliers car ils feront l'objet d'une publication de Kegme mais de faire une esquisse du néo-féminisme dans quelques pays de la Méditerranée à partir des conversations menées en marge du colloque. Il ne s'agit que d'une esquisse car je n'ai eu ni le temps ni le courage (il faisait si chaud et j'étais aussi un petit peu en vacances) d'interviewer des féministes de tous les pays représentés. Alors voici l'histoire du mouvement des femmes dans quelques pays méditerranéens, telle que ces féministes me l'ont racontée ou l'ont écrite pour les participantes au Colloque.

TURQUIE

La lutte contre les violences faites aux femmes

Sirin Tekeli était professeur de Sciences Politiques à l'Université d'Istanbul jusqu'au coup d'état en 1980 et comme d'autres professeurs elle a démissionné lors de la mise en place de la dictature. Sirin me dit: «je suis une féministe indépendante et réformatrice» ce qui ne l'empêche pas de soutenir les actions de femmes plus jeunes et plus radicales. Sa position est l'aboutissement d'un travail et d'une réflexion: Sirin pense en effet qu'un féminisme indépendant «réformiste» est nécessaire pour atteindre de plus larges couches de femmes et pour soutenir le féminisme radi-

cal. En 1981, avec un groupe de six femmes, elle démarre. Bientôt elles sont cinquante: des intellectuelles, des femmes de milieu aisé. Elles veulent faire des dossiers sur les questions spécifiques des femmes.

En 1982, elles organisent le premier symposium à Istanbul et demandent à Gisèle Halimi, parce que d'origine algérienne et avocate engagée politiquement, de venir et de prononcer pour elles pour la première fois en public le mot «féministe». A ce symposium participent d'autres oratrices dont un psychiatre homme, une

femme non féministe et des femmes universitaires d'âge moyen et de milieu aisé. La salle est comble: cinq cents personnes pour la plupart des jeunes femmes, des étudiants, quelques femmes au foyer. Les femmes travailleuses sont absentes, le symposium ayant lieu en semaine.

Dans un hebdomadaire, SOMUT, elles reçoivent une page où elles accueillent les écrits de femmes ayant une perspective de femmes. Il n'y a pas de hiérarchie, pas de noms. L'impact est énorme. Elles sont soutenues par les un(e)s, violemment critiquées par d'autres, les kémalistes qui les accusent de diviser

les forces progressistes. Après six mois, les matériaux à publier viennent à manquer, la direction du journal est moins sympathisante, elles arrêtent.

En 1984, Women Circle, la première maison d'édition féministe, est créée par un groupe de femmes qui éprouvent la nécessité de travailler plus en profondeur. Elles traduisent, publient et organisent en 1986 la campagne des pétitions, première action dirigée vers la société dont le but est d'amener la question des femmes sur la place publique et de légitimer le féminisme. La pétition est mise au point par un comité à partir d'une convention internationale et com-

(1) KEGME, Institut d'Etudes des Femmes de la Méditerranée, 192/B Leoforos Alexadras, Athènes, Grèce 11521, Tél. 643. 6436 643. 6604.

TUNISIE

1930: influence du Kemalisme sur les jeunes intellectuels de Tunis: ils admettent Ata Turk et tentent d'interpréter la religion islamique d'une manière progressiste.

L'Association des Femmes et le Parti Communiste sont contre le colonialisme.

1956: indépendance de la Tunisie. Bourguiba est au pouvoir. Une association de femmes est liée au Parti du président.

1958: la loi impose désormais le «Code du Statut Personnel» (contre la polygamie, le mariage forcé, le divorce).

de 1966 à 1974: série de procès politiques, des gens de gauche dont des femmes sont emprisonnés.

1978: le syndicat veut organiser une conférence sur le travail des femmes avec des journalistes, des avocats, des universitaires. Mais la grève générale éclate et le syndicat est cassé.

A partir de ce moment-là, les femmes et les étudiants se rencontreront dans les maisons de la culture. On projette des films de femmes dans les ciné-clubs.

1979: pour la première fois le 8 mars est célébré, il l'est toujours par les étudiantes des organisations de femmes. Le premier colloque maghrébin est organisé par la commission syndicale des femmes dans le syndicat.

porte quatre points: révision du système légal, (la notion de chef de famille dans le code civil entre autres), demande d'emplois pour les femmes, de garderies et abolition de l'éducation sexiste. Le mot féminisme est délibérément évité.

Elle récolteront trois mille signatures, dont celles de femmes au foyer, d'ouvrières, d'employées, de journalistes et de la plupart des artistes connus. Les médias manifestent dès lors plus d'intérêt et de tolérance pour les femmes.

Cette année-là, la femme du premier ministre crée «La fondation pour la promotion et le renforcement des femmes». Il s'agit de don-

ner à l'Europe une image libérale de la Turquie. La fondation relaie l'action des femmes contre la violence faite aux femmes. Elle est soutenue par le gouvernement et les milieux d'affaires. Il n'est pas impensable qu'elle vise à casser le féminisme naissant.

Cette année-là aussi, des jeunes femmes entrent dans le mouvement, elles ont soutenu la campagne des pétitions quoique trop légaliste à leur goût. Elles sont plus radicales, ainsi le groupe CACTUS (socialistes féministes). Une nouvelle mobilisation se fait à partir d'un procès où un juge se réfère à une phrase du Coran pour justifier la violence envers les femmes.

Les femmes réagissent et envoient des télégrammes de protestation au juge. Elles organisent une manifestation contre la violence contre les femmes. Cette manifestation est autorisée par la police car celle-ci ne trouve pas les femmes dangereuses (il y aura quand même un policier pour cinq manifestantes!). Deux mille femmes (elles en attendaient deux cents) viennent manifester. C'est la première manifestation après le coup d'état et la première sur une question qui concerne les femmes. La légitimité de la violence contre les femmes est pour la première fois officiellement mise en cause.

Octobre 87: elles organisent un festival sur le même thème et bien que cette question soit dramatique, elles veulent que ce soient la solidarité et la force des femmes qui apparaissent. Une place symbolique est choisie, une église byzantine et des maisons ottomanes, symboles des deux pouvoirs. Au milieu, les stands et des groupes de dis-

cussion. Le festival permet de trouver l'argent qui financera la publication de leur livre.

Autre manifestation: le «musée temporaire des femmes». Là sont exposés des ustensiles de ménage quotidiens: fer à repasser, casserole et autres avec au-dessous, comme dans les musées, une pancarte indiquant «fer à repasser». Il y a des «coins» qui prêtent à réflexion, comme le coin avec une mariée en robe de cérémonie faisant la vaiselle, ou encore le coin hygiène intime avec tampax et bandes hygiéniques. Trois mille personnes visiteront l'exposition. Les féministes donnent des conseils en cas de violence et proposent des amendements légaux.

Il y a en Turquie plusieurs groupes féministes (féministes socialistes, radicales, réformistes) et la coordination entre les différents groupes se fait au sein d'un comité qui se réunit tous les quinze jours pour organiser des campagnes.

ISRAEL

Le mythe de l'égalité des pionniers des Kibboutz

Esther Eillam qui s'occupe d'un Centre d'accueil pour les femmes violées me raconte les débuts du féminisme en Israël. A la fin de l'année 1971, deux groupes féministes démarrèrent en même temps. L'un à Jérusalem avec des femmes de gauche, des journalistes pour la plupart qui avaient pris contact avec les étu-

diantes et donnaient des conférences sur les questions des femmes. L'autre à Haifa, fondé par des immigrantes juives américaines dont Marsha Friedman, professeur de philosophie. Marsha Friedman recevait beaucoup d'informations et de publications des Etats-Unis, elle photocopiait et faisait circuler les textes de

Betty Friedan. Son groupe était composé d'amies et de personnes de l'université. Lors d'une interview pour un magazine, elle déclara: «Les gens me demandent ce que fait mon mari et jamais ce que je fais». Cela frappa Esther qui lui écrivit aussitôt. Marsha Friedman répondit, lui donnant des adresses de femmes à contacter et, en 1972, Esther organisait une réunion à Tel Aviv: quatre femmes y participèrent!

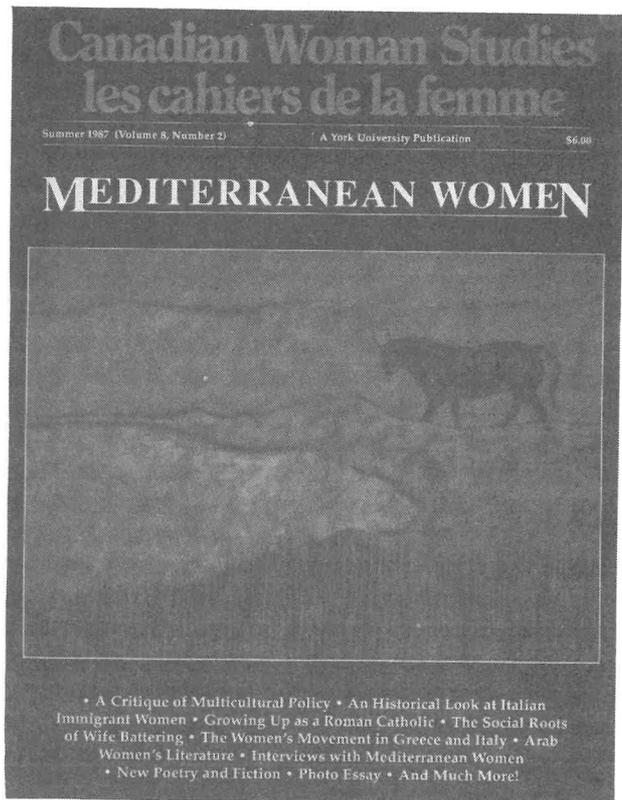
Ces groupes féministes se réunissaient régulièrement. Ils étaient en contact, bien que très différents les uns des autres, et s'occupaient des mêmes problèmes: l'égalité des hommes et des femmes et le mythe de l'égalité des pionniers, la loi sur le divorce, le partage des rôles dans la famille.

C'est en 1975 que le mouvement féministe devient officiel en Israël. Après la guerre du Kippour, les gens ont critiqué le gouvernement et les féministes ont participé à cette critique jusque dans les années 77. Le vent soufflait dans le sens d'un changement de société et les féministes étaient invitées à la radio et à la télévision. Depuis les élections de 77, plus un mot sur les femmes. La loi sur l'avortement qui était restrictive fut encore limitée et les recommandations faites par la Commission pour le droit des femmes, créée par le gouvernement en 1974, furent rarement suivies d'effet. Cette commission cessa ses activités en 1978.

De 1975 à 1978, les féministes de Tel Aviv, dont Esther, vont se battre pour ouvrir un Centre de crise pour les femmes violées. Les autorités locales finiront par subsidier le Centre qui fonctionne avec trois coordinatrices à mi-temps. Il y a une permanence téléphonique 24 heures sur 24. Le Centre qui a une approche holistique se préoccupe de la situation globale de la femme: justice, police, hôpital, famille. Les organisatrices font des conférences pour les policiers.

Esther pense que le nombre de femmes féministes a augmenté. Elles sont plus nombreuses à se dire féministes. En 1984 naît une nouvelle organisation qui s'appelle «le Réseau des Femmes Israéliennes» dont l'objectif est de faire du lobbying, de pousser les partis politiques à inclure plus de femmes. Pour Esther, un parti féministe pourrait avoir un certain succès car les femmes veulent la paix et, à propos de paix, Esther me raconte encore que depuis quatre mois, des femmes habillées de noir, avec des pancartes, occupent les croisements dans trois villes d'Israël, chaque vendredi de une heure à deux heures. Il ne leur faut pas de permission quand elles sont moins de cinquante participantes. Le 4 juin dernier, les femmes en noir ont conduit la manifestation de Tel Aviv regroupant douze organisations pour la paix.

*Propos recueillis
par Nadine Plateau*



YUGOSLAVIE

Féminisme d'hier et d'aujourd'hui

par Vanda Krajinovic

Cent Féministes indépendantes réunies pour leur première conférence, en décembre 1987 à Ljubljana, ont proclamé dans la motion finale que: «Elles constituent maintenant des groupes légalement établis sur le territoire de la Yougoslavie: elles aideront à constituer et à organiser d'autres groupes (en plus des six qui existent déjà, trois à Zagreb en Croatie, deux à Ljubljana en Slovénie et un à Belgrade, capitale de la Serbie et de la Yougoslavie). Elles ont affirmé qu'elles s'opposent à

la violence masculine, ouvriront des centres ou des maisons de refuge et créeront des services téléphoniques d'urgence, style SOS. Elles défendent une sexualité féminine librement choisie et le lesbianisme, et elles vont démarrer aussi rapidement que possible la publication d'un journal féministe commun pour toute la Yougoslavie, sous une forme à déterminer».

Ces jeunes femmes ne connaissent rien des débuts du féminisme dans leur pays; leurs mères n'en savent pas

plus si elles ont moins de cinquante ans, et les anciennes féministes encore en vie ont appris au cours des années de l'après-guerre à ne pas parler et à ne pas écrire sur ce sujet. Après la Deuxième Guerre Mondiale, les historiens ont purement et simplement écarté toute l'histoire du féminisme comme celle d'un passé bourgeois rétrograde.

Et pourtant au XIX^e siècle, au moment de la naissance des idées et des idéaux socialistes, de jeunes héroïnes (jusqu'ici complètement inconnues du public) mirent en avant la question du suffrage des femmes. Dans les années 1880, des villes

comme Novisad, Zemun et Belgrade eurent des associations de femmes, organisées surtout autour de la question de l'émancipation nationale. Après la libération complète du pays, d'autres clubs de femmes bénévoles et philanthropes se sont créés qui dans les années 1920, ont formé une organisation générale appelée Alliance des Sociétés de Femmes Yougoslaves.

A cette époque, la première génération des femmes formées à l'Université travaillait déjà avec la seconde génération et publiait une revue féministe indépendante «Le mouvement des femmes» qui a paru de 1921 à 1939. En 1927, quelques

féministes ont créé un «Parti Politique des Femmes». Elles exigeaient le droit de vote, la prise en charge sociale des plus pauvres, une attitude de compréhension pour la prostitution. Elles travaillaient activement à des campagnes littéraires, à l'éducation générale des paysans et des travailleurs, elles publiaient des livres de femmes et des bibliographies des écrits de femmes. Selon les historiens officiels yougoslaves, même les plus récents, tout ce féminisme était simplement rétrograde.

Quand la monarchie yougoslave entra dans la période de dictature précédant la Deuxième Guerre Mondiale, les féministes étaient encore actives, elles construisaient des hôpitaux et protestaient contre la guerre à venir. Dans les notes prises lors du dernier meeting de l'Alliance en 1940, on peut lire ce dernier message féministe: «Sœurs féministes, rejoignez les forces de l'anti-fascisme». D'après de nombreux témoignages personnels, les femmes ont été très peu nombreuses parmi les fascistes de l'intérieur, et les féministes pouvaient difficilement se retrouver parmi les collaborateurs puisque leurs causes progressistes n'étaient pas très éloignées des revendications féministes actuelles, telles que avortement libre, égalité des chances au travail, le partage après divorce etc. Durant la guerre et jusqu'à 1954, les femmes firent partie de l'AFZ (Front antifascistes des femmes) qui

fut aboli par un décret de l'actuel gouvernement et jamais remplacé par une autre organisation de masse des femmes. Vers 1956, la Yougoslavie connut les marchés libres, les concours de coiffure et quantité de travailleuses domestiques non payées - comprenez les ménagères- décrites à l'époque par Leasan Handjlomercic, aujourd'hui professeur et membre de l'Académie des Sciences, comme la base de l'économie nationale, sans droits à une sécurité sociale propre, à des vacances ni à une pension. Ce fut probablement le premier ouvrage universitaire de cette sorte au monde, mais il est toujours complètement inconnu.

Les féministes d'aujourd'hui sont toujours confrontées aux mêmes problèmes plus à quelques autres comme la sérieuse crise actuelle de l'Etat. Elles ne sont pas prêtes à agir puisqu'elles sont coupées de leur héritage, n'ayant même pas connu les faits concernant les femmes issues des mouvements des travailleurs, des paysans et des féministes du passé luttant pour leurs droits propres.

Les vingt dernières années du féminisme mondial sont largement inconnues aussi en Yougoslavie et les pays les plus proches comme l'Italie ou la Grèce n'ont jamais été présentés d'un point de vue féministe. Communiquer est certainement devenu une nécessité urgente.

Traduit de l'anglais par N. P.

ESPAGNE

1974: fin de la dictature. Un mois après la mort de Franco, les femmes des partis et des syndicats se retrouvent pour discuter des grands problèmes, travail égal, avortement, divorce.

Elles vont lutter ensemble pour ces questions, même si pas mal d'entre elles quittent les partis politiques et les syndicats de gauche pour fonder des groupes autonomes.

1983: le parti socialiste arrive au pouvoir et va installer une administration publique destinée à promouvoir l'égalité. La majorité de ces fonctionnaires sont des femmes et des féministes qui soutiennent les groupes de femmes, les études féministes. Les groupes indépendants sont de petite taille, spécialisés (santé, éducation, art) et en contact informel les uns avec les autres. Dans huit universités, des études féministes ou des séminaires sur les femmes (histoire et littérature) ont été créés. Les lieux de rencontre des femmes sont les librairies féministes qui organisent des activités comme promouvoir la littérature des femmes. L'«Instituto de la Mujer» qui fait partie du Ministère de la culture et a un budget propre est chargé de promouvoir l'éducation des femmes grâce à des projets qui visent à éliminer le sexisme dans les programmes et les livres. Un des sujets de débat au sein du mouvement féministe: le féminisme doit-il collaborer avec les institutions ou non?

GRECE

L'expérience du Pasok

Extrait de «*the Contemporary Women's Movement in Greece*» par Eleni Stamiris, dans *Canadian Woman Studies*, Summer 1987.

En octobre 1981, le gouvernement socialiste arrive au pouvoir porteur d'espoirs pour les femmes grecques. Sortie brutalement des âges sombres du conservatisme culturel, la Grèce devient le précurseur international en matière de politique progressiste pour les femmes. L'Union des Femmes (EGE), dirigée par Margaret Papandreou, joua un rôle crucial en formulant ces politiques et en faisant pression sur le gouvernement pour qu'il les adopte. Le gouvernement Pasok finit par adopter la plupart des suggestions de l'EGE et des autres groupes de femmes, quoique dans une forme généralement atténuée. Tout d'abord la réforme de l'infamante loi sur la famille fut réalisée dans un geste de bonne volonté envers les femmes qui avaient

joué un rôle déterminant dans la victoire du Pasok. Les nouvelles dispositions sur la famille abolirent les anciennes catégories patriarcales et les remplacèrent par la famille «fondée sur l'égalité». Le mari n'était plus le chef et l'arbitre de la destinée des enfants et les décisions familiales furent désormais la responsabilité conjointe des deux époux. L'éducation des enfants devait être assurée sans discrimination sexuelle et tous les enfants nés du mariage ou hors mariage devinrent égaux devant la loi. Dans le Code civil, le divorce par consentement mutuel - une autre revendication traditionnelle du mouvement des femmes - fut légalisé et l'humiliante institution de la dot fut formellement abolie.

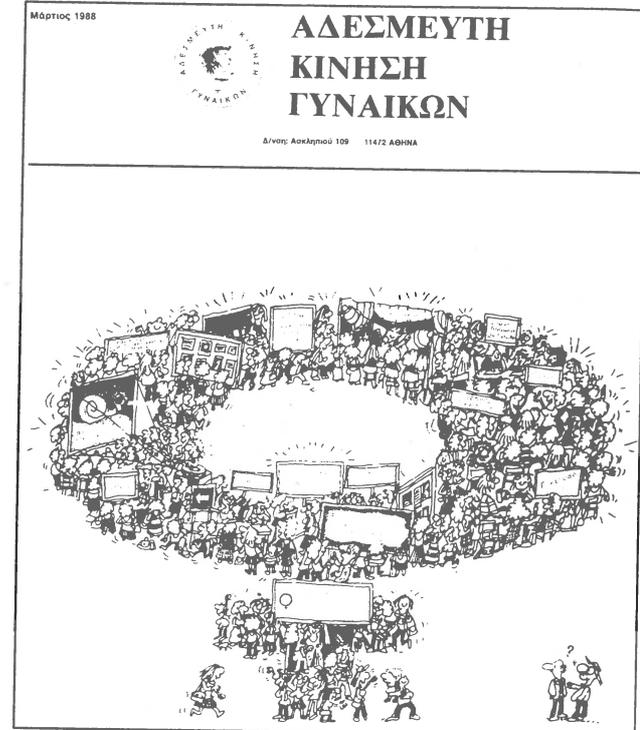
Traduit de l'anglais par N. N.

Le mouvement autonome

Texte de présentation du *Non Aligned Women's Movement*.

Né en 1983, le «*Non Aligned Women's Movement*» rassemble pour la plupart des femmes actives depuis dix ans dans le mouvement. Les objectifs poursuivis sont les suivants: l'analyse théorique des questions concernant les rapports de sexe et les rapports des femmes aux institutions et à l'Etat,

l'ouverture à de larges catégories de femmes et la solidarité des femmes au niveau mondial pour des activités communes. La première question abordée par notre groupe fut la prostitution, pour laquelle une recherche fut menée en même temps qu'un travail théorique et historique. Mille question-



naires comprenant 27 questions ouvertes furent distribués par les membres du groupe à Athènes et dans le pays. C'est avec cette recherche que le groupe participa au forum de Nairobi en juillet 1985.

Nous sommes membres du Réseau international contre l'oppression sexuelle et la prostitution, et nous avons participé à un congrès aux Philippines en 1986 en tant qu'invitées de l'organisation des femmes «*Gabriela*».

La deuxième question que nous avons traitée est celle des nouvelles technologies de la reproduction. Nous nous sommes affiliées à Finrage et avons participé au premier Congrès à Bruxelles en 87. En Grèce, nous continuons de faire connaître notre opposition à l'utilisation de notre corps par l'application des technologies reproductives.

Nous sommes en contact avec Isis et nous avons organisé avec ce groupe une campagne d'affiches pour le 28 mai, Journée internationale de la santé des femmes. Nos activités sont centrées sur les questions de la violence, la santé des femmes, la sexualité, le féminisme

et l'écologie, les rapports des femmes avec la politique, les institutions et l'Etat.

Nous diffusons des affiches, des brochures, faisons des conférences à la radio et publions un journal d'information sur ces sujets. Nous avons créé un Centre des questions des femmes largement utilisé. Grâce aux contacts que nous avons pris, le mouvement se développe dans tout le pays. Pour la première fois en Grèce, nous avons créé avec trois groupes de femmes le premier réseau féministe grec d'information et de prise de conscience «*Telesilla*».

Actuellement, nous tentons de mesurer le travail invisible des femmes et nous sommes les seules du mouvement à mener cette recherche.

Nous sommes conscientes que le mouvement des femmes sera plus fort grâce à ses membres de toutes les races. Nous réaménageons nos forces, nous briserons notre silence.

Traduit de l'anglais par N. P.

Non Aligned Women's Movement, Asklepion 109, Athènes, Grèce 11472.

3862 AS-2005

Les femmes et la politique dans le futur

VISIONS FEMINISTES POUR LA CREATION D'UN FUTUR DIFFERENT

Egalité des sexes, la lutte et les objectifs

par Berit As

Berit As est professeur de psychologie sociale à l'Institut de Psychologie à l'Université d'Oslo. Elle a été la première femme, en Norvège, à diriger un parti et à avoir un rôle éminent au Parlement.

Conférence donnée le 28 août 1987 à l'Université Gandia. Catalogne/Valence

Dans la correspondance concernant cette conférence, j'ai pris la liberté de suggérer qu'il existe une vision féministe du monde futur. Par là, j'entends que cette vision comporte quelque chose de plus que les rêves habituels qu'on trouve chez tous les groupes opprimés. Elle émerge d'une culture des femmes, construite sur d'autres principes que ceux du patriarcat qui régissent aujourd'hui le monde. Ces principes, ou valeurs, sont enracinés dans la pratique des femmes: «prendre soin de» en tant qu'activité professionnelle et «prendre soin de» en tant que fonction gratuite. C'est quand les soins et l'oppression, ces expériences millénaires, sont réunis que peut survenir une nouvelle liberté et que la possibilité apparaît d'une société de compagnonnage au lieu d'une société de domination.

LES CONCEPTS ET MES INTERPRETATIONS

Dans la plupart des sociétés, le mot féminisme a une connotation négative. Dans les sociétés socialistes, les dirigeants prétendent que c'est un terme capitaliste, individualiste et libéral, qui décrit les activités de bourgeoises frustrées. Dans les pays capitalistes, le terme est censé représenter une vision communiste puisqu'il implique une redistribution du pouvoir et des ressources. Dans les pays en voie de développement, l'élite masculine considère que le féminisme est un nouvel impérialisme culturel, un mouvement qui arrachera «leurs» femmes à leurs habitudes de gentillesse et de féminité.

Dans toutes les sociétés, le féminisme est considéré comme une dangereuse activité de «faucon», une force qui pourrait ébranler et briser le cours de la bonne vie stable ordinaire et détruire l'ordre existant de la société. Puisque la classe dirigeante, dans ce cas l'élite masculine, détermine toujours l'opinion générale de la population, on constate que la plupart des femmes trouvent plus sécurisant d'affirmer que jamais de leur vie elles n'ont été féministes, qu'elles ne le seront pas et qu'elles n'envisagent même pas de travailler à leur propre libération, économique, psychologique ou culturelle.

Le féminisme pourtant ne pourra pas être stoppé. Il grandit dans les cœurs et les esprits de celles qui représentent cette moitié de la population qui accomplit entre les deux-tiers et les trois-quarts du travail nécessaire à un pays et qui, pour ce dur labeur, reçoivent dix pour cent de la masse globale des salaires dans le monde; celles qui, à l'échelle mondiale, possèdent moins de un pour cent de tous les biens privés (ce qui signifie que nous ne pouvons opprimer personne en tant que capitalistes ou multinationales!).

Dans ces statistiques des Nations Unies, nous constatons que la différence de richesse est bien plus grande entre les sexes aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été entre les classes laborieuses et les capitalistes entre lesquels Karl Marx a prédit que surgiraient les conflits économiques. Les féministes sont des personnes qui constatent, admettent et comprennent cette oppression, qui décident de lutter

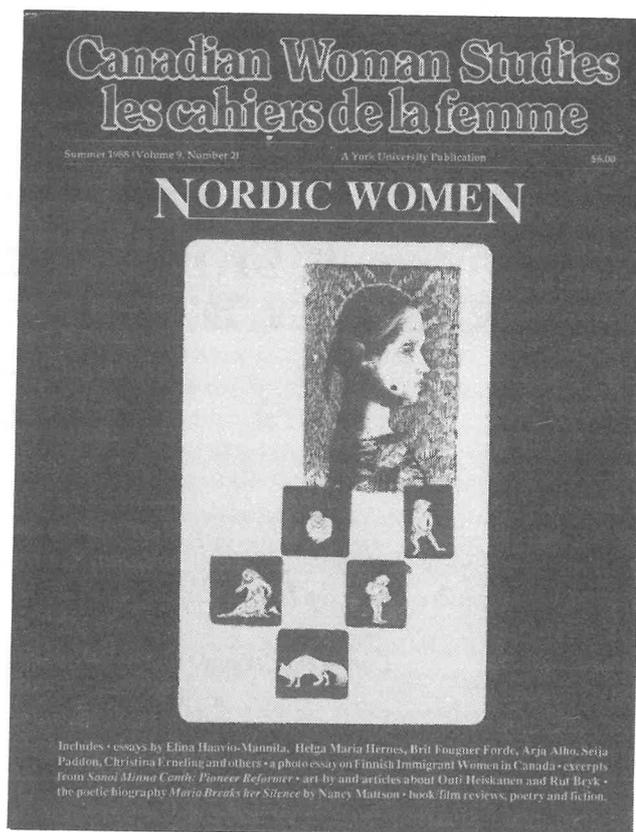
contre elle et de lutter non seulement pour elles-mêmes mais pour tous les groupes opprimés.

Les statistiques internationales officielles montrent que les trois conditions ci-dessus se détériorent vers des différences toujours plus grandes entre les sexes de décade en décade et que les conditions de vie sont de plus en plus mauvaises pour la majorité des femmes dans tous les pays. Cette détérioration des conditions de vie réelles accroît la compréhension parmi les femmes elles-mêmes qu'elles doivent travailler à éviter la féminisation de la pauvreté et de l'analphabétisme. Elles savent que cette aggravation de leurs conditions de vie - en termes absolus ou relatifs - aura des conséquences non seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour tous ceux qui dépendent d'elles pour leur survie quotidienne: les personnes âgées, les enfants, les malades et les handicapés. Comme telles, les féministes montrent leur profonde solidarité avec les faibles, et sont ces êtres humains opprimés qui, selon Paolo Freire, ont une mission spéciale parmi tous les opprimés: montrer à tous leur humanité en exigeant des droits humains pour elles-mêmes.

Après cette clarification du terme «féministe», je voudrais souligner que dans la plupart des pays cette expression a été mal comprise et d'une façon très spéciale. Les hommes politiques ont pensé que la lutte pour l'égalité signifiait seulement une lutte des femmes pour partager les activités des hommes à forces égales et y obtenir les mêmes privilèges qu'eux. Cette mauvaise interprétation des hommes a entraîné celle des femmes aussi. La société, ayant besoin d'une réserve de force de travail que représentent les femmes, a conforté cette mauvaise interprétation. En conséquence de quoi, les femmes sont aujourd'hui surchargées de travail, puisque les hommes n'ont jamais voulu prendre une part égale dans les obligations de services: ménage, nourriture, réconfort et soins à ceux qui ont besoin de ces «services».

Ceci a fait comprendre aux femmes que l'égalité qu'elles désiraient n'était pas basée sur des principes masculins. La plupart des femmes pensent que le monde du patriarcat peut être extrêmement brutal, non seulement par l'oppression économique et physique, mais dans ses attitudes machistes d'exploitation et son inaptitude à voir les besoins des autres. Aujourd'hui, les femmes qui se disent féministes ne veulent pas perpétuer cette construction politique, elles veulent transformer les sociétés en une organisation sociale vivifiée par leur propre compréhension de l'humanité.

Les femmes qui ont conquis quelque amour-propre (self-respect), de l'éducation et la liberté économique, se de-



mandent aujourd'hui s'il va être possible d'opérer cette transformation en gagnant du pouvoir à l'intérieur des institutions existantes dans la société. En Norvège, les femmes se sont posé la question et ont essayé, à titre d'expérience, de trouver la réponse dans le champ politique. Une représentation égalitaire des sexes dans les institutions politiques est-elle suffisante, ou bien les structures institutionnelles sont-elles à ce point liées à des contenus et à des objectifs anciens, qu'une représentation égale est inutile? Le cadre institutionnel lui-même doit-il être changé pour être capable de transformer une société patriarcale en une société de compagnonnage? Une chose au moins est évidente: il doit être possible qu'hommes et femmes communiquent entre eux au sujet de la forme de société qu'ils veulent construire.

Mais cela même est une tâche très difficile en soi. Non seulement parce que les hommes et les femmes parlent en réalité deux langages différents, comme les recherches le montrent avec une grande clarté, mais parce que, quand les hommes et les femmes parlent, ils interprètent ce qui est dit dans deux «cadres de compréhension» différents. Et en définitive, la difficulté vient de ce que les hommes ont appris à aimer, à chérir, à valoriser les attitudes qui perpétuent la brutalité, le pouvoir, la domination, les menaces. Comme le dit l'éminent psychologue Erich Fromm: une

socialisation (éducation) valable est mise en place quand chaque membre de la société a appris à aimer être ce que nécessairement il doit être.

Ainsi, les femmes demandent aux hommes de participer à cette tâche inconfortable - selon le cadre de compréhension masculin - une sorte de démasculinisation. Et puisque la sexualité, dans notre société, attribue à la personnalité mâle les traits et les caractéristiques du pouvoir, cette tâche est effroyablement menaçante pour l'identité des hommes. Certains sociologues disent que le monde occidental en son entier est devenu «fixé» ou «accroché» à la sexualité comme les Japonais le sont au rang social et au statut. Ainsi, le premier point de la vision féministe est qu'il devrait être possible de développer un homme nouveau chez qui les obsessions de dominance sexuelle et de violence auraient disparu et une société où la planification organisée par le technofascisme serait déclarée criminelle.

La conclusion vers laquelle je tends est celle-ci: compte tenu de la division précise des tâches aussi bien sur le marché du travail que dans les fonctions gratuites à la maison, les hommes et les femmes aujourd'hui font l'apprentissage de leurs rôles sexuels de telle façon qu'il les propulse dans deux cultures différentes. Durant les

quinze dernières années, je me suis efforcée de montrer les preuves qu'il existe une culture féminine invisible définie à l'usage des femmes, avec des règles strictes sur le comportement féminin et avec une autre moralité et une autre rationalité que celles qui sont visibles et vues par les hommes. C'est pourquoi les femmes ne peuvent pas accomplir les mêmes tâches que les hommes, selon les critères masculins, ni être évaluées comme eux, aussi haut. Cela signifie aussi que nous sommes toutes victimes d'un «mythe de l'égalité» particulier: la proclamation que si les hommes et les femmes effectuent la même tâche d'une façon similaire, ils doivent recevoir les mêmes récompenses. Les recherches, dans les écoles, la politique, les arts ou les sciences, montrent que ce n'est pas le cas. Des comportements similaires, les mêmes tâches ou activités accomplies par un homme et une femme, seront toujours vus selon des «cadres de compréhension» différents, et le travail fait par un homme sera toujours surévalué. Et toutes les études, partout dans le monde, montrent que les femmes aussi bien que les hommes ont appris cette tendance à surévaluer les hommes, et que cette reconnaissance différentielle est si systématique et si forte qu'elle débute dès la première enfance. Les sentiments d'infériorité et d'auto-dévaluation des petites filles et des



femmes sont le strict résultat de ces procédés. Cela rend extrêmement différent pour elles de développer l'amour-propre et la force morale dont elles ont besoin pour communiquer avec les hommes.

De ces recherches, et des résultats à long terme du mouvement du travail dans les pays scandinaves, les femmes de Norvège ont finalement tiré la conclusion que l'égalité signifiait «égalité de représentation». On a dit aux membres de la classe ouvrière autrefois qu'ils avaient moins de valeur, qu'ils étaient moins intelligents, responsables et rationnels. Et pourtant ils ont été capables de développer un amour-propre. Les Noirs ont pu l'apprendre aussi. Maintenant les femmes sont en train de l'apprendre.

Mais cela constitue une véritable révolution culturelle. Non seulement d'apprendre l'amour-propre mais de se battre pour une autre forme de société. Et cette révolution est plus lourde de conséquences, parce que les femmes sont opprimées dans tous les groupes, toutes les nations et toutes les organisations influentes que nous connaissons aujourd'hui.

C'est dans ce contexte que je me suis interrogée sur le Futur, tel que ce mot est employé dans cette conférence. S'agit-il de construire le futur immédiat? Ou envisageons-nous le futur du siècle prochain?

En fonction de ces horizons différents, mon approche est la suivante. Si le développement politique de notre pays donne un exemple pratique de la façon dont une démocratie moderne devrait fonctionner, en tenant compte des intérêts de tous les groupes, je procéderai ainsi: donner des exemples de stratégies et d'organisations des femmes à côté de leurs partis. C'est ce qui s'est passé au cours des vingt dernières années pour les élections locales, dans les partis et au Parlement en Norvège.

Mais si l'on est plus intéressé par le futur de la fin du XXI^e siècle, alors c'est le contenu de la nouvelle société qui est le plus intéressant. Il est certain que nos futurs sont brouillés et peut-être détruits par les plans que conçoivent nos hommes politiques nécrophiles et nos chefs militaires. Il y a ceux qui projettent sans cesse un holocauste nucléaire, et aussi ceux qui nous entretiennent des seize crises et guerres en cours et des probabilités d'autres guerres, d'autres tensions et d'autres exploitations.

Tous ces sujets font la une de nos médias et les récompenses médiatiques vont bien souvent à ceux qui peuvent rendre compte de la plus grande catastrophe en direct.

C'est en réaction contre cette société de «l'excitation» entretenue, que les mères féministes font une pause. Elle ne peuvent accepter que l'avenir de leurs enfants leur soit dérobé, psychologiquement. Elles essaient de dessiner les

contours d'une autre forme de société et posent la question: comment allons-nous reconstruire la société que nous avons bâtie? La théologienne et philosophe Mary Daly a caractérisé notre tradition patriarcale de cette façon: ce sont des sociétés qui, soit sont en guerre, soit se préparent à la guerre, ou qui se remettent lentement de la guerre.

Donc, il y a certainement de très nombreuses femmes - et quelques hommes aussi - qui savent ce dont ils ne veulent pas, et des sondages faits à travers le monde montrent les différences d'opinion qui se font jour entre les hommes et les femmes sur toute une série de questions. Ces différences commencent à devenir si importantes que dans de nombreux pays les politiciens parlent de «gender gap» et constatent que les électrices semblent adopter des positions de plus en plus radicales. C'est un bon signe. La réaction ne nous rapproche jamais de nos buts féministes. Ce sont des stratégies pour le changement qui doivent être pensées et mises en place: et elles doivent être conçues dans une nouvelle compréhension de la survie de l'espèce. Les actions immédiates pour gagner du pouvoir politique constituent une stratégie à court terme et pourraient apporter quelques changements mineurs dans l'intérêt des femmes. Mais les changements à long terme réclament d'autres sortes de changements. Certains sont de l'ordre de l'éducation parce qu'il se pourrait bien qu'on soit dans l'erreur absolue avec les technologies de pointe, l'énergie nucléaire, la croissance économique toujours plus forte, le génie génétique et les transplantations d'organes.

D'autre part, comment développer non seulement d'autres attitudes, mais aussi d'autres instruments du changement qui sont à notre portée. C'est dans ce but que j'ai essayé de former un nouveau parti politique d'un genre différent en 1973. Dans ce but que j'ai entrepris un voyage cette année à travers dix pays pour parler avec les gens d'approches nouvelles. Dans ce but qu'un groupe de femmes de mon pays a créé une Université féministe. Voilà une série d'objectifs importants. Mais l'un d'entre eux pourrait être de la plus grande importance: édifier de nouvelles bases de savoir, de façon à saper les fortes structures conceptuelles qui ont été mises en place, principalement dans les esprits des économistes et des techniciens masculins de notre monde occidental.

Jusqu'ici le texte a été traduit intégralement (sauf une ou deux phrases de transition). A partir de maintenant nous résumons largement l'exposé, en laissant toutefois certains extraits in extenso.

PLUS DE POUVOIR AUX FEMMES

Histoire de l'accroissement de la participation politique des femmes en Norvège de moins de 5% à plus de 40% au Parlement avec un gouvernement dirigé par une femme.

«A l'heure actuelle, le Régent du Danemark, le Président de l'Islande et le Premier Ministre de Norvège sont tous des femmes.

Cela ne veut pas dire pourtant que la condition des femmes dans les pays Nordiques soit très différente de celle de leurs sœurs dans presque tous les autres pays. En Norvège, la condition des hommes s'est plus améliorée que celle des femmes.

Ce n'est pas seulement dans les pays en voie de développement que la condition des femmes se détériore quand les leaders politiques masculins reçoivent de plus en plus d'aide et d'argent. Les changements structurels du monde industrialisé, les mesures de centralisation, le développement des banlieues, la destruction des réseaux familiaux ont imposé aux femmes de nouveaux fardeaux dans les années 60.»

Pour accroître la représentation des femmes dans les conseils locaux et municipaux, aux élections de 1967, quelques femmes connues demandèrent au Premier Ministre et aux chefs de parti d'intervenir. Leur réponse fut positive: le pourcentage moyen des femmes élues passa de moins de 5% à presque 10%. Il apparut rapidement que ce n'était pas suffisant et les femmes recommencèrent leur démarche pour les élections de 1971. Cette fois, elles furent éconduites. «Le message du patriarcat était clair: Assez, c'est assez».

Alors, les femmes cherchèrent dans les lois électorales elles-mêmes les moyens d'obtenir une plus juste représentation des sexes. Et elles les trouvèrent.

Comme il est permis de barrer le nom d'un candidat et de le remplacer par celui de n'importe quel autre candidat, appartenant ou non à la même liste, les femmes lancèrent une grande campagne pour que les électrices barrent les noms de tous les candidats et les remplacent par ceux de toutes les candidates quel que soit leur parti. Le pourcentage des élues passa de 10 à 15%.

Par la suite, les femmes firent pression, tous partis confondus à toutes les élections législatives ou locales pour obtenir des quotas, qu'elles n'obtinrent pas vraiment mais on leur concéda quand même plus de places. Les femmes élues osèrent aussi se rassembler entre elles, au risque d'être exclues de leur parti, pour exiger certaines mesures. En 1981, la représentation des femmes s'éleva d'une moyenne de 15 à 22,2% dans les conseils locaux. Jamais aucun groupe ou parti n'avait réussi une pareille montée au cours d'une seule élection.



Pourtant, ni les experts politiques, ni les historiens, ni les médias ne firent de commentaires sur ce succès.

«Les féministes suédoises, en 1971, avaient écrit une chanson sur les femmes de Norvège dont le refrain était: Pourquoi cela s'appelle-t-il de la stratégie quand les hommes réussissent quelque chose mais seulement un «coup» quand ce sont des femmes? Maintenant elles auraient pu écrire: Pourquoi les succès des hommes s'inscrivent-ils dans l'histoire alors que rien n'est dit quand les femmes progressent».

Cela a permis aux Norvégiennes de comprendre que sans un mouvement féministe fort et indépendant, il n'y aura pas de changements dans la politique des partis.

UN AUTRE MONDE? COMMENT LE TROUVER...

Les femmes font émerger toute une série de faits que les hommes ne voient pas ou font semblant de ne pas voir.

Elles ont montré que le développement de certains groupes sociaux ou de pays se produit toujours au profit

des hommes de ces groupes ou de ces pays. Ainsi, dans la population Noire des Etats-Unis, les hommes noirs arrivent à obtenir des salaires supérieurs à ceux des femmes blanches, mais les femmes noires sont toujours au bas de l'échelle.

Les pays et les groupes sociaux pauvres deviennent de plus en plus pauvres, et les riches de plus en plus riches. Comme les femmes appartiennent partout aux groupes pauvres, leurs conditions de vie se détériorent partout. Or ceci n'aurait jamais été pris en compte dans les études masculines si les femmes ne l'avaient pas souligné. Mais maintenant, par exemple, on commence à tenir compte du travail effectif fourni par les femmes dans les pays en voie de développement.

Quand il s'agit de recherche, les hommes essaient toujours de pousser plus loin les technologies de pointe. Mais les femmes s'intéressent surtout aux effets induits sur l'écologie et sur l'espèce humaine de ces inventions.

Une femme, Karen Silkwood, qui avait fait une étude sur les dommages causés à la santé des travailleurs dans les usines nucléaires, a été tuée avant de pouvoir transmettre son rapport aux autorités compétentes.

Après Tchernobyl, les rapports officiels ont dit que les deux mille bébés nés après l'accident n'avaient subi aucun dommage. Pourtant une scientifique anglaise, Alice Stewart, a déjà démontré que, parmi les enfants en bas âge atteints de cancer ou de leucémie, 90% avaient été exposés à des radiations au cours de leur vie fœtale.

Dans le cadre universitaire, les femmes essaient de mener leurs propres recherches mais les autorités académiques (masculines) n'y accordent que peu d'intérêt et tentent plutôt de les isoler. Aussi l'enseignement relatif à ces recherches reste-t-il confiné à de petits groupes, en majorité féminins.

UN VOYAGE D'ENQUETE

A partir d'Août 1986, Berit As a visité dix pays, certains à plusieurs reprises: L'Inde, le Tibet indien, L'Espagne, la Grèce, les Etats-Unis, le Canada, la Finlande, la Suède, l'Union Soviétique et l'Irlande. Elle y a assisté à des conférences internationales de sociologues, d'écologistes, de femmes parlementaires, de féministes, de femmes-chercheurs. Elle a participé à des séminaires et des colloques. Elle a prononcé des conférences. Et elle a rencontré des quantités de femmes dont les interviews pourraient faire l'objet de plusieurs livres.

A propos de l'Irlande, elle dit: «Dans ce pays, toute information sur la vie sexuelle, la grossesse et l'avortement

est interdite. L'avortement n'est même pas permis dans le cas de grossesse extra-utérine, qui entraîne pourtant presque toujours la mort de la mère et de l'enfant. La vie de la femme n'a pas plus de valeur que celle d'un œuf fécondé.

Par contre on n'y entend pas parler d'une vigoureuse opposition religieuse aux nouvelles technologies de la reproduction où des centaines d'œufs fécondés peuvent passer à la poubelle. Mais là, il s'agit d'une technologie mise en œuvre presque uniquement par des hommes, pour prendre le contrôle de la reproduction humaine, pour perfectionner la race, pour améliorer le cheptel humain.

N'avons-nous pas déjà entendu cela?

C'est du bio-fascisme.

On a pu entendre Mary Daly, cette théologienne, philosophe et féministe, s'écrier, et cela a été retransmis à la télévision: Aujourd'hui, les Irlandaises ont un besoin aussi urgent d'appartenir à l'Eglise Catholique que les Noirs au Ku-Klux-Klan».

Qu'avons-nous appris?

- Que les femmes sont dans une phase de libération partout dans le monde;
- que leurs conditions de vie se détériorent partout et pourquoi;
- que les politiciens mâles ne se soucient pas des groupes faibles, et surtout pas des femmes;
- qu'ils refusent de tenir compte des problèmes écologiques;
- qu'il ne faut pas compter sur eux pour une redistribution des richesses.

Qu'ai-je appris, dit Berit As?

- Que les mêmes idées créatrices se développent souvent en même temps dans les groupes féministes du monde entier;
- que les cadres de compréhension des féministes, le savoir des femmes et leur façon de le produire, sont radicalement différents de ceux des hommes.

Sur quels fondements s'appuyer pour construire?

- L'écologie, et même un Eco-féminisme qui inclut l'être humain dans l'univers;
- la médecine holistique qui relie la maladie à l'environnement du malade,
- la paix, entre nous et aussi en nous;
- le savoir des femmes afin de le rendre visible;
- la critique féministe des technologies masculines;
- une économie qui tienne compte du travail domestique et de celui des populations du Tiers-Monde;
- l'enseignement des valeurs féministes pour combattre l'intégrisme, le techno-fascisme et les tendances mortifères.

Texte traduit de l'anglais par Geneviève Simon.

LES FEMMES DANS LES ECONOMIES EN MUTATION

Perspectives et stratégies féministes

Tel est le thème du Forum Européen des Socialistes Féministes qui tiennent leur cinquième conférence annuelle à Gothenburg (Suède) les 24, 25 et 26 novembre 1989. Les sujets proposés sont les suivants:

1. le travail des femmes dans la restructuration de l'économie,
2. les stratégies de restructuration capitaliste dans leur rapport aux femmes,
3. visions féministes de l'organisation du travail.

Renseignements: European Forum Group, c/o Lilian Hultin, Kvinnofolkhögskolan, Box 7151, S-402 33, Göteborg, Sweden; tél: Eva Nickell 08-459850.

LE GENRE ET LES CLASSES SOCIALES

Développements empiriques et théoriques

Le département des sciences politiques et sociales de l'université d'Anvers (UIA) organise un colloque international sur ce sujet les 18, 19 et 20 septembre 1989.

Ce congrès se propose d'être un lieu de rencontre pour les chercheur(e)s s'occupant des problèmes de la femme dans la société et veut offrir un aperçu des recherches récentes de même qu'un forum pour annoncer les objectifs de l'avenir.

Les sessions aborderont les thèmes suivants:

1. développements théoriques: la classe sociale et le genre,
2. la femme, la classe sociale et la famille,
3. l'emploi féminin dans la structure sociale,
4. la femme et la répartition internationale de l'emploi,
5. la place de la femme dans la société: implications politiques,
6. étude comparative de la place de la femme dans la société.

On annonce déjà la participation de Christine Delphy (France), Myra Marx Ferree (USA), Véronique Beechy (Grande Bretagne), Miriam Glucksman, Joni Lovenduski (Grande Bretagne), Joan Acker (USA/Suède)...

Renseignements: Departement Politieke en Sociale Wetenschappen, Universitaire Instelling Antwerpen, Universiteitsplein 1, B-2610 Antwerpen, tél: (03) 828 25 28 et à partir du 1 octobre 1989: (03) 820 20 20.

CORNETTES ET BLOUSES BLANCHES. LES INFIRMIERES DANS LA SOCIETE FRANCAISE 1880-1980

d'Yvonne Knibiehler avec le concours de V. Leroux-Hugon, O. Dupont-Hesse et Y. Tastayre, éd. Hachette, 1984.

Dans la Chronique Féministe 31, consacrée à la «santé des infirmières», nous avons omis de signaler l'excellent livre de Madame Yvonne Knibiehler. Nous en conseillons vivement la lecture.

RECHERCHES FÉMINISTES

Revue interdisciplinaire francophone d'études féministes

RECHERCHES FÉMINISTES est une revue scientifique francophone à visée interdisciplinaire. Elle a pour objectif de contribuer à l'avancement de la recherche féministe par la diffusion de résultats inédits de recherche, particulièrement de recherche empirique. La revue publie aussi des textes de réflexion théorique, méthodologique et épistémologique, des notes de recherche, des comptes rendus de livres et de pratiques féministes novatrices, des bibliographies et d'autres informations pertinentes à la recherche.

Conçue et animée par les membres du Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, le GREMF de l'Université Laval, **Recherches féministes** compte devenir le lieu par excellence d'échange et de débat pour toutes les chercheuses féministes du Québec et de la francophonie et un outil indispensable pour l'enseignement, la recherche et l'action féministes.

RECHERCHES FÉMINISTES paraît deux fois l'an, au printemps et à l'automne. Trois numéros sur quatre sont thématiques et incluent à l'occasion un article hors thème. Les numéros sans thème s'ouvrent à la diversité des recherches féministes contemporaines. Voici un aperçu des thèmes développés dans les premiers numéros :

- 1988 Vol. 1 n° 1
L'éducation
- 1988 Vol. 1 n° 2
Le développement international
- 1989 Vol. 2 n° 1
L'environnement
- 1989 Vol. 2 n° 2
Sans thème
- 1990 Vol. 3 n° 1
L'État
- 1990 Vol. 3 n° 2
Les religions

ADRESSE — **Recherches féministes**, GreMF, bureau 2463, Pavillon Charles-De Koninck, Université Laval, Cité universitaire, Québec, Canada G1K 7P4
Téléphone (418) 656-5418

ABONNEMENT

TARIFS CANADA

régulier	18 \$	<input type="checkbox"/>
étudiant*	16 \$	<input type="checkbox"/>
institution	28 \$	<input type="checkbox"/>
à l'unité	10 \$	<input type="checkbox"/>

TARIFS U.S.A.**

régulier	20 \$ CAN	<input type="checkbox"/>
étudiant*	18 \$ CAN	<input type="checkbox"/>
institution	32 \$ CAN	<input type="checkbox"/>
à l'unité	11 \$ CAN	<input type="checkbox"/>

TARIFS AUTRES PAYS***

régulier	24 \$ CAN	<input type="checkbox"/>
étudiant*	22 \$ CAN	<input type="checkbox"/>
institution	34 \$ CAN	<input type="checkbox"/>
à l'unité	13 \$ CAN	<input type="checkbox"/>

TARIFS AUTRES PAYS*** (avion)

régulier	30 \$ CAN	<input type="checkbox"/>
étudiant*	28 \$ CAN	<input type="checkbox"/>
institution	42 \$ CAN	<input type="checkbox"/>
à l'unité	21 \$ CAN	<input type="checkbox"/>

Réabonnement Abonnement 1988
1989

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____
bureau résidence

* Joindre au formulaire une photocopie de la carte d'étudiante.

** Joindre au formulaire un mandat poste, un chèque ou une traite en dollars canadiens seulement à l'ordre de Revue RECHERCHES FÉMINISTES.

*** Joindre au formulaire un mandat poste en dollars canadiens ou bien un chèque ou une traite en dollars canadiens tirés d'une banque canadienne seulement à l'ordre de Revue RECHERCHES FÉMINISTES.

17 février 1989.

Hilde Masui a interviewé longuement l'une des vingt femmes bourgmestres du pays, Lea Foccaert (CVP), bourgmestre de Tervuren. Ce n'est qu'à 45 ans qu'elle s'est présentée pour la première fois sur une liste électorale. Répondant à une question sur les activités culturelles de la commune elle répond: «Pour participer à la vie socio-culturelle je ne suis plus très souvent à la maison mais maintenant que les enfants sont adultes et mon mari, lui aussi, souvent absent le soir pour son travail, ça ne pose pas un gros problème. Je dois reconnaître honnêtement que je n'aurais pas pu faire pour la commune, quand j'avais trente ans, ce que je fais maintenant. On doit tout de même pouvoir accueillir régulièrement les enfants, quand il sont petits.

Peut-être faut-il chercher là, la raison pour laquelle il y a moins de femmes jeunes dans le travail politique». Mais qu'ont-elles donc toutes ces femmes à préférer leurs enfants à leur travail professionnel? Les pères aiment aussi leurs enfants mais surtout lorsqu'une femme en prend soin.

18 février 1989.

Schaerbeek a le triste privilège de posséder une conseillère communale, Fernande Philippart, qui en matière de racisme réussit à damer le pion à Roger Nols lui-même. Elle a entamé une croisade en faveur de la sécurité, le thème démagogique d'extrême-droite par excellence. Cette sympathique personne veut «nettoyer sa commune». Mais le sexisme est-il vraiment l'arme idéale pour lutter contre les racistes? On peut se le demander en lisant l'intervention d'Alain Maes (I.D.S.) lors du conseil communal. Il y a déploré que Fernande Philippart qui déclare œuvrer «pour empêcher que Schaerbeek ne se transforme en colonie de peuplement» ne soit pas restée dans sa cuisine dont elle n'aurait jamais dû sortir. Racisme non! Sexisme oui?

19 février 1989.

Sur le front de l'avortement, c'est de tous les côtés que les catholiques conservateurs s'agitent. Le Ministre président de Bavière a annoncé que son gouvernement allait introduire devant le Tribunal Constitutionnel de Karlsruhe une procédure contre la loi sur l'IVG adoptée par le Bundestag en 1975, appelée «paragraphe 218». L'avortement se retrouve une fois de

plus dans le débat électoral. D'une part, la CDU en s'attaquant au paragraphe 218 espère retenir des électeurs attirés par les sirènes de l'extrême-droite mais craint d'autre part de perdre la voix des femmes, en général favorables à l'IVG. Contrairement à ce qui se passe chez nous, la présidente du Parlement, Rita Süßmuth, également CDU ne craint pas d'apporter ouvertement son appui au maintien du paragraphe 218. Ce qui pourrait lui arriver de mieux est le rejet de la plainte bavaroise par le Cour Constitutionnelle de sorte que la CDU puisse continuer à attaquer la pratique de l'IVG tout en s'abritant derrière cette décision. Sainte, sainte hypocrisie!

21 février 1989.

Les hôpitaux mènent une grève de 24 heures, le service minimum du dimanche étant assuré. C'est le 19 février que le personnel s'était résigné à briser un tabou et à recourir pour la première fois à la grève, acculé par des propositions patronales nettement insuffisantes pour revaloriser la profession. Ces gens se battent pour eux mais en même temps pour chacun de nous.

22 février 1989.

Le sénateur Frans Baert de la VU dépose à son tour une proposition de loi concernant l'avortement. En cette matière, la cohérence n'est possible que par l'acceptation... ou le refus. Dès qu'on s'égaré dans le marais du refus qui veut prendre en considération certains cas, les solutions avancées enferment les femmes dans toute une série de procédures humiliantes qui reconnaissent comme seule valable la décision d'un juge qui tranche en maître absolu selon Sa conscience. Des juges chargés de décider de notre ventre? Non, mille fois non.

22 février 1989.

Le Soir consacre un dossier aux jeunes filles immigrées. Michelle Lamensch y interviewe Marie-Anne Bissot, responsable du Centre des jeunes filles immigrées de Molenbeek. Après avoir expliqué que la moitié des adolescentes sont en crise elle poursuit: «La loi permet, en effet, aux jeunes de moins de dix-huit ans (sans âge minimum) de continuer à bénéficier des allocations familiales tout en restant à la maison pour aider un parent isolé ou infirme. De même, quand trois enfants bénéficient déjà d'allocations fa-

miliales, l'aîné peut aussi rester à la maison pour aider sa famille. C'est ainsi que nous voyons disparaître des petites filles de onze ou douze ans, victimes de ce décrochage autorisé. Les pouvoirs publics ont toujours refusé de nous donner les chiffres de ces décrochages prématurés...». Bel exemple de complicité entre le patriarcat «démocratique» et le patriarcat «fondamentaliste»!

23 février 1989.

Ingrid Strobl, journaliste autrichienne, ancienne collaboratrice d'«Emma», comparait devant le tribunal de Düsseldorf. Elle est accusée de faire partie d'un groupe terroriste «Revolutionäre Zellen» (RZ cellules révolutionnaires).

Le 28 octobre 1986 une bombe éclate au siège central de la Lufthansa à Cologne. Les cellules révolutionnaires expriment ainsi leur mécontentement vis-à-vis des pratiques de la compagnie aérienne qui intervient dans la chasse aux réfugiés politiques. Dans les débris de l'explosion, des pièces du petit réveil qui a servi de détonateur. Et ce réveil avait été acheté par Ingrid Strobl. La police toujours pleine de malice avait constaté que les RZ utilisaient toujours des réveils de la marque Emessonochron qui se contentent généralement de martyriser des milliers de travailleurs en les éveillant à un moment où ils dormiraient encore volontiers quelques heures. La police avait alors marqué un stock de ces réveils, les avait répartis chez une trentaine d'horlogers les munissant d'une vidéo qui permettait de saisir l'image de l'acheteur. Ingrid Strobl fut identifiée par le plus grand des hasards en février 1987. A partir de ce moment, elle est filée constamment et son téléphone est mis sur écoute. Enfin en décembre 1987, son appartement est perquisitionné. Aucune de ces opérations policières ne confirma l'appartenance d'Ingrid Strobl aux cellules révolutionnaires.

Ingrid Strobl reconnaît avoir acheté le réveil mais à la demande d'un ami dont elle refuse de révéler l'identité pour «qu'une autre personne ne soit pas livrée à une machinerie relativement brutale».

La justification juridique du procès repose sur «l'article sur le terrorisme» adopté en RFA en 1987, qui élargit la notion de terrorisme. Selon certains juristes allemands, des mouvements «anti» (missiles, centrales nucléaires...) sont ainsi criminalisés. Or Ingrid Strobl a attaqué très violem-

ment dans ses articles la politique allemande concernant les immigrés et plus grave encore, elle a publié un ouvrage sur la résistance (armée) des femmes dans les pays occupés par les nazis.

Vous avez dit liberté d'expression? Dring!

23 février 1989.

Les sénateurs PSC considèrent que la proposition de dépénalisation (Michielsen-Lallemand) actuellement en discussion est inacceptable.

24 février 1989.

Un Anversois armé d'un revolver a créé la panique dans le refuge pour femmes battues d'Ostende «L'Oasis» pour y récupérer sa femme. Il s'est enfui avant l'arrivée de la police.

25 février 1989.

Kelly Mc Gillis qui donne la réplique à Jodie Foster dans le film de Jonathan Kaplan, «Les Accusés», a réellement subi un viol, a mis des années à s'en remettre et milite en faveur de la défense des femmes. «Les Accusés» raconte la lutte d'une femme victime d'un viol collectif pour se faire entendre. Dernière phrase du film: aux USA, chaque six minutes, un viol est perpétré.

26 février 1989.

Dans certains domaines il est plus facile d'établir l'égalité entre hommes et femmes que dans d'autres. Ainsi l'armée canadienne devra admettre des femmes dans ses unités combattantes d'ici dix ans «à la fois pour une question de principe que pratique». Les choses sont moins évidentes quand il s'agit d'appliquer une égalité de salaire, et que seule la question de principe est en cause.

28 février 1989.

Le Collectif des mères d'Alger s'est retrouvé une fois de plus à Genève pour rencontrer des membres de la Commission des Droits de l'homme des Nations Unies. Pourtant l'existence d'une convention franco-algérienne avait laissé espérer la dissolution de ce Collectif. Les mères avaient accueilli leurs enfants en France et puis, selon les accords de la convention, les avaient renvoyés en Algérie dans l'espoir de les récupérer définitivement. Seule la mère qui n'a

pas observé la convention et gardé sa petite fille a retrouvé son enfant. Les autres sont engagées, une fois de plus, dans un long calvaire juridique.

1er mars 1989.

Un questionnement de la chanteuse compositrice engagée Annabel Lamb: «Quand j'étais enfant il m'arrivait de rêver que j'aurais un jour moi-même un enfant. Mais les hommes ne peuvent pas avoir d'enfants. A quoi rêvent-ils, eux?».

Sans doute, une bonne question et l'origine d'une manière toute différente d'envisager la vie.

1er mars 1989.

Véronique Van der Taelen est la première femme gendarme qui est vraiment insérée dans le service normal d'un gendarme.

Quand je vous disais que certaines égalités s'obtiennent plus facilement que d'autres. Notamment le droit en puissance de casser des mouvements de grève à la matraque.

1er mars 1989.

Le manifeste électoral élaboré en commun par les douze partis socialistes de la Communauté européenne proclame le ralliement de tous à l'économie de marché.

1er mars 1989.

Les Mères de la place de Mai continuent à tourner tous les jeudis à Buenos Aires. Elles veulent être les gardiennes de la mémoire. Trente mille disparus n'ont pas obtenu justice et ont été évacués de la scène politique à la suite de compromis entre le président Alfonsín et les militaires complices des assassins.

Depuis onze ans elles tournent et c'est sur ces gêneuses, empêchantes de compromission en rond avec l'infamie, que va s'abattre la répression.

2 mars 1989.

Curieux jugement à Tongres dans une lamentable histoire d'enfant mort à la suite de mauvais traitements.

Le Peuple nous apprend que la mère de l'enfant, Denise (24 ans), a été condamnée à six mois de prison avec sursis ainsi qu'à une amende de 6.000 F. tandis que son mari a été acquitté. Le tribunal a tenu compte de l'état de surmenage de la jeune femme.

Son de cloche assez différent de «Het Laatste Nieuws». Le ministère public avait réclamé une peine de prison ferme pour les deux parents. Au cours des témoignages il était apparu que le père était souvent ivre pendant les week-ends ce qui le rendait agressif et que l'enfant portait souvent des traces de coups après le week-end. Allez comprendre?

2 mars 1989.

Benazir Bhutto, au Pakistan, a fait relâcher tous les prisonniers politiques, ainsi que les nombreuses femmes incarcérées pour des délits islamiques. Elle a mis sur pied une commission pour améliorer le statut de la femme.

2 mars 1989.

Les infirmières de tout le pays mènent diverses actions. A Feluy, elles ont chanté une aubade devant la maison de Philippe Busquin, ministre des Affaires sociales à cinq heures du matin: «Busquin, on a faim, donne-nous des sous». Busquin, encore en pyjama s'est soumis à un petit examen médical, tension, température, pouls. Il est en bonne santé, merci.

3 mars 1989.

Un homme qui aime les femmes pour ce qu'elles sont n'est pas courant. Gérard Depardieu exprime cet amour dans Pourquoï Pas, l'Express...

«Moi, je suis beaucoup plus les femmes que je ne les force à me suivre! Je n'ai pas envie de leur sauter dessus comme une bête. Je me sens bien avec elles, simplement.

Je serai toujours du côté des femmes.

Les hommes, c'est la compétition.

J'ai horreur de ça. J'aime et j'admire les femmes parce que je les ai vues

souvent au feu, sans jamais se

plaindre et que j'ai vu souvent des

mecs... Va les voir dans un conseil

d'administration, totalement coincés.

C'est dur... C'est comme dans le cinéma

ou au théâtre. Je suis complètement

fasciné par le travail des actrices.

Les acteurs, je les trouve un peu

enfants gâtés. Et c'est un métier

de misogynie, le public est

misogyne qui veut de la chair fraîche,

qui supporte mal qu'à l'écran une

femme vieillisse alors qu'il tolère

d'un mec qu'il s'amène en bavant, mal

rasé. Et puis, être acteur, c'est être

aussi un objet de désir.

Et cela les mecs n'arrivent pas à

l'encaisser».

Je n'ai malheureusement pas réussi à

joindre Madame Depardieu pour lui demander ce qu'elle en pense et je suis contrainte d'accorder le bénéfice du doute à Gérard Depardieu.

3 mars 1989.

Pour les compagnies d'assurances, le conducteur idéal a trente ans, un permis depuis au moins deux ans et est une conductrice.

3 mars 1989.

La commission du Parlement européen «Droits de la Femme» a établi un rapport sur la situation des femmes et des enfants en prison.

Maryke Van Hemeldonck a fourni le volet belge. Elle conclut de son enquête que la Belgique est rétrograde en matière de prisons et que pour les femmes (comme dans beaucoup d'autres domaines) c'est encore pire.

3 mars 1989.

On peut se procurer les actes du colloque «Quelle égalité des chances? De l'exclusion scolaire à l'exclusion sociale» en versant 200 F au compte CODEP n° 870-0060279-08.

4 mars 1989.

Au pays du miracle économique, la Corée du Sud, quatre petites soeurs ont avalé de la mort-aux-rats pour soulager la misère de leurs parents et leur permettre d'offrir une bonne éducation au dernier-né, un petit garçon, bien entendu.

Des petites filles très bien élevées, a-t-on dit.

5 mars 1989.

Luc Rosenzweig commente dans «Le Monde» le congrès des Verts allemands «... de belles empoignades devraient également avoir lieu sur une question figurant à l'ordre du jour et qui est un objet de controverses depuis plusieurs mois au sein du groupe parlementaire des Verts: faut-il punir d'une peine minimum d'un ou deux ans de prison le viol dans le cadre du mariage? Les féministes radicales qui mènent campagne pour la plus grande sévérité dans ce domaine, s'opposent aux partisans d'une vision plus réaliste de la complexité des rapports conjugaux». Luc Rosenzweig, qu'entend-il donc par «une vision plus réaliste de la complexité des rapports conjugaux»?

5 mars 1989.

En URSS, le glasnost s'étend au domaine de l'avortement et dans la presse paraissent des lettres de femmes qui se plaignent des conditions indignes de l'intervention. Depuis 1955 l'avortement est autorisé dans les trois premiers mois et pratiqué gratuitement dans les hôpitaux d'Etat. Les femmes se plaignent amèrement des mauvaises conditions d'hygiène, du manque d'anesthésiques et du comportement du personnel médical.

Ainsi l'une d'elle a été reçue par un médecin qui lui a dit: «Vous femmes, vous raffolez des petites douceurs mais vous n'êtes pas prêtes à en payer le prix».

D'après les chiffres officiels, en 1987, 6,4 millions d'IVG légales, un million de plus que de naissances. En réalité, le nombre d'avortements est bien plus élevé parce que la pratique d'avortements illégaux payants est très courante pour échapper aux hôpitaux d'Etat, et bénéficier d'une anesthésie efficace. Le ministère de la santé a promis la fabrication de stérilets et de préservatifs et l'importation de la pilule.

Dans Temps nouveaux, hebdomadaire soviétique, on commence très sérieusement à se demander si un mouvement féministe ne s'impose pas en Union Soviétique.

5 mars 1989.

Lors de la réunion non publique des commissions de la Justice et de la Santé du Sénat qui se réunissaient pour débattre du problème de l'avortement, des femmes du comité avortement de Gand ont distribué aux membres de la commission des œillets blancs et un tract intitulé «Femmes en deuil - Des œillets blancs parce que des noirs n'existent pas». Elles y demandent la discussion en priorité de la proposition de loi Herman-Michielsens permettant de dépénaliser l'avortement sous certaines conditions. Elles concluaient: «Nous voulons enfin une bonne loi!».

6 mars 1989.

Lily Boeykens, présidente du Conseil National flamand des femmes, a reproché à Willfried Martens, Premier ministre, de ne pas avoir tenu la promesse faite l'an dernier de maintenir une femme ministre dans l'exécutif national après le départ de Paula d'Hondt. Elle lui a reproché en outre, d'avoir désavoué Miet Smet, secrétaire

d'Etat à l'Emancipation en acceptant de recevoir l'association des femmes au foyer flamande qui venait se plaindre d'avoir été mal reçue par elle. Epinglons que le Conseil national ne s'oppose pas à une indemnité pour le travail ménager et l'éducation des enfants. Mais cette indemnité ne peut pas être subordonnée à la présence d'un adulte au foyer.

En sa qualité de présidente du Conseil International des femmes, elle a donné la position de cet organisme sur l'année de la famille envisagée par les Nations-Unies en 1994: les organisations de femmes n'y sont pas vraiment opposées mais s'interrogent sur le but d'une telle année. Elles craignent qu'elle servie principalement à présenter la famille traditionnelle avec la mère au foyer comme seule porteuse de bonheur. Elles rejettent une charte de la famille parce qu'il s'agit de droits de groupes alors que le Conseil International des femmes s'est prononcé en faveur des droits individuels.

7 mars 1989.

Un juge américain est en train de s'arracher les cheveux dans une affaire de divorce. Le couple n'a pas d'enfant mais il possède des ovules fécondés congelés. La femme réclame la création d'une tutelle tandis que l'homme en refuse la transplantation. Il n'existe aucune loi ni aucune jurisprudence en la matière.

8 mars 1989.

Trente mille blouses blanches ont défilé à Bruxelles. Dommage, mais les infirmières ne semblent pas s'être aperçues qu'elles étaient dans la rue précisément le 8 mars, Journée internationale des femmes.

9 mars 1989.

En Espagne, des juges continuent à innocenter des violeurs, malheureuses victimes de femmes allumeuses. N'importe quoi allume les hommes, faut-il le préciser: une femme seule dans une discothèque, la vue d'une mini-jupe, une femme éméchée ou qui a été mariée et a quitté son époux. Les femmes ont réagi immédiatement. Dans les Canaries elles ont manifesté devant le Palais de justice en mini-jupe, et des femmes du Nord de l'Espagne ont pris le relais immédiatement. Matilde Fernandez, ministre des Affaires sociales, veut entreprendre une campagne contre les verdicts qui justifient les viols.

La solidarité masculine a joué remarquablement: l'organe de contrôle des juges a classé les deux affaires qui ont mis le feu aux poudres.

10 mars 1989.

Le Conseil des ministres décide pour la pilule un remboursement de 25% par l'assurance-maladie.

11 mars 1989.

Ouverture du deuxième Festival International des films de femmes à Créteil. Violaine qui s'y est rendue a bu du petit lait. Elle y a vu quelques films délicieux.

Le «Monde» a interrogé les organisatrices Elisabeth Thehard et Jackie Buet. Soixante films sont présentés. Le nombre de spectateurs augmente chaque année: «notre Festival est aujourd'hui le festival de cinéma d'auteur le plus fréquenté».

«On peut encore difficilement dire ce qui caractérise particulièrement une œuvre de femme, sinon un certain regard sur les faibles, sur la marginalité. Les femmes cinéastes ne se placent pas du côté du pouvoir, n'inventent pas de personnage exemplaires, d'héroïnes, façon Rambo par exemple».

11 mars 1989.

Une commission de parlementaires européens soutient Patricia Heymans dont les trois enfants sont toujours cachés aux USA par la secte religieuse juive Satmar. Le père est toujours incarcéré à New-York.

12 mars 1989.

Un séminaire antinucléaire a réuni pendant cinq jours à Göhrde, en Basse-Saxe, des physiciens soviétiques et des représentants des Verts ouest-allemands, une première. Nikita Jolkver, correspondant à Bonn de «Temps nouveaux» a interviewé une dirigeante des Grünen allemands, Jutta Dittfurth. Toute l'interview présente des aspects intéressants, survolant les problèmes des centrales nucléaires, de la couche d'ozone, de la pollution des rivières etc... mais je m'attacherai plutôt à l'aspect politique.

Q.: Les Verts ne sont pas un parti purement écologique?

J.D.: Notre conviction est qu'une politique écologique sensée est impensable sans une politique de démocrati-

sation de la société, sans le féminisme en tant que partie intégrante, sans l'antimilitarisme.

Q.: Quels sont les éléments nouvellement apparus dans le parti?

J.D.: Malheureusement, parmi les nouvelles tendances on en trouve aussi de négatives. Le consensus initial, réalisé au bout de tant d'efforts et qui a rassemblé en son temps des courants différents de l'opinion, est en train de se désagréger. Nous avons toujours eu des conflits et des discussions violentes. Mais maintenant, certains croient que le consensus a vécu, qu'on pouvait abandonner les positions de gauche, que nous ferions mieux de nous allier à la majorité petite bourgeoise dans le pays.

Q.: Vous faites allusion aux «réalistes»?

J.D.: Oui, à une partie d'entre eux, à ceux qui invitent à la rupture avec les gauchistes peu commodes, avec les féministes et les écologistes toqués. Ces gens-là veulent rendre le parti plus présentable et ils s'orientent vers les libéraux libres et les sociaux-démocrates. A mon avis, ce serait fatal pour le parti et représenterait une erreur fondamentale.

Q.: Donc, vous feriez partie de l'autre aile, que les Verts et la presse désignent par le terme de...

J.D.: Surtout, ne dites pas fondamentaliste. Pour moi, c'est un juron, c'est une forme contemporaine de l'anti-communisme. Cela a quelque chose du fanatisme d'un Khomeiny. Non, nous ne sommes pas dans les nuages, nous ne sommes pas hostiles aux réformes. Au contraire, je pense que, disposant d'une stratégie conceptuelle universelle, nous pourrions obtenir davantage, des réformes plus radicales et plus substantielles. Il ne faut jamais perdre de vue le but principal, sinon on se noie dans le quotidien.

Si on le fait de manière intelligente, les discussions entre les différentes ailes peuvent être dans l'ensemble constructives. Le malheur, c'est que certains responsables des Verts s'attachent à dépolitiser le parti, ils ne font pas de distinction entre les propos vides et des débats constructifs, il n'aspirent qu'à l'harmonie et au calme. La mentalité petite-bourgeoise typiquement allemande s'infiltré dans le parti. C'est cela qui me préoccupe le plus».

Je ne résiste pas à donner son avis sur les médias, la télévision: «Ils exercent une énorme influence dans le pays. Quant à la liberté de parole et d'opinion, on gagnerait si les journa-

listes pensaient moins à leur carrière. S'ils taisent beaucoup de choses, ce n'est pas parce qu'elles sont tabous mais parce que le fait d'aborder un sujet délicat pourrait entraver leur promotion».

13 mars 1989.

Chantal Myttenaere remporte avec son roman «Ancre de Chine» le prix RTL-TVI. Le jury l'a couronné en 1988 à l'unanimité.

13 mars 1989.

Danielle Mitterrand est la cible de la droite française. Elle vient d'entreprendre un voyage en Amérique latine, pas au Chili ou au Salvador mais à Cuba et au Nicaragua. De plus elle ne remplit pas ses devoirs de «first lady», le protocole l'horripile. Elle n'a pas hésité à dire, interrogée sur sa philosophie politique et celle de son célèbre époux: «Je suis socialiste, lui, il est mitterrandiste».

13 mars 1989.

Angelika Speitel, membre de la Fraction Armée Rouge et condamnée à vie, a été graciée après avoir renié le terrorisme. Elle sera libérée cet été.

13 mars 1989.

Il semble se confirmer que les propositions du Ministre des pensions Alain Van der Biest et de la secrétaire d'Etat Leona Detiège auront pour résultat final une opération de redistribution en faveur des hommes et au détriment des femmes parce que l'adaptation entraîne des dépenses complémentaires qui seront compensées par un ralentissement des augmentations de bien-être.

En l'an 2.000, les hommes toucheront 33 milliards de plus et les femmes 10 milliards de moins.

Nos ministres qui pourtant ont de bonnes idées, d'autre part, feraient bien de revoir leur copie.

14 mars 1989.

L'opposition religieuse à une Première ministre femme se manifeste au Pakistan. Mardi, des centaines de théologiens islamiques, poussés par l'opposition, ont déclaré qu'ils considéraient qu'un gouvernement dirigé par une femme était contraire à l'Islam.

Ils comptent donner vie rapidement à un mouvement contre Benazir Bhutto.

14 mars 1989.

Le président Evren de Turquie soutenu par la Cour constitutionnelle a refusé une proposition de loi qui autoriserait les étudiantes à porter le chador.

14 mars 1989.

Zita de Habsbourg, dernière impératrice d'Autriche et reine de Hongrie, est décédée à l'âge de 97 ans. Elle a vécu pendant onze ans avec ses huit enfants au château Ten Ham à Steenokkerzeel.

15 mars 1989.

Témoignage d'une super woman dans la Dernière Heure. Christine Bogdanowicz âgée de 37 ans, est banquière à New-York. Depuis un an elle est mère d'un petit Yannick.

«... Comment fait-elle pour bosser autant et s'occuper des siens? En un seul mot, elle répond à toutes les questions qui lui sont posées: l'organisation! Voilà la clef de la réussite, la recette miracle, la bouée de sauvetage sans laquelle ne peut vivre une femme menant de front une vie professionnelle et familiale.

«Mais au moindre incident, une dent qui pousse, une mauvaise nuit, un petit bobo, et tout s'effondre» nous avoue Christine qui sera, dans quelques mois, de retour en Europe.

Elle vit depuis quinze ans aux Etats-Unis et quittera à regret New-York qu'elle aime tant. Pour la première fois, après quinze années de mariage, c'est elle qui suivra son mari. Est-ce la jeune maman qui commence à l'emporter sur la femme d'affaires?

Incontestablement. «J'ai trente-sept ans et estime que ma vie familiale est maintenant plus importante que ma vie professionnelle. Je ne néglige pas celle-ci pour autant. Mais j'essaie de rentrer plus tôt du bureau (vers 18h30) pour m'occuper de Yannick qui se couche à 20h30, de ne plus travailler le week-end et de moins voyager.

Quand je pars, je fais l'impossible pour ne m'absenter qu'une seule nuit».

«Heureusement comme je gagne très bien ma vie, j'ai pu prendre une jeune fille à domicile qui est là du lundi matin au vendredi soir, elle s'occupe de mon fils, lui prépare son dîner, fait mon ménage et prépare notre repas... Sans cette jeune fille, il est évident qu'il me serait impossible d'avoir un enfant. D'autant plus que mon mari est absent la moitié du temps pour son travail».

En Europe Christine Bogdanowicz ne compte pas rentrer au foyer mais tra-

vaillera dans une succursale de sa banque new-yorkaise.
A méditer!

15 mars 1989.

Les apprentis-sorciers ont frappé à Lyon: une greffe in utero de cellules fœtales a été effectuée pour la première fois sur un fœtus de vingt-huit semaines. Effectuée le trente juillet 1988, le petit David est né en août. La greffe doit suppléer à un déficit immunitaire grave. L'enfant se trouve toujours dans une «bulle». Selon le médecin, le professeur Jean-Louis Tournain (à éviter comme la peste), l'enfant pourra peut-être affronter le monde extérieur pour son premier anniversaire.

16 mars 1989.

Le personnel des hôpitaux privés manifeste une nouvelle fois à Bruxelles. Il n'est pas du tout satisfait des propositions de Philippe Busquin. «Nous ne sommes ni des bonnes, ni des connes, ni des nonnes».

17 mars 1989.

En Californie aussi, les infirmières se mettent en grève pour obtenir de meilleures rémunérations et parmi elles un grand nombre d'infirmières philippines qui ont émigré pour échapper aux salaires de misère de leur pays d'origine. Jusqu'à présent elles avaient travaillé dur sans se plaindre et sans exiger de hausse de salaire de peur de se faire renvoyer chez elles. Voilà comment le pouvoir du dollar pompe une autre «richesse» des pays du Tiers-monde.

17 mars 1989.

Grande première en RFA. Pour la première fois de son histoire un gouvernement régional, Berlin-ouest, sera dirigé par un exécutif comportant plus de femmes que d'hommes, (8 sur 14). S'il est vrai que ces messieurs se réservent les portefeuilles dits les plus prestigieux (Intérieur, Affaires Economiques, Communications, Travaux Publics...), le changement est notoire. Les femmes (5 SPD - 3 Vertes) gèreront notamment la Santé, les Affaires sociales, la Recherche scientifique, la Justice, la Culture. A elles d'en faire des ministères majeurs, ce qu'ils méritent. Au Parlement siègent aussi un nombre relativement important de femmes. Pour le SPD, vingt femmes sur cinquante députés. Pour les Verts

huit femmes sur dix-sept. Même, la CDU a fait un petit effort huit femmes sur cinquante-cinq députés.

Le parti républicain, néo-nazi envoie onze députés, tous mâles.

La vice-présidente du Parlement est verte, Hilde Schramm, fille d'Albert Speer, ministre de l'Armement d'Hitler?

19 mars 1989.

Quelques milliers de femmes chypriotes grecques ont tenté de traverser la zone tampon contrôlée par les Nations-Unies pour passer dans la zone turque afin de protester contre la partition de l'île. Le groupe qui avait pris comme dénomination «Des femmes rentrent à la maison» était soutenu par une délégation de femmes américaines, des membres du Parlement européen et des femmes telles que Margaret Papan-dreou et Olympia Dukakis.

Elles agitaient des drapeaux blancs et des calicots où elles attestaient qu'elles venaient pacifiquement. Les femmes réussirent à demeurer deux heures dans la partie turque de l'île mais elles se heurtèrent à des renforts turcs qui les repoussèrent avec brutalité. Une cinquantaine de femmes furent arrêtées.

20 mars 1989.

Durant deux jours s'est déroulée à Paris la première Conférence internationale de la Confédération européenne contre la violence subie par les femmes sur le lieu du travail. Deux cents représentants de la CEE, des pays scandinaves, des USA et du Canada y ont participé. Ils ont lancé l'Acte européen qui s'inspire de la «Charte pour les droits et les libertés de la personne individuelle».

«Chaque individu a droit à son intégrité physique et mentale, à la dignité et au respect de sa vie privée.

L'employeur est responsable des conditions de travail. Il doit offrir à son personnel un climat de travail où il n'y a pas de place pour un comportement qui porte atteinte à ces droits, c'est-à-dire une discrimination sur la base du sexe, du caractère sexuel, de la race, de la religion, des opinions ou de l'appartenance à un parti politique ou à un syndicat».

21 mars 1989.

Toutes les organisations syndicales ainsi que six des sept fédérations patronales - celle du Dr. Wÿnen veut créer la division parmi les infirmières

conclut un accord dans le conflit des hôpitaux privés. C'est du moins ce que prétendent les médias.

22 mars 1989.

Au Guatemala, une démocratie à l'américaine, Nineth de Garcia, dirigeante de la plus importante organisation des droits de l'homme, le GAM (Groupe pour l'aide mutuelle) qui se consacre principalement à la recherche des «disparus» a demandé

l'intervention du gouvernement contre les menaces de mort quotidiennes dont elle est la victime. On la menace également d'enlever sa petite fille âgée de six ans. Cette institutrice risque, de plus, de perdre son emploi, parce que les parents, par peur, retirent les enfants de sa classe.

Le GAM a obtenu la constitution d'une commission d'enquête sur les disparitions, mais le fait qu'elle ait été confiée à un homme âgé de 84 ans en dit long sur le désir réel du gouvernement d'aboutir.

25 mars 1989.

Dix-sept Maxi et Super GB sont partis en grève en Wallonie et à Bruxelles. L'arrêt de travail a été organisé par la base et les délégués syndicaux plutôt que par les appareils syndicaux. Les travailleuses voulaient protester contre le faible niveau du pouvoir d'achat mais surtout contre l'instauration des contrats flexibles, «tout profit pour le patronat, tout ennui pour le personnel», auxquels les syndicats se sont déjà résignés, le SETCA avant la CNE. La flexibilité menace toujours davantage une précaire harmonie entre la vie professionnelle et la vie de famille.

25 mars 1989.

Les femmes-flics se plaignent aussi du machisme dans leur corps de métier. Elles l'ont dit haut et clair lors d'Assises internationales qui se sont déroulées aux Pays-Bas. Elles réclament de meilleures opportunités de carrière et constatent que les postes-clefs demeurent inexpugnablement masculins. Comme dans les autres professions, mais davantage pour elles à cause d'horaires variables, la garde des enfants constitue un problème peu pris en compte par les échelons supérieurs. Elles dénoncent, en outre, le harcèlement sexuel dont elles sont souvent victimes dans les voitures de patrouille. L'une d'entre elles a déclaré: «les femmes policiers

doivent contribuer au changement du comportement des hommes et de leur mentalité de dinosaure». L'Etat-major de la gendarmerie belge s'est ridiculisé, en envoyant d'abord un délégué masculin, qui fut finalement remplacé par la sous-officier Christine Cuvelier qui, comme déléguée syndicale, veut en priorité améliorer le sort des femmes.

26 mars 1989.

Epilogue dans l'affaire du meurtre de la petite Lisa à New York. L'avocat Joël Steinberg a été condamné à la peine maximum. Il a nié l'évidence jusqu'au bout.

29 mars 1989.

Mort de l'actrice Madeleine Ozeray. Elle a tourné avec Louis Jouvet, Jean-Louis Barrault, Simone Signoret et d'autres. Au théâtre, elle a interprété les pièces principales de Giraudoux. Elle était d'origine belge, née à Bouillon le 13 septembre 1908.

30 mars 1989.

Mon cher pape Jean-Paul II. 4.132 femmes d'Allemagne de l'Ouest lui ont adressé une déclaration pour l'assurer qu'elles s'en remettent (aveuglement) à la doctrine de l'Eglise et déplorent comme Elle la grande permissivité en matière de sexualité. Ne fallait-il pas consoler le Saint-Père contre lequel 163 théologiens catholiques germanophones avaient signé une «Déclaration de Cologne» où ils critiquent une extension démesurée du magistère pontifical?

31 mars 1989.

Quatre cents femmes réparties dans dix pays européens testent en ce moment un petit anneau contraceptif mis au point par Organon. La femme le place elle-même et il opère pendant trois semaines. Il présente le gros avantage d'émettre une dose constante de deux hormones qui sont absorbées par la paroi vaginale. Cette méthode présente le double avantage de supprimer la pilule et de réduire considérablement la quantité d'hormones. Le test se poursuivra jusqu'en décembre. A ce jour, aucune grossesse n'a encore été enregistrée. Si tout va bien, l'expérience sera étendue à douze mille femmes et, en cas de succès, Organon estime que ce petit anneau sera commercialisé dans cinq ans.

1er avril 1989.

Le réalisateur engagé Joris Ivens revient avec un nouveau film «Une histoire de vent».

Le film a été entièrement dirigé par sa compagne Marceline Loridan, sa coréalisatrice depuis 1964 et bien souvent laissée dans l'ombre par les critiques.

1er avril.

La Banque Bruxelles-Lambert a voulu elle aussi célébrer le bicentenaire de la Révolution française. On le sait, les banques adorent les révolutions surtout quand elles se terminent par l'avènement de la bourgeoisie. Elle a choisi d'illustrer le rôle des femmes. Un beau melting pot où toutes les femmes sont mises sur le même pied qu'il s'agisse d'Olympe de Gouges, de Marie-Antoinette ou de Charlotte Corday. Il est clair que le thème ne mérite pas d'être traité avec sérieux. Dès l'entrée, on est accueilli par un immense panneau «Les femmes participent activement à la politique». Cette phrase est illustrée par un grand tableau d'un certain Zuka représentant «Marie Antoinette escortée à la guillotine». Tout un programme!

L'ensemble est plutôt anecdotique et on pourra s'émouvoir à la vue du corset de Marie-Antoinette et s'étonner qu'un corps puisse s'introduire dans un si petit machin. Seule circonstance atténuante, c'est gratuit et visible jusqu'au 31 mai.

2 avril 1989.

Résolution: aller voir l'exposition «La femme et l'égalité 1789-1889: de la dentellière à l'avocate» qui se tient au Musée du Costume et de la Dentelle, rue de la Violette, 6, 1000 Bruxelles jusqu'au 24 septembre 1989.

5 avril 1989.

On reparle d'Hélène Passtoors. Les diplomaties belge et sud-africaine sont arrivées à un accord et Hélène Passtoors pourrait être libérée si elle signe un document où elle s'engage à ne plus aider une organisation interdite, telle l'ANC, et à ne plus remettre les pieds en Afrique du Sud. L'ingrate Hélène Passtoors aurait refusé une toute petite signature alors que la diplomatie belge lutte avec acharnement pour sa libération.

6 avril 1989.

On ne le rappellera jamais assez: la flexibilité est introduite dans les en-

treprises non pour faciliter la vie des travailleurs mais pour augmenter les profits. Le Ministre social chrétien de l'Emploi et du Travail s'est inquiété des répercussions de la flexibilité sur la vie familiale et a soumis quelques-unes de ses solutions à un Congrès de la Ligue des familles néerlandophone. Il fait reposer son raisonnement sur deux constatations: la famille reste une valeur certaine et la présence des femmes sur le marché du travail est un phénomène en expansion et irréversible. Il en déduit que l'élément familial doit, à l'avenir, faire partie intégralement des rapports de travail professionnel et que la garde des enfants et des mesures favorables à la famille doivent être discutées dans les conseils d'entreprise pour se prémunir notamment contre des risques de licenciement. Le Ministre préconise d'abord l'interruption de carrière et rappelle qu'il a déjà augmenté de 2.000 F. la subvention pour les familles qui ont deux enfants au moins. Il recherche les moyens d'allonger cette interruption et un accroissement de la subvention qui serait en outre indexée. Il envisage une série de projets de loi afin d'introduire dans le Droit du travail «le congé familial de courte durée» permettant des absences pour raisons familiales telles que les maladies d'enfants ou de parents. Il conçoit en outre l'instauration de contrats spéciaux qui feraient coïncider les heures de travail avec les horaires scolaires, principalement pour les formes précaires d'emploi. Il n'oublie évidemment pas les femmes au foyer, les chouchoutes de nos gouvernants. Il a chargé un bureau d'études d'établir leurs besoins particuliers et tente d'obtenir pour elles un crédit de pension et une allocation spéciale pour familles nombreuses. Enfin, au sein de son Ministère, il a l'intention de créer un groupe de travail «Famille et travail» chargé d'élaborer des solutions concrètes. Bien des femmes seront soulagées par cette série de modifications. Mais dans une société patriarcale et capitaliste ce qu'elles gagnent d'un côté, elles le perdent nécessairement de l'autre. On ne voit pas très bien comment ces mesures contribuent à leur carrière, bien au contraire, et elles bloqueront peut-être aussi l'embauche. De son côté, Frans Van Mechelen, président de la Ligue des familles flamande termine ainsi un article consacré à la flexibilité dans le travail professionnel.

«Pour la Ligue des familles, le point de vue des familles (concernant la flexibilité) semble être à long terme le seul point de vue qui rendra possible l'harmonisation du travail domestique et du travail professionnel. Peut-être faudra-t-il un nouveau Palast pour défendre cette opinion avec force».

Si les solutions préconisées par Frans Van Mechelen ne nous conviennent pas nécessairement (elles ressemblent comme deux gouttes d'eau à celles du ministre de l'Emploi et du Travail),

un système qui subordonnerait la production à la reproduction et non l'inverse comme maintenant n'est pas pour me déplaire.

6 avril 1989.

Patatras, le fameux accord entre les travailleurs de la santé et les hôpitaux n'en était pas un. L'action continue.

7 avril 1989.

Fin 1987 fut créée à la BRT (radio-télé néerlandophone) la commission pour les actions positives, mais elle n'est opérationnelle que depuis un mois. Elle compte imposer avec vigilance le respect de l'égalité des chances en matière d'emplois et de promotion, entreprendre des recherches, organiser des cours d'assertivité et dénoncer le sexisme des programmeurs et ceux qui n'invitent jamais de femmes dans leurs émissions. Elle confectionne en ce moment une liste de femmes expertes dans tous les domaines pour contrer l'objection courante des hommes des médias qui prétendent qu'ils aimeraient bien inviter des femmes mais n'en trouvent pas. La Gazet Van Antwerpen a interviewé longuement Kris Smet, membre de la commission qui travaille depuis vingt ans à la BRT dans le service «Sciences» où elle produit des programmes sur les femmes avec une obstination qui mériterait d'être imitée. Elle constate tout d'abord que peu a changé en vingt ans.

Quelques-unes de ses réponses:

Q.: Comment se fait-il (que les femmes soient tellement mal traitées à la BRT?).

R.: Je m'interdis tout juste de l'attribuer au mépris de mes collègues masculins. Admettons qu'ils n'y attachent simplement pas d'importance.

Q.: Un réalisateur à qui on demandait

pourquoi il choisissait des femmes dans ses émissions a répondu: parce que les femmes sont plus sensibles et livrent plus facilement leurs émotions. Une réponse légitime?

R.: Oui, les femmes parlent plus facilement de leurs sentiments, sont plus subtiles et reconnaissent plus facilement qu'elles sont stressées par exemple. Les hommes à la TV sont d'habitude ennuyés à écouter: ils doivent être fonctionnels. Mais la «sensibilité» ne peut être la seule raison de présenter des femmes à la TV. Ce serait oublier le plus important: les femmes sont simplement plus passionnantes.

Q.: Peut-on remarquer à un programme qu'il a été réalisé par un homme ou par une femme?

R.: Oui. La différence réside dans de petits détails. Les réalisatrices attachent plus d'importance à une autre esthétique.

Il existe, en fait, aussi des hommes «féminins» qui réalisent de très beaux programmes. Mais souvent je me dis «pas toucher» quand par exemple un homme programme une émission sur la violence contre les femmes.

Quand il s'agit de sujets tels que l'avortement, nous femmes y réfléchissons longuement avant de nous y risquer. C'est si délicat et complexe. Les hommes recherchent généralement le sensationnel: cela signifie quelque chose de montrer une femme battue comme plâtre?... Pourquoi, nom d'une pipe, ne font-ils pas de programmes sur les hommes qui battent et violent ces femmes. C'est cela que je voudrais voir!

Q.: Vous êtes forcément partisane de la Commission pour des actions positives.

R.: Oui. Quand pour un emploi deux candidats d'égale valeur se présentent, une femme et un homme, c'est la femme qui doit l'obtenir.

Eh oui, il se fait que nous trouvons dans une période insensée où ce genre de Commission est nécessaire, mais ce n'est qu'un début.

Depuis des siècles, il existe des centaines de milliers de modèles pour les hommes; pendant tout ce temps les femmes n'ont connu qu'un seul modèle, celui de la femme au foyer dévouée. C'est pourquoi les femmes manquent de modèles.

A présent, on peut observer certaines transformations dans ce problème,

mais uniquement chez les femmes qui ont connu une éducation bourgeoise. Bien peu a évolué pour les filles nées dans des familles ouvrières ou rurales».

9 avril 1989.

Aux USA, le 26 avril, la Cour suprême se réunit pour entendre les arguments concernant une loi du Mississippi qui limite l'avortement dans cet Etat. La crainte est grande qu'elle ne limite par la même occasion la libéralisation de l'avortement de 1973..

Les mouvements féministes «pro choice» ont appelé à manifester à Washington. Des centaines de milliers de femmes soutenues par des sympathisants masculins ont marché pour défendre le droit à l'avortement.

9 avril 1989.

Jean-Paul II a fait parvenir un document de neuf pages aux évêques américains qui ne savent plus quelle attitude adopter vis-à-vis de leurs nonnettes rebelles. «Il faut soutenir et promouvoir les droits et la dignité des femmes», écrit-il. «Elles jouent un rôle vital dans la vie de l'Eglise mais, mais, ajoute-t-il, «le féminisme radical qui attaque les valeurs fondamentales et permanentes de la morale n'est ni la représentation, ni le progrès de la dignité des femmes». Ce jugement provenant d'un tel connaisseur de femmes ne saurait être négligé.

10 avril 1989.

Vienne est secouée par un histoire d'euthanasie. A l'hôpital Lainz, un des grands centres hospitaliers de la capitale, plusieurs infirmières ont avoué avoir tué en cinq ans, par pitié, une cinquantaine de malades âgés. La presse s'est saisie de l'affaire pour la sensationnaliser, émettre des hypothèses plus absurdes les unes que les autres et accabler les infirmières. Pour ma part, je serais heureuse de trouver sur mon chemin une infirmière secourable le jour où je souffrirai trop, pour m'envoyer dans l'autre monde sans que je le sache. Pour moi, l'acharnement thérapeutique m'apparaît comme autrement scandaleux.

10 avril 1989.

En Turquie, le parti pour la prospérité,

parti fondamentaliste, a remporté les élections municipales dans cinq villes.

Dans l'une d'elles, Konya, les autorités se sont immédiatement préoccupées des femmes.

Ainsi dorénavant les étudiantes voyageront dans des bus spéciaux pour leur éviter les bus bondés où elles se font importuner.

Elles vont également s'efforcer de mettre sur pied des hôpitaux pour femmes avec un personnel exclusivement féminin.

Des petits faits semblables peuvent peut-être expliquer pourquoi certaines femmes adhèrent à ce genre d'idéologie.

12 avril 1989.

La Commission de la justice de la Chambre s'est penchée sur le nouveau projet de loi sur le viol du ministre de la Justice Wathélet.

Le viol y est défini comme «tout acte ou pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit, avec quelque moyen et de quelque façon que ce soit, commis sur une personne qui n'y consent pas».

Dans l'ancienne législation il était considéré comme un crime contre la famille. A présent il devient un crime contre l'intégrité et la liberté des personnes. La veille, Miet Smet, à un colloque sur les agressions sexuelles avait présenté le SAS (Set Agression Sexuelle) dont seront équipés tous les bureaux de police et de gendarmerie. Le SAS est une boîte où sont rassemblées toutes les analyses nécessaires pour prouver l'existence du viol fournissant ainsi des pièces à conviction pour le juge.

12 avril 1989.

Mieke Vogel, écologiste flamande, a relayé une protestation de la Ligue des droits de l'homme qui réclame une loi anti-discriminatoire en faveur des lesbiennes et des homo en interpellant la Secrétaire d'Etat à l'émancipation Miet Smet. Elle a proposé d'aligner juridiquement toutes les relations non-matrimoniales, avec «la famille monogame dirigée vers la procréation». Une loi doit être votée qui interdit toute discrimination basée sur le sexe, l'état civil ou la préférence sexuelle et relationnelle, a-t-elle dit et elle a encore ajouté qu'il fallait mettre un terme au licenciement d'enseignants qui revendiquent leur homosexualité. Les enseignants homosexuels ne peuvent

pas s'adresser à une classe de garçons parce qu'ils pourraient céder au charme d'un beau gamin. Celui qui prolonge ce raisonnement doit également interdire à des hommes hétérosexuels de donner cours dans une école de filles où la tentation est au moins aussi forte.

Miet Smet s'est défilée en se déclarant incompétente pour ces matières. La Ligue des droits de l'homme a réagi avec stupéfaction à cette réponse parce que dans la liste des compétences de la Secrétaire d'Etat est prévu qu'elle peut prendre des initiatives concernant l'intégration des groupes qui ne participent pas à part entière à la société à cause de circonstances financières, familiales et de société.

13 mars 1989.

Le Sénat vote le projet de loi qui vise à confier aux CPAS la liquidation des créances alimentaires en cas de divorce ou de séparation, et cela après enquête sur les ressources.

La plupart des associations féminines et féministes avaient considéré ce projet de loi comme imbuvable puisqu'il transforme un droit acquis par décision judiciaire en une assistance soumise à une enquête.

Pourquoi Miet Smet n'a-t-elle pas proposé une autre loi que celle qui avait été concoctée lors de la précédente législative par Jean-Luc Dehaene, alors Ministre des affaires sociales?

Voilà le genre d'aberration à laquelle on aboutit lorsqu'on gouverne en dehors de tout principe, de toute idéologie et qu'on contraint les parlementaires à voter une loi parce que mieux vaut accorder une aumône que rien du tout.

14 avril 1989.

Une déléguée syndicale combative FGTB, Carla Nona, est condamnée à trois mois de prison avec sursis par le Tribunal correctionnel de Liège. La direction du magasin Cora, où elle travaille comme caissière depuis 1972 (!), l'accuse de vol de marchandises. Ceux qui ont suivi l'affaire de près sont absolument convaincus qu'il s'agit d'un coup monté. La direction n'a-t-elle pas, juste avant le verdict, proposé aux délégués syndicaux de conserver Carla Nona à condition qu'elle abandonne son mandat syndical? La F.G.T.B. va en appel et le personnel est prêt à se mobiliser.

3Ae SHE-200

La vie militaire

par Shelley Anderson

Extrait de Reconciliation International, février 1989.

Traduit de l'américain par Jean Jacquain.

Je suis entrée dans l'armée américaine en juin 1972, l'année où les militaires commencèrent à recruter davantage de femmes. On arrivait à la fin de la guerre de Vietnam et la conscription avait cessé. La manque de volontaires masculins provoqua une pénurie de main-d'œuvre. Le pays se couvrit d'affiches qui montraient de radieuses jeunes femmes en uniforme, réparant des hélicoptères ou travaillant sur des ordinateurs.

Comme la plupart des volontaires, je m'engageai parce que je cherchais du travail et parce que j'avais besoin des possibilités de formation qui s'offraient. L'idée d'acquérir une qualification recherchée dans un métier non traditionnel séduisait mon féminisme naissant.

Je passai les huit semaines d'entraînement élémentaire en compagnie de 39 autres jeunes femmes, qui pour la plupart venaient de terminer l'enseignement secondaire. Trois d'entre nous seulement avaient fait des études supérieures. Un tiers étaient noires.

Il y avait des cours de premiers soins, d'étiquette militaire (comment et qui saluer), d'hygiène, de toilette et un cours élémentaire de prévention du viol. Comme nous le dit notre Commandant de compagnie à une conférence, les soldats masculins considéraient les femmes à l'armée comme des putains ou des les-

biennes. La chasse était ouverte à l'une et l'autre catégories. A la fin de cet entraînement, la plupart d'entre nous fûmes affectées à des tâches de bureau ou de santé. Une femme devint chauffeur de camion. Elle détestait ce travail - non pas à cause de travail lui-même, mais parce que, seule femme dans son unité, elle portait le poids de l'hostilité des hommes, photos pornographiques traînant dans le camion, avances sexuelles, plaisanteries, etc.

Je découvris rapidement qu'en signant mon engagement dans l'armée, j'avais renoncé à mes droits de citoyenne. L'armée a son propre système de règles, sans grand rapport avec la notion de justice. Les cantonnements laissaient peu de place à la vie privée; des policiers y entraient avec des chiens, en quête de drogue et de marchandises fraudées. Je me rendis également compte que je risquais davantage d'être violée par mes «frères d'armes» que par quelque agresseur étranger.

L'armée me donna ce que je voulais - de l'argent pour faire des études supérieures. J'entrai dans le Corps de formation des officiers de réserve. Cela impliquait une allocation mensuelle et du travail pendant l'été, en échange d'un engagement de sept ans dans une unité de réserve ou dans la Garde nationale.

A ce moment, les contradictions commencèrent à m'apparaître. Je suivais un programme d'études féminines, qui me faisait découvrir le système patriarcal érigé au détriment des femmes. J'offris volontairement mes services à un refuge pour femmes battues et observai les effets de ce même système sur les corps de femmes et d'enfants. Je commençai à faire le lien entre ce type de violence mâle quotidienne et la violence militaire. Entre les brûlures de cigarette sur le corps d'un enfant de huit ans et la photographie d'un gosse vietnamien brûlé au napalm, il ne me semblait y avoir qu'une différence de degré.

J'obtins mon diplôme d'études féminines et une commission d'officier dans la réserve. Je tergiversai autant que possible et finalement pris un poste d'officier d'égalité des chances dans une unité de la Garde nationale, où je traitai des plaintes pour discrimination raciale et sexuelle. Ce poste me sembla le moins contestable parmi ceux qui se présentaient. Bien qu'il ne s'agît que d'un week-end par mois, je me sentais un rouage dans une machine dont le but ultime était de tuer. J'avais l'impression que si un jour je tuais, ou laissais tuer quelqu'un, quelque chose en moi d'infiniment précieux mourrait aussi. Finalement, je devins objectrice de conscience. Deux incidents m'amènèrent à cette conviction. Je

reçus l'ordre de suivre un cours de formation aux relations humaines. Tout d'abord, cela me parut une bonne nouvelle. Puis je compris que j'allais voir d'autres officiers se congratuler du travail qu'accomplissait l'armée pour éliminer la discrimination. Mais je savais que si je me levais au milieu de ce cours pour annoncer que j'étais amoureuse d'une autre femme, je serais jetée dehors avant même de m'en rendre compte. Je ne pouvais supporter de participer à un tel mensonge. Trop souvent j'avais redouté un renvoi infamant lors des purges périodiques menées contre les lesbiennes. Je refusai de suivre ce cours.

L'événement qui acheva de m'éclairer l'esprit fut une conférence donnée par une hibakusha, une survivante du bombardement atomique de Nagasaki. Cette fragile Japonaise décrivit la frayeur qu'elle éprouvait pour sa fille enceinte, qui avait un passé de fausses couches. Toute la famille redoutait une nouvelle perte, ou la naissance d'un enfant mal formé. A côté d'elle se tenait une Américaine dont le mari avait été affecté au déblaiement après le bombardement d'Hiroshima. Il était mort de leucémie. Elle aussi avait une fille enceinte. Sa famille également vivait dans la peur. Bien qu'au cours de la guerre, elles eussent appartenu à des camps ennemis, à présent les deux familles connaissaient le même cauchemar. Et moi, pourquoi restais-je à travailler pour un système qui encourageait une telle violence, une telle haine de la vie?

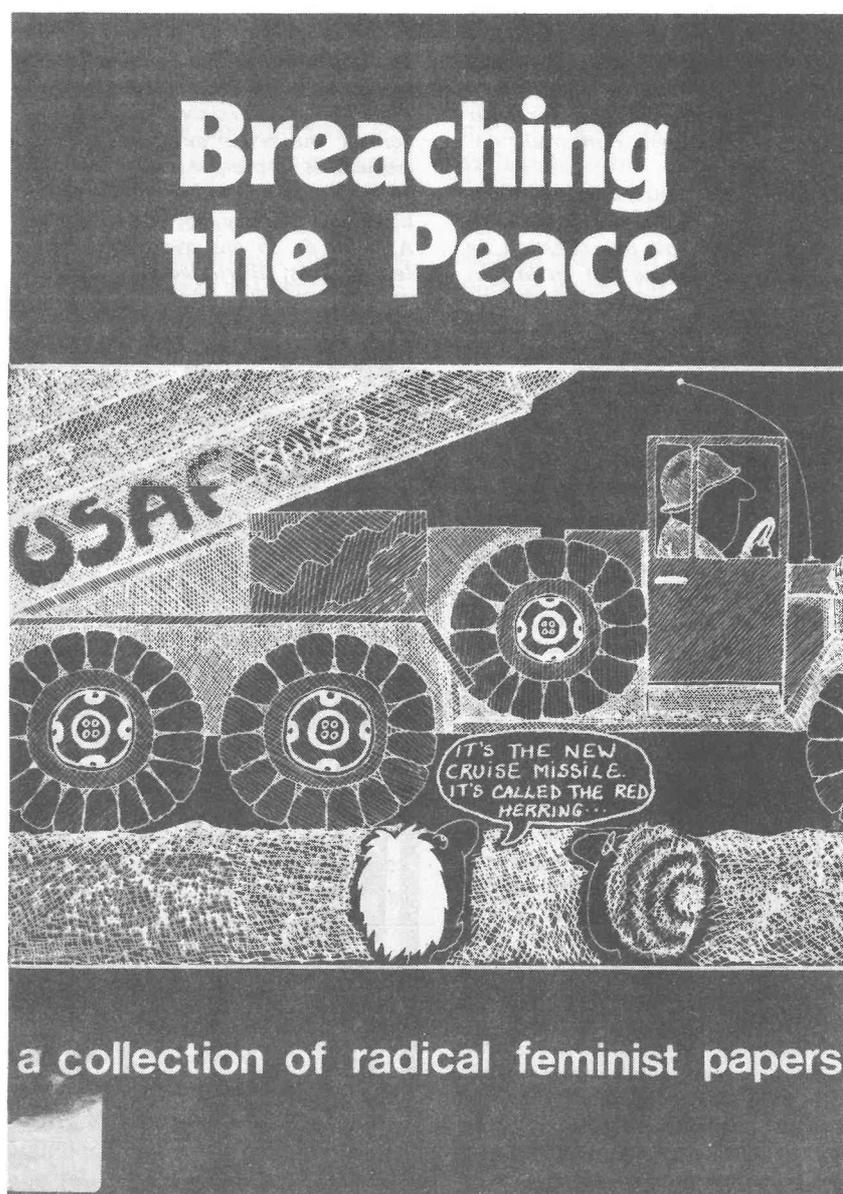
Je cessai de participer aux réunions mensuelles de la Garde nationale, je cessai de porter l'uniforme, et je trouvai un avocat qui me parla de l'objection de conscience. J'eus une entrevue avec un officier supérieur qui me demanda ce que j'aurais fait si j'avais été juive dans l'Allemagne de Hitler. Je ne pus répondre. Mais je

savais qu'en conscience je ne pouvais rester dans les forces armées.

Depuis lors, j'ai passé de nombreuses heures dans beaucoup d'écoles secondaires à donner des informations sur les réalités de la vie militaire. Je suis allée au Nicaragua avec les «Vétérans du Vietnam contre l'Intervention», distribuant des médicaments et lançant à la radio des appels aux troupes américaines stationnées au Honduras.

En vérité, j'ai appris beaucoup dans l'armée. Mais ce n'était pas ce que l'armée entendait me faire apprendre.

*(Shelley Anderson publie **Disarmament Campaigns** à La Haye. Elle souhaite entrer en contact avec des femmes qui ont quitté l'armée et participent à présent au mouvement pacifiste. Ecrire à l'International Fellowship of Reconciliation, Spoorstraat 38, 1815 BK Alkmaar, Pays-Bas).*



30 et Femmes

La femme du patron est féministe

Dans le «Droit de l'Employé» du mois de mai, je lis ce petit récit de M.-J. R.

Fin de l'année dernière, j'ai été contactée par une employée âgée d'à peu près 55 ans qui était outrée de la discrimination existant entre hommes et femmes dans la société où nous travaillons et militons.

Cette discrimination se traduit, en effet, par une inégalité au moment de la pré-pension, c'est-à-dire que la société accorde aux hommes une prime correspondant au capital perdu, entre 61 et 65 ans, pour l'assurance-groupe s'ils prennent leur pension à 61 ans! Au mois de mai de l'année dernière, nous avions déjà évoqué ce point en Conseil d'Entreprise mais le Directeur du Personnel n'avait rien voulu entendre.

Notre délégué principal, si convaincant d'habitude, s'était entendu répondre qu'il n'était pas question de modifier quoi que ce soit en la matière!

Bref, cette idée de ségrégation sexiste me tarabustait et je cherchais un moyen de dénouer cette situation.

Le hasard fait bien les choses: je trouve - sur un bureau - un article accompagné d'une grande photo de notre Directeur Général et de son épouse, expliquant le rôle féministe que celle-ci joue en Belgique et insistant sur le fait que son mari ne la désapprouve pas!...

Aussitôt lu... aussitôt fait. Avec l'aide du délégué principal, nous rédigeons une lettre ouverte, distribuée en 10 exemplaires sur les 2 sites très étendus que comporte la société, afin de récolter le plus de signatures possible.

Pendant une quinzaine de jours, confiant à des militantes actives le soin de récolter les signatures, je surveillais de mon bureau la bonne marche de l'opération en éprouvant quand même quelqu'anxiété, je l'avoue.

Mais, j'ai parfois trouvé des alliées inattendues; ce qui m'a fait d'autant plus plaisir.

Des hommes ont insisté pour signer la pétition, mais nous avons refusé; nous voulions montrer que les femmes étaient capables de faire une action à elles-seules.

Une travailleuse cependant m'a dit ne pas apprécier notre démarche. Enfin,

le moment vint où je rassemblai les dix feuilles comportant ± 275 signatures de travailleuses (ouvrières, employées et cadres). Manquaient les signatures des absentes... des peureuses ou des indifférentes!

Cette lettre ouverte fut apportée à notre Directeur Général. La même semaine, nous avons remis notre cahier de revendications qui comportait, parmi les points essentiels, celui de l'égalité de traitement entre hommes et femmes au moment de leur pré-pension.

Ainsi, après 2 mois de discussions et de négociations, nous avons obtenu que les femmes âgées de 56 et 57 ans (ayant au moins 20 ans d'ancienneté), outre les avantages sociaux acquis, reçoivent une prime de 150.000 F. au moment de la pré-pension et celles de 58 et 59 ans (dans les mêmes conditions) une prime de 100.000 F.

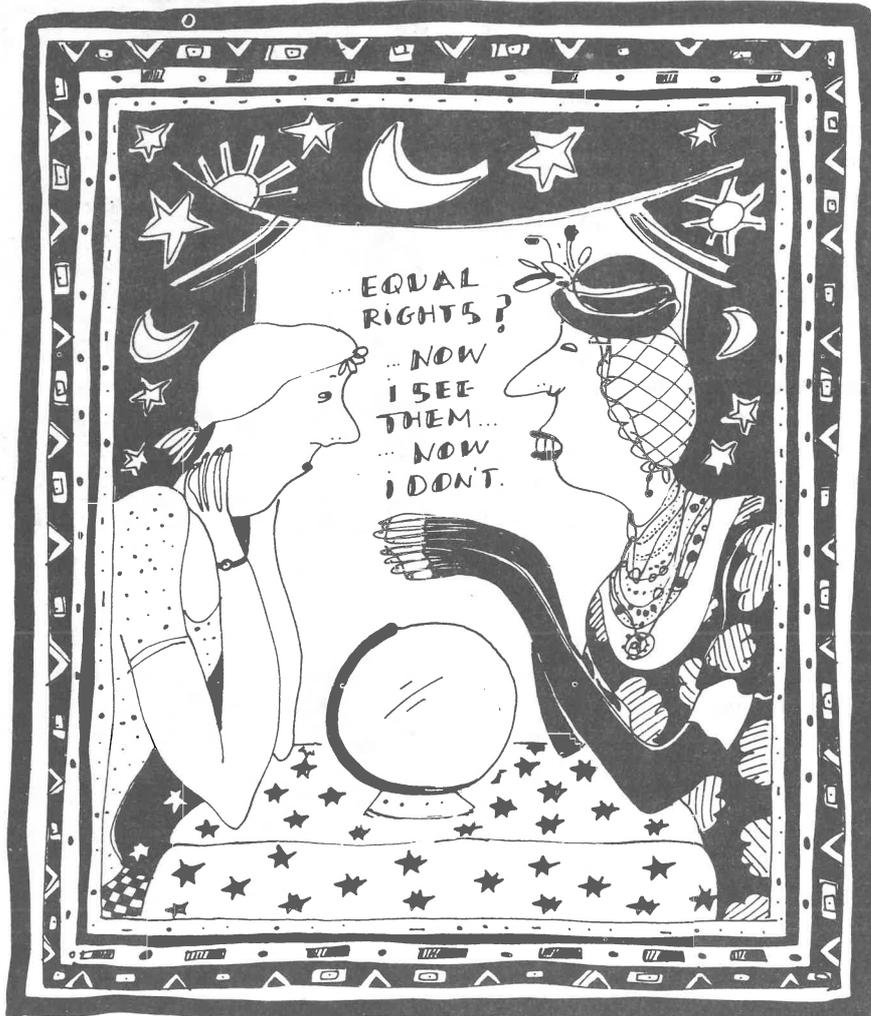
A celles de 55 ans ayant déjà remis leur préavis, liberté leur est accordée

de revoir leur situation et de travailler un an de plus afin d'obtenir les 150.000 F. de prime.

Petite victoire qui sera suivie de beaucoup d'autres, je vous le promets!

Cette action est bien jouée! Mais je me permets seulement un petit commentaire... Le facteur qui déclenche l'opération c'est la révélation que la femme du patron est féministe! Hélas... Le sentiment de l'injustice n'est-il pas à lui seul suffisamment puissant? Ensuite... les femmes pré-pensionnées obtiennent effectivement une compensation appréciable... mais pourquoi ne pas adopter le même mode de calcul que pour les hommes? Et finalement le contrat de cette assurance groupe n'est-il pas lui-même (comme presque toujours...) établi de manière indirectement ou directement très discriminatoire?

Regardons-y de plus près...



Extrait de «Les cahiers de la femme»
Hiver 87 vol.7 N°4. Ontario.

3Db EGA - new

Egalisation de l'âge de la retraite: les travailleuses ne veulent pas être roulées

En 1986, suite au tristement célèbre conclave de Val Duchesse, le Ministre P. Mainil avait décidé d'égaliser l'âge de la retraite et la durée de la carrière professionnelle des hommes et des femmes en relevant l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et en allongeant la durée de leur carrière (complète) de 5 ans... Bref l'égalité... en faisant travailler les femmes plus encore! Cela avait suscité un beau tollé du côté des femmes.

A ce moment, le Comité de Liaison des Femmes avait rendu et diffusé un Avis où il expliquait clairement les positions des femmes. Celles-ci en ont assez que l'égalité soit transformée en catastrophe pour elles (jamais de sa vie Mainil n'avait autant parlé d'égalité!) et disent qu'il était temps au contraire d'égaliser, à l'âge de la retraite, des pensions qui reflètent les inégalités dont les femmes sont victimes tout au long de leur carrière professionnelle. Les syndicats ont fini par adopter un point de vue proche de celui des femmes mais pour de tout autres motifs.

Le Gouvernement a donc décidé de soumettre la question à la réflexion du Conseil National du Travail. Celui-ci a rendu un pré-avis où il apparaît que les employeurs adoptent le même avis que Mainil (tiens, tiens!) et les syndicats ont un avis qui à première vue se rapproche de celui des femmes.

Rebelote cette fois avec le Ministre Van der Biest qui lance une proposition se rapprochant de celle des syndicats: l'âge de la retraite serait 60 ans (avec flexibilité entre 60 et 65 ans) la durée de la carrière serait de

40 années (la pension calculée en 40 èmes). Les patrons et les employeurs n'arrivent pas à se mettre d'accord si ce n'est sur deux points:

- il faut que l'âge de départ et la durée de la carrière soient les mêmes pour les hommes et les femmes;
- il faut permettre une certaine «flexibilité» autour de l'âge légal de la retraite.

Les femmes ne sont pas du tout contentes parce que derrière une égalisation qui rejoint apparemment leur point de vue se cache une amélioration sensible du niveau des pensions des hommes et de leurs veuves! Mais aussi une détérioration tout aussi sensible du niveau des pensions des travailleuses salariées... et de leurs quelques veufs.

Globalement, on estime que l'ensemble des pensionnées salariées perdrait quelque 4,2 milliards en 1992, 9,5 milliards en 1995, 12 milliards en 2000... Tandis que les hommes pensionnés salariés et leurs veuves gagneraient globalement toujours, quelque 7,7 milliards en 1992, 22,1 milliards en 1995, et 34 milliards en 2000... Ne rentrons pas dans la description de tout ce qui permet d'arriver à ces résultats. Les auteurs du projet et les syndicats disent qu'on a déjà «neutralisé partiellement» le gain escomptable par les hommes en réduisant le coefficient d'adaptation au bien-être et en relevant le salaire forfaitaire (pour les années antérieures à 1955).

Le Comité de Liaison des Femmes proteste une nouvelle fois. Il a rencontré le Ministre des Pensions, A. Van der Biest et la Secrétaire d'Etat aux Pensions, Léona Detière. Mais

de part et d'autre, on lui a répondu qu'il n'y a pas moyen de faire mieux... Mieux pour qui? Voilà la question! Il est clair que le prix à payer pour toute mesure d'égalisation est imputé aux femmes: dans la première formule, elles devaient travailler encore plus et obtenir une pension encore plus faible! Dans la seconde, la durée de la carrière complète ne change pas pour elles mais la masse de leurs retraites diminuera encore! Les hommes de leur côté gagnent sur les deux tableaux! Ils travailleront moins longuement et auront une pension plus élevée!! Quant aux pensions de survie des veuves de salariés elles vont une nouvelle fois faire un grand saut quantitatif et dépasser de plusieurs coudées les pensions de retraite des travailleuses salariées...

A toutes fins utiles nous rappelons ci-dessous comment le Comité de Liaison des Femmes voit les choses en prenant quelques extraits de son Avis sur l'âge de la pension de retraite ¹.

Le Comité de Liaison est évidemment, par principe, d'accord de mettre fin à la discrimination entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'âge de la retraite.

* * *

Toutefois le Comité de Liaison ne peut accepter que sous prétexte d'améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes en terme d'âge, on accroisse les écarts entre les hommes et les femmes en termes de revenus. Le Comité de Liaison estime d'ailleurs qu'on ne peut parler d'égalité au seul moment de la retraite alors que l'ensemble de la vie

professionnelle se déroule dans un contexte inégalitaire pour les femmes.

* * *

Le Comité de Liaison attire en premier lieu l'attention sur l'insuffisance des revenus de retraite des travailleuses. Il faudrait donc que les solutions envisagées prévoient en tout état de cause un mode de calcul qui réduise les écarts entre la pension des hommes et celle des femmes.

* * *

Le Comité se rallie aux propositions qui prennent la durée de la carrière comme base pour fixer l'âge de la retraite. Il estime que la carrière devrait être considérée comme complète à partir de 40 années de cotisations tant pour les hommes que pour les

femmes. Un régime transitoire de cinq ans devrait être prévu pour réduire la durée de la carrière des hommes. Il pense qu'il est également nécessaire de prévoir un âge limite (par ex. 65 ans) au delà duquel il est interdit de poursuivre l'activité professionnelle même si la carrière n'est pas complète. En deçà de cet âge un travailleur devrait éventuellement pouvoir continuer à travailler pour compléter sa carrière.

* * *

Le Comité de Liaison considère que les années d'interruption de carrière ou d'impossibilité d'accession à une carrière doivent être prises, ou mieux prises, en compte pour la durée de la carrière et le calcul du montant de la pension tant pour les hommes que pour les femmes, selon des modalités

à prévoir (études, formations, maladie, raisons familiales). Ces années d'interruption doivent faire l'objet de cotisations.

* * *

Qu'il s'agisse de durée de carrière, d'âge de la pension ou de systèmes de retraites anticipées, le Comité de Liaison des Femmes réclame l'application du principe d'égalité de traitement entre hommes et femmes dans tous les aspects de la législation (âge, conditions, revenus) qui concernent la vie professionnelle.

1 Le document complet date de décembre 86, il répondait aux propositions du Ministre Mainil, mais ses principes restent toujours valables.

Berlin: Frauen Infothek

«Berlin, ville des Femmes», c'est la devise choisie par le network «Goldrausch» pour lancer un projet à réaliser avec le concours de la Délégue à la Condition Féminine. Il s'agit d'un centre d'information où les femmes se rassemblent pour récolter et diffuser toutes les informations utiles aux femmes. Ces informations sont de toutes natures. En principe elles devraient intéresser aussi bien la femme d'affaires que la touriste ou la berlinoise. Le Centre veut aussi apprendre aux femmes à regarder la ville avec un regard de femmes. Il fournit des adresses d'hôtels ou de centres d'accueil pour les femmes et renseigne sur les activités organisées par les associations de femmes.

Frauen Infothek, Leibnizstrasse, 57, 1000 Berlin 12 (4ème étage) tél à Berlin, 030/324.50.78. Heures d'ouverture: du mardi au samedi de 9 à 21 h., le dimanche, de 9 à 15h. Jour de fermeture: le lundi.

Remarquons qu'il y a quelques semaines, le magazine «Elle» avait consacré un bon reportage au Berlin des Femmes. La ville connaît en effet une forte expansion d'activités assez regroupées et réservées aux femmes: locations d'appartements, cafés, librairies, bibliothèques, activités artistiques, etc... Phénomène très intéressant. Nous avons pris contact avec «Elle» afin de pouvoir reproduire cet article et avons été reçues comme un cheveu sur la soupe. On ne nous a parlé que «fric». Une petite publication non concurrente comme «Chronique féministe» n'a pu bénéficier de la moindre attention auprès de ces rouleaux compresseurs que sont les magazines féminins...

3020 PEE-725

«Famille et Marché du Travail»

Au Ministère de l'Emploi et du Travail siège un petit groupe de travail qui nourrit les réflexions du Ministre de l'Emploi et du Travail, L. Van den Brande, sur l'intégration de la dimension familiale dans les réalités du marché du travail. On pourrait, on devrait se réjouir de cette préoccupation. Il nous faut cependant rester sur nos gardes... Ce petit groupe vient de présenter une première étude statistique sur le «Profil socio-économique des familles avec enfants». S'il est remarquable que le Ministère de l'Emploi mette ses outils, notamment statistiques, en œuvre pour de tels sujets (en soi c'est presque une première...), il convient cependant immédiatement de remarquer que rien dans cette approche n'est neutre et que le travail des données y est à plus d'un titre contestable. Voyons ce qu'il en est pour les femmes.

Ainsi pour ne prendre que quelques exemples: il est difficile d'admettre que le Ministère du Travail adopte une aussi mauvaise définition de la population active (ceux qui ont un emploi + ceux qui en recherchent un). Pourquoi? D'abord parce que les travailleurs en incapacité et en invalidité font partie de la population active puisqu'ils ont l'intention de retourner au travail dès que leur état de santé le leur permettra. Bon nombre sont encore sous contrat de travail! Cette petite subtilité permet de glisser subrepticement quelques soixante à septante mille femmes en incapacité du côté de la population inactive et de faire ainsi baisser artificiellement les taux d'activité des femmes. Même chose pour les accidentés du travail et les victimes de maladies professionnelles.

Deuxièmement, avant d'établir le

nombre de personnes actives, il convient de soustraire les étudiantes et les handicapées. Dans les calculs du Ministère, celles-ci sont subrepticement glissées dans les non actives avec les «femmes au foyer» alors que les premières travaillent à leurs études et que les secondes n'ont pas la possibilité d'être actives. Il est temps aussi de commencer à adapter les statistiques à la fin de la scolarité obligatoire!

Troisièmement, il est tout à fait aberrant d'utiliser la notion de «femmes au foyer» pour des personnes âgées de plus de 60 ans. D'autant plus que l'enquête sur les forces de travail interroge les «femmes au foyer» pour leur demander si elles recherchent un emploi. Comment faire baisser artificiellement le taux de celles qui recherchent un emploi (plus de quarante mille qui ne figurent pas dans les demandeurs d'emploi de l'ONem!) si ce n'est en gonflant le nombre total des femmes au foyer en y introduisant artificiellement celles qui ont dépassé l'âge de la retraite! Les auteurs de l'étude ont cependant pu observer que les femmes au foyer de plus de 45 ans ne cherchent pratiquement plus de travail (p. 17).

La même remarque vaut en ce qui concerne l'analyse des taux d'activité.

Cela n'a plus aucun sens, aujourd'hui, de continuer d'analyser le taux d'activité par référence à la population totale. En effet, l'accroissement de la population âgée introduit un «biais» qui masque la réalité. Les statistiques les plus utiles établissent désormais aussi bien le taux d'activité que le taux d'emploi en référant, tantôt la population active, tantôt la population active occupée, à la population en âge d'activité. Inutile de dire qu'en ce qui concerne les femmes, adopter les anciennes formules a pour effet de masquer, du moins partiellement, l'importance des réalités nouvelles. Quand on établit les statistiques sur d'autres bases, on obtient que plus de 56% des femmes en âge d'activité sont effectivement actives. Cela fait une fameuse différence avec les résultats du Ministère. Ce travail qui vise à réduire la réalité du travail des femmes



est donc malheureusement un premier indice tout à fait significatif.

Je dois dire que les choses ne s'améliorent pas lorsqu'on analyse les statistiques du travail à temps partiel telles que les présente le Ministère. En effet, sur les 343.000 travailleurs à temps partiel (comptabilisés en 1987), on dénombre 86% de femmes. Ce travail à temps partiel se trouve principalement dans le secteur tertiaire (87%). Or fin 1986, on pouvait constater que plus de 152.000 de ces emplois à temps partiel avaient été imposés à des demandeurs d'emploi à temps plein, soit par le biais du «travail à temps réduit pour échapper au chômage», soit à travers les diverses mesures de résorption du chômage. Au total, on peut estimer que plus de la moitié du travail à temps partiel total est directement «imposé» ce qui contrevient d'ailleurs à la loi sur le travail à temps partiel. Et si on confronte les chiffres actuels avec ceux du travail à temps partiel précédant la crise, on constate que l'augmentation du travail à temps partiel est presque exclusivement imposée. En outre, on pourrait s'attendre à un peu plus de finesse dans l'analyse: il est important de distinguer les postes de travail à temps partiel d'une part et les travailleurs à temps partiel de l'autre. Les femmes qui travaillent dans le secteur Horeca, dans les grands magasins, le nettoyage... on peut douter qu'elles ont un temps de travail choisi!

Le Ministère est aussi imprudent en ne se posant pas de question sur le volume de travail à temps plein dont seulement la moitié est déclarée... Quelle médiocrité d'analyse quand il s'agit d'un travail qui frappe les femmes dans plus de 85% des cas et qui contrevient ainsi à la Directive et à la Loi sur l'égalité de traitement dans les conditions de travail! Quelle médiocrité d'analyse surtout, quand

on veut, contre vents et marées, avancer l'idée que les femmes, elles, demandent le travail à temps partiel! Pour reprendre une comparaison qui m'est chère, on commet sur le travail à temps partiel la même erreur que celle qui consisterait à comptabiliser dans une même unité de mesure les militaires de carrière et les miliciens! Dites aux miliciens qu'ils ont choisi l'armée... Mais non, les hommes seuls ont le droit de bénéficier de la différence entre libre choix et obligation!

Le dossier du Ministère analyse encore de très près l'occupation des femmes et des hommes en rapport avec l'état civil, la taille du ménage, le nombre et l'âge des enfants. Il est inutile de passer chaque analyse au crible de la critique... et cependant il le faudrait... Comment prétendre que les femmes veuves et les femmes divorcées ou séparées ont, si elles sont hors du marché du travail, le même besoin de réintégration, alors que les premières disposent souvent d'une pension de survie supérieure à des montants moyens d'allocations de chômage... Même erreur plus loin (p. 87) lorsqu'on oublie de comptabiliser parmi les travailleuses à temps partiel ayant un revenu, celles qui ont une pension de survie et font le «travail autorisé». Ici aussi, la «discretion» règne sur celles qui ont un complément de revenu «en noir»... Les réflexions faites par les auteurs de la recherche (p.87) donnent à penser que l'on se pose des questions sur le bien-fondé du complément d'allocation de chômage pour les demandeuses d'emplois à temps plein qui ont été obligées d'accepter un temps partiel...

Mais venons-en aux propositions politiques. Après avoir constaté, avec toutes les restrictions mentales dont certaines ont été soulignées ici, que l'activité des femmes est un phénomène irréversible, après avoir sug-

géré que pour un travailleur, l'arbitrage entre vie de famille et travail était d'autant plus aisé que le revenu était élevé... toutes les propositions sont orientées vers des aménagements du temps de travail qui réduiront les revenus des femmes et d'elles seules et donc les mettront définitivement dans l'impossibilité de faire l'aménagement le plus favorable. Il est clair que le renvoi au «libre choix» de la formule est une manière prévue de décider au nom de la femme que c'est elle qui mettra une sourdine à sa carrière et un compte-gouttes à ses revenus pour continuer à assumer presque seule les responsabilités familiales. Or, un très court chapitre final, faisant référence à deux enquêtes semble indiquer que tel n'est pas a priori le choix des femmes.

Quant à nous, à l'Université des Femmes, toute la recherche que nous avons menée sur le «Partage des responsabilités professionnelles, familiales et sociales»¹, va aussi dans un sens diamétralement opposé: nous avons montré que tant du côté du travail que du côté familial, il fallait chercher toutes les mesures qui favorisent l'égalité et nous en avons proposé certaines.

L'étude «Famille et Marché du Travail» et les propositions du Ministre de l'Emploi et du Travail sont disponibles gratuitement auprès du Commissariat général à la Promotion du Travail, Ministère de l'Emploi et du Travail, 51, rue Belliard, 1040 Bruxelles, tél. 02/233.42.14.

1 «Partage des responsabilités professionnelles, familiales et sociales», document, association editrice, Université des Femmes et C.E.E., 1984.

30e2 PEE - new

La Commission du Travail des Femmes

La Commission du Travail des femmes respire à nouveau. Elle vient de prendre successivement une série d'avis intéressants pour les femmes travailleuses. Ces avis ont été pris à l'unanimité des représentants des employeurs et des travailleurs.

Les attributs féminins

Avis n° 48 du 18 novembre 1988 sur le genre des dénominations des professions et fonctions.

Depuis la loi du 4 août 1978, l'égalité entre hommes et femmes doit être assurée dans l'accès aux emplois, et en particulier dans les offres d'emplois. Mais qui prend au sérieux cette petite annonce: «Nous recherchons un manager (H/F)»? Ou cette autre: «Nous engageons une secrétaire (H/F)»? Et même lorsque l'égalité juridique est réelle, comme dans les carrières de l'administration, n'est-il pas ridicule de lire «Le directeur général est en congé de maternité»?

De nombreuses études, menées à l'étranger et en Belgique, montrent que «Les mots sont vivants, ils font exister les choses et contribuent à la formation de l'identité sexuelle» (Patricia Niedzwiecki). Dès lors, permettre à une personne d'exercer un métier ou d'accéder à un grade sans que la dénomination de cet emploi paraisse la rattacher à un autre sexe que le sien, c'est favoriser l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Dans son avis, la Commission recommande donc que la fonction publique donne l'exemple en modifiant la terminologie de ses grades, qui aujourd'hui ont une forme exclusivement masculine. Dans de nombreux cas, ces termes ont un féminin déjà

utilisé dans la vie courante, ou peuvent être remplacés par un vocable épïcène (neutre); les cas plus difficiles seraient soumis à une commission de spécialistes, qui conseillerait le gouvernement national associé aux *exécutifs communautaires*. La modification de la terminologie s'étendra progressivement à l'ensemble des services publics, et parallèlement, dans le secteur privé, employeurs et travailleurs s'efforceront de développer le même processus. Enfin, le principe d'égalité dans la terminologie des professions sera inscrit dans la loi du 4 août 1978.

Portia, l'héroïne du «Marchand de Venise», avait dû se déguiser en homme pour défendre son amoureux devant le tribunal. Un ministère serait-il moins bien géré si, parvenant à sa tête, une femme cesse de se déguiser en «le secrétaire général»?

Une protection contre le harcèlement sexuel?

Avis n° 49 du 16 janvier 1989 de la commission du travail des femmes, relatif au harcèlement sexuel sur les lieux de travail répond en partie seulement à cette question.

Le harcèlement sexuel, cela n'amuse que ceux qui le pratiquent, ou ceux qui en parlent le soir au café. Pour la victime, cela signifie, au mieux devoir travailler dans un climat de malaise permanent, au pire la dépression, les sévices, l'agression voire le viol, souvent, la démission forcée sinon le licenciement.

Ce phénomène endémique, mais tabou, commence à être reconnu. En 1985, deux enquêtes universitaires demandées par le Ministre de l'Emploi et du Travail sur la proposition de la Commission du Travail

des Femmes avaient révélé que parmi les personnes interrogées, 40% des femmes et 20% des hommes disaient avoir eu connaissance de faits de harcèlement sexuel sur les lieux de travail. Sur la base de ces enquêtes, le Secrétariat d'Etat à l'Emancipation sociale mena en 1986 une campagne d'information qui suscita de nombreux témoignages de victimes. A l'étranger aussi, on s'efforce de combattre ce fléau social; une association internationale propose une «Charte européenne sur le respect de la dignité dans le travail»; une directive européenne est envisagée.

Toutefois, les victimes de harcèlement sexuel ne sont pas ignorées par la législation. Contrairement aux idées courantes, le droit du travail offre des possibilités d'action judiciaire, dirigées contre l'employeur qui est tenu d'assurer des conditions de travail convenables et l'égalité de traitement à ses travailleurs masculins et féminins. C'est ce qu'a mis en évidence une étude réalisée par le Secrétariat de la Commission du Travail des Femmes («Revue du Travail», mars-avril 1988, p. 145.).

Sur cette base, la Commission a produit un avis, qui est cependant divisé. Les organisations représentatives des travailleurs recommandent que la protection contre le harcèlement sexuel soit mentionnée dans la loi du 4 août 1978, comme une «condition de travail», qu'employeurs et travailleurs élaborent des procédures conventionnelles pour prévenir le harcèlement sexuel: et que la réglementation du chômage évite d'imposer des sanctions à une personne qui est amenée à refuser ou à quitter un emploi en raison de pratiques de harcèlement sexuel. Les représentants des employeurs de leur

côté considèrent que le phénomène relève de comportements individuels; qu'il n'y a donc pas lieu d'en faire mention dans une législation de portée générale, ni d'y consacrer des négociations collectives; et que la réglementation du chômage est suffisante dans son état actuel.

Soutenir les actions positives

L'avis N° 51/1 du 16 janvier 1989 relatif à l'emploi des femmes formule quelques propositions de soutien aux actions positives.

En exécution de l'accord de gouvernement du 10 mai 1988, le ministre de l'Emploi et du Travail a demandé à la Commission un *avis d'ensemble sur la promotion de l'emploi féminin* dans les secteurs privé et public. En réponse, la Commission a décidé de formuler des suggestions pratiques. Une première occasion s'est offerte lorsque les signataires de l'*accord interprofessionnel 1989-1990* ont inclus dans leur document un chapitre qui recommande la *promotion des actions positives* en faveur de l'emploi des femmes et propose à cet effet la création d'une *cellule de soutien au sein du Service des relations collectives de travail* du Ministère de l'Emploi et du Travail.

Les actions positives sont des mesures destinées à permettre aux femmes de surmonter les handicaps d'ordre social qui entravent leurs perspectives professionnelles. Ces actions, menées sous forme de plans d'égalités de chances, trouvent un cadre juridique dans l'arrêté royal du 14 juillet 1987, dont la Commission avait stimulé l'adoption par son avis n°41 du 4 novembre 1985. Cet arrêté ne concerne que le secteur privé; un texte relatif aux services publics paraîtra prochainement.

Dans son avis n° 51/1, la Commission du Travail des Femmes émet

des suggestions quant aux missions de la «*cellule pour l'égalité de chances*» que le Ministre de l'Emploi et du Travail a décidé d'instituer, conformément au souhait des signataires de l'accord interprofessionnel. Cette cellule développera une action de promotion par *l'information*. Lorsque les commissions paritaires traduiront en *conventions collectives* les orientations de l'accord interprofessionnel, la cellule pourra les aider à élaborer des *clauses d'actions positives*; elle pourra aussi faire des suggestions en ce domaine aux commissions paritaires qui veulent développer leur *action de formation* (apprentissage industriel, conventions d'emploi-formation, etc.). Enfin, à la demande des *entreprises*, elle pourra aussi contribuer au succès de *plans d'égalité de chances*, notamment en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'Emancipation sociale.

La Commission du Travail des Femmes, qui a un groupe de travail «actions positives», entend établir un échange régulier d'informations avec la cellule.

Le travail et l'accueil des enfants

L'avis n° 52 du 3 avril 1989 de la CTF s'occupe des possibilités d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans.

Dans son avis n° 40 du 20 mai 1985 relatif aux «*expériences Hansenne*», la Commission du Travail des Femmes demandait déjà que l'on consacre plus d'attention à *l'adaptation des infrastructures sociales*. Dans ce cadre, l'existence de possibilités d'accueil des enfants est, sans conteste, un facteur en rapport avec le travail des femmes.

A cet égard, la Commission constate que la demande de réseaux de garde subsidiés ou reconnus augmentera entre autres suite à l'instauration de la déductibilité fiscale de ce type de

frais pour les parents qui travaillent. Elle met également en lumière *l'existence d'une demande dirigée vers un accueil flexible, sporadique ou à temps partiel*, ceci parallèlement à l'évolution des conditions de travail. Une telle attente n'est qu'exceptionnellement prise en compte par les réseaux existants et, pour les enfants en âge scolaire (3 ans et plus), l'accueil en dehors des heures de cours n'est pas organisé systématiquement.

Dans le présent avis la Commission plaide pour *l'élaboration d'une politique sociale ad hoc* se traduisant, après étude des besoins, par une planification des investissements à tous niveaux (communautés, provinces, communes).

Parmi les propositions concrètes qu'elle développe, citons:

- *l'institution d'un lieu central d'information et d'échange en matière d'accueil des enfants*, soit au niveau local, soit au niveau régional;
- *la révision des normes existantes en matière d'accueil des enfants de moins de 3 ans et, notamment, l'instauration d'une forme d'accueil intermédiaire entre les crèches et les gardiennes*, d'une capacité de \pm 10 enfants, afin de répondre aux besoins des communes rurales;
- *l'imposition, par les Ministres compétents, de l'obligation pour les écoles ou centres d'enseignement, de pourvoir à l'accueil avant et après la classe et durant les jours de conférence.*

Enfin, la Commission en appelle aux pouvoirs publics qui, en tant qu'employeurs de près de 800.000 travailleurs ont, sans contexte, un rôle d'exemple à assurer.

Les avis de la Commission du Travail des Femmes sont disponibles gratuitement auprès du secrétariat de la Commission, 51 rue Belliard, 1040 Bruxelles.

306 ALL-207

Les allocations familiales extra-légales étaient utilisées pour donner des avantages salariaux aux hommes

Le Tribunal du Travail de Nivelles - section de Wavre - vient de donner raison dans un jugement du 24 mai 89 à deux membres du personnel féminin du personnel administratif, technique et ouvrier (PATO), Mesdames A. Gallez et Fr. Plapied, dans un différend les opposant à la direction de l'UCL. Il portait sur le non-paiement d'allocations familiales complémentaires au personnel féminin non attributaire des allocations familiales légales. Cette action, engagée en décembre 1985 est soutenue par la Centrale Nationale des Employés (la CNE) et le Comité de Liaison des femmes.

Depuis 1969, une convention collective entre le PATO et la direction des deux universités UCL-KUL, octroie des allocations familiales complémentaires aux membres du personnel qui ouvrent le droit aux allocations familiales légales.

Après la scission entre l'UCL et la KUL, l'UCL a continué à payer ces allocations aux seuls «attributaires légaux». L'attributaire est la personne qui ouvre le droit, par son travail, aux allocations familiales légales, c'est-à-dire en fait majoritairement les travailleurs masculins.

Car lorsque dans une famille les deux conjoints travaillent et pourraient ainsi ouvrir le droit aux allocations légales pour un même enfant qu'ils élèvent ensemble, les lois coordonnées relatives aux allocations familiales légales organisent un ordre de priorité pour être désigné comme attributaire. Cet ordre est le suivant: le père, la mère, le beau-père, la belle-mère (ou à défaut le plus âgé des autres attributaires).

En raison de cet ordre de priorité, les deux plaignantes, ainsi que la plupart des femmes du PATO de l'UCL qui ont des enfants et vivent avec leur conjoint, ne sont donc pas attributaires et ne peuvent dès lors pas recevoir ces allocations complémentaires.

La Direction de l'UCL se justifie en se référant au système légal: elle se bornait à payer un complément d'allocations à ceux qui remplissent les conditions légales pour être attributaires. Elle invoque même la possibilité, pour les membres de son personnel, de faire changer l'ordre de priorité.

Les plaignantes, elles, estiment que la discrimination se base surtout sur une inégalité de salaire; en effet, des suppléments d'allocations familiales payés par un employeur à ses travailleurs en raison de l'emploi de ces derniers, doivent être considérés comme constituant une rémunération. A cet égard, elles invoquent le principe d'égalité de traitement défini par l'art. 119 du Traité de Rome.

Le Tribunal a conclu que les allocations familiales complémentaires à l'UCL constituent une rémunération au sens de l'art. 119 du Traité de Rome et condamne la Direction de l'UCL à mettre fin à cette inégalité.

Par ailleurs, le Tribunal estime que toute démarche supplémentaire incombant aux femmes afin de faire modifier l'ordre de priorité, est également une discrimination, indirecte ou «déguisée», elle-même interdite par l'art. 119 du Traité de Rome. Les deux femmes ont obtenu, pour elles, et leurs enfants, gain de cause

juridique. Reste à régler la question des arriérés réclamés par les plaignantes. Le Tribunal a fixé au 14 juin la réouverture des débats sur ce point.

Ce jugement du Tribunal du Travail est très important.

Il interdit les discriminations entre les travailleurs masculins et travailleurs féminins dans l'octroi très fréquent de compléments de rémunération, rejoignant en cela la jurisprudence constante de la Cour de Justice des Communautés Européennes. De plus, il condamne le retranchement derrière le paravent de la légalité (attributaire) pour ne pas respecter l'égalité entre travailleurs des deux sexes.

Bon nombre de conventions collectives de secteurs ou d'entreprises contiennent de telles conditions susceptibles d'engendrer des discriminations de ce type.

Toutes les femmes (et les hommes) qui ont l'impression de se trouver dans de telles situations, qui parfois paraissent floues, ont intérêt à se renseigner.

Le Comité de Liaison des Femmes (Place Quételet, 1A à 1030 Bruxelles - 02/219.28.02 le lundi de 14h à 16h30) et la Centrale Nationale des Employés (CNE - rue du Page, 69 à 1050 Bruxelles - 02/538.91.44) sont à leur disposition pour analyser leur cas et les conseiller en cette matière.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Francine Plapied à ECOS, Place Montesquieu à 1348 Louvain-La-Neuve - 010/47.39.49.

Le 11 avril, Miet Smet, Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale, a organisé un colloque sur les «Aspects juridiques, policiers et judiciaires de la violence sexuelle». Le Vice-Premier Ministre et Ministre de la Justice Melchior Wathelet était

Violences sexuelles

associé à l'organisation de cette journée qui a réuni, outre les experts en la matière, les personnalités qui sont professionnellement confrontées à cette question (justice, police, corps médical, auxiliaires sociaux...). Les enseignants qui voudraient assumer

mieux la responsabilité de l'éducation des jeunes sur ces questions délicates peuvent se procurer les textes de ce colloque auprès du *Secrétariat d'Etat à l'Emancipation Sociale*, 56, rue de la Loi, 1040 Bruxelles, tél. 02/230.49.25.

Le Groupe Socialiste du Parlement Européen vient de publier une petite brochure sur les violences sexuelles contre les femmes. Les députés in-

Violence sexuelle contre les Femmes

cluent dans ce concept la pornographie, la prostitution, ... La brochure se termine par une série de recommandations qui devraient être adop-

tées par les pays de la Communauté. Adresse: *Secrétariat du Groupe Socialiste du Parlement Européen*, 79-113, rue Belliard, 1040 Bruxelles.

Après avoir commandé des études sur l'importance et les conséquences professionnelles du harcèlement sexuel, la Commission du Travail des Femmes veut pouvoir entamer, avec les représentants des travailleurs et ceux des employeurs, des discussions concrètes sur les moyens à

Harcèlement sexuel sur les lieux de travail: les moyens d'action juridiques

mettre en œuvre pour lutter contre ces formes d'abus de pouvoir. Pour fonder ces discussions elle a demandé à Jean Jacquain, juriste travaillant au secrétariat de la Commission, d'établir un dossier sur les moyens d'action juridiques en la matière. Le résultat de cette recherche a paru dans

un numéro de la *Revue du Travail*. Un tiré-à-part est disponible gratuitement auprès de l'auteur. (*J. Jacquain, Secrétariat de la Commission du Travail des Femmes, Ministère de l'Emploi et du Travail*, 51, rue Belliard, 1040 Bruxelles).

Les 17 et 18 mars passés, l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) a tenu à Paris un important colloque sur ce thème. Au cours du colloque ont été successivement étudiées les approches européennes,

Violences, harcèlement sexuel et abus de pouvoir au travail

américaines et canadiennes de la question. Ont ensuite été interpellées les responsabilités respectives des employeurs et des organisations syndicales. Les associations de femmes ont fait le point sur leurs actions, les approches juridiques ont été étu-

diées. Le colloque s'est terminé par une proposition d'établir une charte européenne sur la dignité au travail. Pour obtenir les comptes rendus, on s'adresse au *Secrétariat de l'AVFT*, 71, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, tél. à Paris: 46.28.74.08.

Le Réseau belge sur les modes d'accueil des enfants (Membre du Réseau européen des Modes de Garde d'Enfants) a publié au début de cette

Qui va garder nos enfants?

année des recommandations au sujet de la politique d'accueil des enfants. Pour des enfants de 0 à 3 ans, ce qui frappe surtout, ce sont les inégalités:

en fonction des régions, localités, milieux de garde, milieux sociaux... Le Réseau recommande donc des politiques d'extension, de rattrapage et

de diminution des coûts pour les parents... En ce qui concerne les enfants en âge scolaire et cela jusqu'à douze ans, le Réseau constate l'immense décalage qui existe entre les disponibilités des parents et les jours et heures non scolarisés des en-

fants. Le problème est si important que les parents doivent se contenter de faire face à la garde ou à la surveillance. Toutes ces périodes sont perdues pour des projets éducatifs au sens large. Le Réseau recommande donc une politique concertée

d'accueil extra-scolaire et en décrit certains éléments.

Adresse: Réseau belge sur les modes d'accueil des enfants, coordination auprès de Perrine Humblet, 61 A, av. de Foestraets, 1180 Bruxelles, tél. 02/568.40.61.

Femmes et Tiers-monde

L'association «Le monde selon les femmes» qui avait connu un démarrage relativement difficile vient de retrouver une nouvelle jeunesse. Les femmes qui travaillent dans les ONG sont sans doute encore plus exploitées que les hommes mais de plus

elles semblent n'avoir que très peu accès aux décisions des actions et des politiques à suivre... L'association a commencé par envoyer un questionnaire à toutes les ONG. A la suite de l'analyse des réponses, elle entend préparer ses interventions à la sec-

tion «Femmes et développement dans le contexte de Lomé» au cours de l'assemblée générale des ONG européennes de 1989.

Adresse: Le Monde selon les femmes, clo Catherine de Bochgrave, 19, rue du Boulet, 1000 Bruxelles.

Europe 1992: la différence...

Anne-Marie Lizin, Secrétaire d'Etat à l'Europe 1992, n'oublie pas la principale moitié de l'Europe. Elle pose continuellement la question des effets spécifiques de l'unification du marché européen sur la condition des femmes. Elle a organisé un «hearing» à cet effet et commandé diverses études. L'une à Eliane Vogel-Polski (1992: *Quelles perspectives pour les Femmes?*) qui rappelle l'impact du droit communautaire sur

la vie des femmes. L'autre à Monique Chalude et Margery Povall (*Mobilité professionnelle des familles à deux carrières dans l'Europe de 1992*). En ce qui concerne cette dernière étude, même si l'on peut se montrer réservée sur sa perspective globale, il faut cependant reconnaître qu'elle met en évidence deux formes de mobilité professionnelle, celle des cadres et celle des travailleurs «pauvres», dont les conséquences

pour les femmes et les enfants sont différentes. Elle montre aussi que ces deux formes de mobilité professionnelle comportent des risques évidents de discrimination pour les femmes en tant que travailleuses et en tant que principales responsables de la famille...

Renseignements: Secrétariat d'Etat à l'Europe 1992, rue de la Régence, 61, 1000 Bruxelles. Tél. 02/516.84.48.

Femmes et télévision

Au cours de la Journée Internationale des Femmes (célébrée le dimanche 5 mars) qui avait été coordonnée par le Comité de Liaison des Femmes, celui-ci avait, comme activité spécifique, organisé une conférence-débat sur une remise en question de la télévision. Camille Pichault, après avoir rappelé le rôle du Comité de Liaison dans cette action, a analysé les résultats d'un sondage d'observation des

émissions. Hedwige Peemans-Pouillet de son côté a rappelé les principales initiatives prises par les organisations internationales afin de stimuler auprès des responsables des médias une autre approche de l'égalité hommes/femmes. Elle a à cette occasion montré que les femmes bénéficient moins que les hommes des «droits de l'homme» et notamment de celui de la liberté

d'expression, et que les dépenses publiques consacrées aux médias sont largement détournées au bénéfice des loisirs et de l'information des hommes.

En attendant la publication de ces réflexions, chacune peut lire dans la publication l'EUROPE SOCIALE, 1988, n°2, un résumé des initiatives prises par la Commission des Communautés Européennes à ce sujet.

Les attentives ont été rédigées par Hedwige Peemans-Pouillet.

REVUES

Voici la liste des autres revues qui nous parviennent régulièrement et que vous pouvez aussi consulter à l'Université des Femmes.

A = abonnement E = échange G = gratuit

Revues féminines

- E - Actuelles
- E - Amina
- G - Artémis
- E - Audiovisuel Femmes
- E - CODIF (bulletin du Centre d'Orientation, de Documentation et d'Information pour les femmes)
- E - Femme 2000
- E - Femmes Plurielles
- A - Femmes au travail
- E - Femmes d'Europe
- E - IAV (Internationaal archief voor de vrouwenbeweging - Overzicht van nieuwe aanwinsten in de bibliotheek)
- E - Kinesis
- G - L'Alliance (internationale Jeanne d'Arc)
- G - La lettre du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (Spécial Information Femmes)

- E - La Tribune
- E - Nationale Vrouwenraad
- G - Noticias
- E - "Objectif +" (bulletin du CNFB)
- G - Pluri'elles
- G - Quehaceres-Cipaf (Centre de Investigación para la Acción Feminina)
- E - Réseau Femmes et Développement
- E - Réseau Femmes-Informatisation-Bureaux
- E - Séminaire Limites-Frontières (bulletin)
- E - Stem der Vrouw
- E - Vie Féminine
 - Viff - Ecrit
 - WEP International News Bulletin
- E - Win (Women's International Network News)

Autres revues (sociales, spécialisées ...)

- E - Alternative Libertaire
- E - Annales Cardijn
- E - Cahiers Marxistes (CM)
- E - Dialogues
- E - EUR-Info
- E - FAR (Bulletin de la Fondation André Renard)
- E - GERM (Cahiers du)
- G - Info Planning IVG
- E - Le Ligueur
- E - Nouvelles Feuilles Familiales
- E - Nouvelles du Mouvement du Nid
- E - Place de la Santé (GERM)
- E - Pulsations
- E - Service Social dans le Monde
- E - Tels Quels
- E - TU-trait d'Union
 - Universités (revue de l'AUPELF)
- E - Virages

juin - juillet 1989 **168**

science et sens commun : la rupture

sommaire

- | | |
|---|----|
| - éditorial | 3 |
| - lois et événements : déterminisme et intelligence du monde, un entretien avec ilya prigogine | 5 |
| - briser le cercle de la raison suffisante isabelle stengers | 19 |
| - enseigner l'histoire des sciences ? jean-jacques heirwegh | 29 |
| - une médiathèque des sciences et techniques i.brenig, o.elkaïm, s.pahaut, i.stengers | 33 |
| - vulgarisation, retombées sociales, responsabilité pierre mainil, pierre gillis | 39 |
| - table ronde : effet de serre, nucléaire, fusion froide avec y.de wasseige, t.metens, f.tondeur | 47 |
| - recherche : quels objectifs ? pierre gillis | 59 |
| - l'économie - monde capitaliste : prospective à moyen terme immanuel wallerstein | 66 |

abonnement pour la Belgique 700 f; pour l'étranger 800 f
prix par numéro 150 f

faites-vous et faites-nous plaisir en effectuant sans tarder un versement au compte 001-1047600-76 des CM
20, avenue de stalingrad, 1000 bruxelles tel : 02/512.90.15
pour les moins de 25 ans,
l'abonnement est de respectivement 350 f et 400 f



collection de chronique féministe

Pour les éditions épuisées les articles peuvent être obtenus sous forme de photocopie

N°1 Nov./Déc. 82 N°2 Jan./Avr. 83	Emilienne Brunfaut - Finlandaises - Le pouvoir Les travailleuses de Bekaert - Les hommes se déshabillent - Viol
N°3 Mars/Avr. 83	Des hommes à l'Université des Femmes - Sommes-nous tous des Baruyas? - Procès CVO
N°4 Mai/Juin 83	Greenham Common - Travail Ménager - Femmes Soviétiques
N°5 Juil./Août 83 N°6 Sep./Oc. 83	Ce que parler veut dire - Sexisme Bigouden Regard sur la pornographie - Les Femmes en Israël - L'histoire des Femmes est-elle possible?
N°7 Nov./Déc. 83	L'Energie et la Frustration - Avortements, Femmes et tribunaux - Les droits de l'homme contre le droit des Femmes
N°8 Jan./Fév./Mars 84	Vers un office des créances alimentaires - Moi, délinquante? - Recherches Féministes en Afrique
N°9 Avr./Mai 84	Etudes Féministes: principes et méthodologie - Femmes et Syndicats - Les prépensionnées des Galleries Anspach - Coopératives de Femmes
N°10 Juin/Juil. 84	Le savoir et le faire - Loisirs des Femmes - Pen- sionnées et veuves - Femmes et développement
N°11 Oc./Nov. 84	Evolution conceptuelle de la physique - Partage des responsabilités - Pacifisme et Féminisme
N°12 Déc.84/Jan. 85	Rester une égérie ou devenir soi-même - Nicara- guayennes - Sciences et Femmes: pas de recettes
N°13 Avr./Mai 85	Anarcha-féminisme - Séminaire Sociologie: ana- lyse d'une enquête - Marie-Andrée, vidéaste
N°14 Juil./Août 85	Le pouvoir de la mère - Les Femmes et l'évolution technologique - Le sexe du travail
N°15 Sep./Oc. 85	Nairobi - Les femmes du divorce - Crise de l'Etat Keynesien: questions aux femmes
N°16 Déc./Jan. 85-86 N°17 Mars/Avr. 86	DOSSIER: Nouvelles Maternités Jésus et le mythe d'Œdipe - Emilie Claeys: Féministe Socialiste rayée de l'histoire -
N°18 Juin/Juil. 86	Val Duchesse - et pour les femmes, c'est encore pire
N°19 Sep./Oc.86	Politique familiale et politique de l'emploi - Les femmes du Sri Lanka - "Cohabitanes de tout pays, séparez-vous"
N°20 Jan./Fév. 87 N°21 22 Avr./Mai/Juin 87 N° 23 Juil./Août 87	Des idées pour l'école - Tiers-Monde Décumul et splitting - DOSSIER: Filiation Femmes actives - Maternités: les anciennes et les nouvelles
N°24 Sep./Oc. 87 N°25 Oc./Nov. 87 N°26 Fév./Mars 88	DOSSIER: Les filles à l'école: ça vous est égal? Paroles de femmes politiques - Guerre & Paix Les femmes et l'Etat - Avortement: la non- décision politique - élections: piège...
N°27 Mai/Juin 88 N°28 Juil./Août 88 N°29 Sep./Oc. 88	DOSSIER: «La valse des adieux»: elles divorcent Les pauvretés des femmes ici et ailleurs NUMERO SPECIAL: «OMBRE & LUMIERE» Les femmes dans l'audiovisuel
N°30 Fév./Mars 89	DOSSIER: Des violences faites aux femmes ou la force de frappe du patriarcat
N°31 Mai/Juin 89	DOSSIER: La santé des infirmières